



HAL
open science

Favoriser la constitution d'un réseau organisé d'acteurs à travers la réalisation d'un état des lieux : exemple de l'éducation à l'eau en Languedoc-Roussillon

Éléonore Durin

► To cite this version:

Éléonore Durin. Favoriser la constitution d'un réseau organisé d'acteurs à travers la réalisation d'un état des lieux : exemple de l'éducation à l'eau en Languedoc-Roussillon. Sciences agricoles. 2014. dumas-01102770

HAL Id: dumas-01102770

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01102770>

Submitted on 13 Jan 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AGROCAMPUS OUEST
CFR RENNES
65 Rue de St Briec
35 000 RENNES

GRAINE LR
Parc Club Millénaire
1025 Rue Henri Becquerel
34 000 MONTPELLIER

Mémoire de Fin d'Etudes

Année universitaire 2013-2014

Diplôme d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences Agronomiques, Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage

Spécialité : Agronomie
Spécialisation : Génie de l'Environnement
Option : Agricultures Durables et Développement Territorial

Favoriser la constitution d'un réseau organisé d'acteurs
à travers la réalisation d'un état des lieux :
Exemple de l'éducation à l'eau en Languedoc-Roussillon

Par : Eléonore DURIN

Volet à renseigner par l'enseignant responsable de la spécialisation/option
ou son représentant

Date : 19 / 09 / 2014 Signature

Bon pour dépôt (version définitive) Oui

Autorisation de diffusion Oui Non

Devant le jury :

Soutenu le 19 sept 2014 à Rennes

Sous la présidence de :

Maître de stage : Emilie GUILLEMINOT

Enseignant référant : Philippe BOUDES

Autres membres du jury : ~~Julien NOEL~~
GUY DURAND

"Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent
que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST".

Annexe III : Fiche de confidentialité et de diffusion du mémoire

Fiche de confidentialité et de diffusion du mémoire

Cadre lié à la confidentialité :

Aucune confidentialité ne sera prise en compte si la durée n'en est pas précisée.

Préciser les limites de la confidentialité ⁽²⁾ :

- Confidentialité absolue : oui non
(ni consultation, ni prêt)
- Si oui 1 an 5 ans 10 ans

Le maître de stage ⁽⁴⁾ 1025, rue H. Becquerel
Parc Club du Millénaire-Bât.31
34000 BELLIER
Tél. 04 67 06 01 11
www.graine.fr.org
SUDEN 89 894 842

Cadre lié à la diffusion du mémoire :

A l'issue de la période de confidentialité et/ou si le mémoire est validé diffusable sur la page de couverture, il sera diffusé sur les bases de données documentaires nationales et internationales selon les règles définies ci-dessous :

- Diffusion de la version numérique **du mémoire** : oui non
- Référence bibliographique diffusable ⁽³⁾ : oui non
- Résumé diffusable : oui non
- Mémoire papier consultable sur place : oui non
- Reproduction autorisée du mémoire : oui non
- Prêt autorisé du mémoire papier : oui non

Diffusion de la version numérique **du résumé** : oui non

Si oui, l'auteur ⁽¹⁾ complète l'autorisation suivante :

Je soussigné(e) **DURIN Eléonore**, propriétaire des droits de reproduction dudit résumé, autorise toutes les sources bibliographiques à le signaler et le publier.

Date : 19 09 2014

Signature : 

Rennes/Angers, le

L'auteur ⁽¹⁾, 

L'enseignant référent,


(1) auteur = étudiant qui réalise son mémoire de fin d'études

(2) L'administration, les enseignants et les différents services de documentation d'AGROCAMBUS OUEST s'engagent à respecter cette confidentialité.

(3) La référence bibliographique (= Nom de l'auteur, titre du mémoire, année de soutenance, diplôme, spécialité et spécialisation/Option) sera signalée dans les bases de données documentaires sans le résumé.

(4) Signature et cachet de l'organisme.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Emilie Guillemint du GRAINE LR qui m'a supervisée et m'a fait confiance pour la réalisation de ce projet. Elle m'a apporté sa précieuse expérience d'animatrice de réseau et son soutien tout au long du stage, entre coups de stress et éclats de rire !

Je souhaite également remercier Philippe Boudes, qui m'a encadrée au titre de ma formation à Agrocampus Ouest, et dont les conseils et la prise de recul m'ont été très utiles. Son soutien et sa confiance en mon travail m'ont permis d'avancer le plus sereinement possible dans mon stage et la rédaction de ce mémoire.

Bien sûr toute l'équipe du GRAINE LR, salariée et stagiaire, toujours disponible et qui m'a accueillie chaleureusement comme un membre à part entière dans l'équipe. Mon passage au GRAINE a renforcé l'intérêt que je porte au milieu associatif et aux petites structures. Pour tous les temps formels et informels de la vie associative de ces six derniers mois, merci.

Et enfin mes huit colocataires qui étaient toujours volontaires pour m'apporter leur regard neutre sur mes réflexions et ma rédaction, mais aussi et surtout pour partager les moments conviviaux inhérents à la vie en colocation.

Vous avez tous su rendre ces six mois passés à Montpellier bien plus qu'un simple stage, mais bien une solide expérience qui m'accompagnera autant dans mes projets professionnels que personnels.

Table des matières

GLOSSAIRE ET LISTE DES ABREVIATIONS.....	1
CHAPITRE I : INTRODUCTION	2
CHAPITRE II : CONTEXTE ET APPORTS DE LA LITTERATURE	4
I. L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT : UN DOMAINE PARTICULIER, UN FONCTIONNEMENT EN RESEAU	4
II. L'EAU, UN ENJEU MAJEUR EN LANGUEDOC-ROUSSILLON	9
III. CONTEXTE SPECIFIQUE DU PROJET : ACTEURS, INITIATIVES ET CONTRAINTES.....	12
CHAPITRE III : METHODOLOGIE ADOPTEE.....	17
I. INTRODUCTION	17
II. ETAPES METHODOLOGIQUES DETAILLEES	18
CHAPITRE IV : RESULTATS	23
I. APPREHENDER LA DIVERSITE DES TERRITOIRES, DES ACTEURS ET DES PROJETS.....	23
II. TRES PEU D'INTERCONNAISSANCE A L'ECHELLE REGIONALE ET POURTANT UNE BASE COMMUNE.....	35
III. MOBILISER ET IMPLIQUER LES ACTEURS : UN PROCESSUS LONG ET DIFFICILE.....	39
CHAPITRE V : DISCUSSION	43
I. REFLEXION SUR LA FORMATION ET L'INTERET DU RESEAU EN EEDD.....	43
II. RECOMMANDATIONS SUR LA METHODE A METTRE EN ŒUVRE	47
CHAPITRE VI : CONCLUSION	53
LISTE DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	59
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	61
LISTE DES ANNEXES	62

Glossaire et liste des abréviations

Définitions :

Dispositif de réseau : série d'actions collectives impliquant les membres du réseau.

Dispositif pédagogique : série d'actions éducatives de nature collective, portées et coordonnées par les réseaux, dont l'action pédagogique est réalisée par les adhérents

Groupe thématique : groupe d'échange sur une thématique spécifique et dont les participants sont les membres, les partenaires du réseau ou des acteurs intéressés par le sujet

Réseau territorial d'EEDD désigne soit :

- un groupe d'acteurs liés au domaine de l'EEDD rassemblés sur la base de l'appartenance à un territoire géographique (le département, la région...) et susceptibles de partager leur expérience et travailler ensemble
- la structure coordinatrice du groupe d'acteurs de son territoire

Réseau thématique d'EEDD désigne soit :

- un groupe d'acteurs liés au domaine de l'EEDD rassemblés sur la base du travail ou de l'intérêt pour une thématique commune et susceptibles de partager leur expérience et travailler ensemble
- un espace d'échanges et de mutualisation pour les acteurs de terrain sur une thématique spécifique

Abréviations :

EE / ErE : Education à l'Environnement / Education relative à l'Environnement

EEDD : Education à l'Environnement vers (ou pour) un Développement Durable

GRAINE : Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement

LR : Languedoc-Roussillon

PO : Pyrénées-Orientales

REN : Réseau Ecole et Nature

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

RMC : Rhône Méditerranée Corse

PER : Profil Environnemental Régional

Chapitre I : Introduction

L'eau est un enjeu majeur en Languedoc-Roussillon. Capricieuse, elle peut passer d'un atout certain à un risque majeur en quelques heures. La combinaison du climat méditerranéen composé d'une alternance de sécheresses et de violents épisodes pluvieux et de la géologie particulière de la région fait que la répartition de l'eau est inégale dans le temps et dans l'espace. De nombreuses problématiques lui sont liées: sécheresse, inondation, pollutions, partage de la ressource, aménagement, dégradation des milieux, perte de biodiversité...

De nombreux acteurs de la région se saisissent de cette question et mettent en place des actions, comme les acteurs de l'éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD), mais aussi de plus en plus les gestionnaires de l'eau. Ces actions peuvent être des interventions dans le cadre scolaire, des visites guidées pour toute la famille, des expositions itinérantes, des animations d'outils pédagogiques, des formations sur les techniques d'animation à destination des techniciens gestionnaires, des actions de sensibilisation des élus... Des termes différents sont utilisés selon les acteurs. Dans ce travail nous regrouperons sous le terme d'«éducation à l'eau» l'ensemble de ces actions quels que soient l'âge du public visé (enfants ou adultes) ou le format mobilisé. Ce terme, issu du domaine de l'éducation à l'environnement, sera défini à posteriori en observant les pratiques des acteurs et non en posant une définition à priori.

Ce foisonnement d'actions, combiné à un manque de visibilité global et au constat sur le terrain, lors de différentes occasions, de la présence d'une volonté d'interconnaissance et d'échanges entre les acteurs de l'éducation à l'eau, a conduit le GRAINE LR (Groupe Régional d'Animations et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement du Languedoc-Roussillon) à lancer un projet de création d'un réseau d'acteurs à l'échelle régionale sur la thématique de l'éducation à l'eau. Pour GRAINE, ce réseau organisé d'acteurs identifiés permettra de répondre aux problématiques territoriales et aux attentes des acteurs qui souhaitent échanger plus facilement entre eux au-delà de l'échelle très locale. Ce réseau a ainsi pour vocation d'être un espace d'échanges privilégié entre tous les acteurs engagés sur cette thématique, favorisant l'interconnaissance, la circulation de l'information, la mutualisation d'outils et la co-construction de projets. Dans le cadre de ce réseau coordonné par le GRAINE LR, des actions pertinentes et adaptées aux besoins des acteurs seront proposées.

Avant de lancer officiellement ce réseau régional, le GRAINE LR a souhaité mener un état des lieux des pratiques éducatives sur le thème de l'eau existantes en Languedoc-Roussillon, pour identifier les acteurs, les projets menés, mais aussi les dynamiques de groupe et les liens entretenus entre acteurs, afin d'avoir une meilleure visibilité de la réalité de terrain des acteurs. Cet état des lieux est également l'occasion d'impliquer dès à présent les acteurs dans la démarche et d'amorcer progressivement leur mise en réseau.

Ainsi, la question de travail qui a guidé ce mémoire est la suivante: **Comment la réalisation d'un état des lieux des pratiques d'éducation à l'eau en Languedoc-Roussillon favorise-t-elle la construction d'un réseau d'acteurs organisé ?**

Connaître les pratiques d'éducation à l'eau implique de connaître les acteurs, leurs projets, les dynamiques de groupes... Enfin nous entendons par « réseau organisé » un regroupement d'acteurs identifiés issus de toute la région Languedoc-Roussillon et coordonné et animé par le GRAINE LR par le biais de différents outils.

Les sous-questions qui ont émergé et qui servent de fil rouge à ce mémoire sont :

- Quels sont les principales caractéristiques des acteurs et des projets d'éducation à l'eau en L.R. ?
- Quel degré de mise en relation existe-t-il entre les acteurs aux différentes échelles du territoire ?
- Comment mobiliser et impliquer les acteurs dans la démarche ?
- Qu'est-ce qu'un « véritable » réseau d'acteurs au regard du contexte de l'EEDD ?

Dans une première partie, nous étudierons plus en détail le contexte de ce projet en nous penchant sur l'histoire et les définitions importantes du domaine de l'éducation à l'environnement, les enjeux de l'eau en Languedoc-Roussillon, ainsi que les initiatives locales et les contraintes rencontrées qui constituent le contexte spécifique de ce projet. Dans cette première partie nous verrons aussi les divers éléments que nous apportent l'étude de la littérature, notamment sur l'approche du réseau et l'implication des acteurs.

Dans une deuxième partie, nous exposerons la méthodologie suivie lors de ce projet. Il s'agit d'un point clef du projet puisque des résultats en termes de fond mais aussi de forme étaient recherchés. En effet nous présenterons ici la méthodologie qui nous a permis de récolter des données nécessaires à l'état des lieux tout en impliquant les acteurs et en favorisant la mise en réseau par le biais de la stimulation d'une dynamique de rencontre et d'échanges entre acteurs.

Puis, dans une troisième partie nous mettrons en avant les résultats obtenus, en termes de nouvelles informations sur la pratique de l'éducation à l'eau dans la région mais également en termes de dynamique d'implication des acteurs dans la démarche.

Enfin, dans une quatrième partie, nous discuterons du processus de création des réseaux d'acteurs, au regard du contexte particulier que constitue l'éducation à l'environnement. Puis nous aborderons des éléments méthodologiques afin d'établir des recommandations pour une amélioration de la méthode.

Chapitre II : Contexte et apports de la littérature

I. L'éducation à l'environnement : un domaine particulier, un fonctionnement en réseau

1. La prise de conscience environnementale

Jusqu'à dans les années 1960 l'on pensait que le progrès pouvait solutionner les problèmes qu'il engendrait. La nature est perçue comme un réservoir qu'on peut exploiter à l'infini. Mais à la fin des années 60 surviennent de grandes catastrophes écologiques qui sont relayées dans les médias avec un engouement sans précédent. La publication d'ouvrages pro-environnementaux (ex: *Le printemps silencieux* de Rachel CARSON, 1962) favorisent la montée de la contestation de la technologie et de la consommation. De grosses associations de protection de la nature naissent (ex: Les amis de la Terre, 1969) et la demande sociale pour la protection de l'environnement apparaît. [Site web Communication-Environnement.fr, 2011, consulté en juillet 2014]

2. L'éducation à l'environnement EE (ou ErE)

L'éducation à l'environnement apparaît dans la continuité de cette prise de conscience environnementale. Elle naît d'abord sous la forme d'animations nature, dispensée par des enseignants et des bénévoles passionnés, puis se professionnalise dans les années 1970 avec l'apparition des premiers éducateurs à l'environnement professionnels [Site web Réseau Ecole et Nature]. C'est aussi à ce moment là que fusionnent deux courants de l'animation nature : l'éducation "pour" l'environnement, centrée sur une plus grande prise de conscience de la fragilité et de la richesse de l'environnement par un individu dans le but de le protéger ou de développer ses qualités ; et l'éducation "par" l'environnement, centrée sur la personne, dont le développement personnel est lié à la reconnaissance de l'environnement comme un lieu d'expérimentation, un cadre de vie et un "territoire de socialisation" [Site web Institut d'éco-pédagogie]. On parle désormais d'éducation "à" l'environnement EE, ou d'éducation relative à l'environnement ErE, utilisée notamment au Québec.

Au niveau institutionnel et international, le début de l'éducation à l'environnement est marqué par la Conférence internationale des Nations unies sur l'environnement humain tenue à Stockholm en 1972. Les États membres de l'UNESCO établissent ensuite en 1976 une définition de l'Éducation relative à l'Environnement lors d'un séminaire fondateur à Belgrade qui sera suivi en 1977 d'une Conférence internationale et intergouvernementale à Tbilissi [ibid.]. "*L'objectif de l'éducation relative à l'environnement est de développer une population mondiale consciente et engagée dans l'environnement et dans les problèmes qui y sont liés ; dotée des connaissances, des compétences, des attitudes, des motivations et de l'engagement à travailler individuellement et collectivement pour la solution de problèmes actuels et pour la prévention des problèmes futurs*". Conférence des Nations Unies de Belgrade, 1976. [Site web Adéquations]

L'EE n'a pas de définition officielle fixe, elle dépend des acteurs, des pays, des chercheurs. Elle peut porter d'autres noms, tel que « communication-sensibilisation à l'environnement » pour les

élus, ou « Education à la Protection des Milieux Aquatiques » (EPMA) pour les gestionnaires et notamment l'Agence de l'Eau RMC.

Pour certains, l'EE est une éducation à part entière, pour d'autres, l'éducation à l'environnement est principalement liée à l'enseignement des sciences environnementales. Entre ces deux conceptions extrêmes, on recense une variété de positions. En France, le Réseau Ecole et Nature indique que le but de l'éducation à l'environnement est de faire naître des citoyens responsables, respectueux des hommes, de la vie, de l'environnement qui les entoure et capables d'agir et de participer à la décision collective.

Les acteurs ne mobilisent donc pas tous la même définition. Pour appréhender la diversité des pratiques de terrain des éducateurs à l'environnement, il est intéressant de se pencher sur les travaux initialement réalisés par A.M. Lucas en 1980/1981, repris et présentés par Lucie Sauvé en 1994. Il s'agit d'une typologie des catégories d'éducation à l'environnement. Cette typologie a été également utilisée par Yves Girault et Cécile Fortin-Debart en 2006 dans leur texte *“Etat des lieux et des perspectives en matière d'éducation relative à l'environnement à l'échelle nationale”* où ils précisent notamment qu'il ne s'agit pas du reflet exact de la réalité mais d'un outil pour analyser une situation.

La première catégorie est appelée “Quand le savoir domine” et privilégie “l'acquisition de connaissances relatives à l'environnement”. L'environnement est perçu comme un objet d'apprentissage [L. Sauvé, 1994].

La deuxième catégorie, “Entre éco-gestes imposés et critique sociale”, place l'environnement comme un but [ibid.]. Il s'agit d'une éducation “pour” l'environnement où on cherche à enseigner les solutions pour résoudre les problématiques environnementales et gérer au mieux les ressources collectives [ibid.]. Au sein de cette catégorie, Robottom et Hart (1993) ont distingué deux courants opposés résumés ainsi par Girault et Fortin-Debart (2006) : « *une approche positiviste où il s'agit de faire adopter les comportements et les gestes qui semblent les plus favorables à l'environnement et qui sont dictés par les experts et les politiques ; le courant de la critique sociale qui invite les apprenants à faire leurs propres choix sociaux à partir d'investigations menées par rapport à des problèmes qui les concernent directement.* »

La troisième catégorie enfin, appelée “La priorité donnée à la personne”, est axée sur la personne, son développement personnel (connaissance de soi, émergence de valeurs, de capacités, définition du rapport à l'Autre) et sa relation à l'environnement. D'après Lucie Sauvé (1994) on y trouve “l'éducation dans l'environnement” où la personne apprend au contact de l'environnement (naturel ou social), et “l'éducation par l'environnement” où « l'environnement est à la fois milieu d'apprentissage et ressource pédagogique. » [Réseau Ecole et Nature, *Guide pratique d'éducation à l'environnement*, 2006, p 24,25]

3. L'apparition du développement durable

La notion de “développement durable”, défini comme le moyen de “répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins” apparaît à la fin des années 1980 [G.H. Brundtland, *Our Common Future*, 1987]. Le développement durable proclame être la forme de développement “responsable”, qui tient compte des sphères économiques, environnementales et sociales.

Le développement durable est aujourd'hui présenté comme un objectif majeur à atteindre, voire parfois comme l'ultime but du développement humain.

4. L'éducation à l'environnement vers un développement durable ou EEDD

En France c'est donc à partir des années 1990 sous l'impulsion des pouvoirs publics que "l'éducation à l'environnement" ou "l'éducation relative à l'environnement" devient progressivement suivant les structures "l'éducation à l'environnement vers un développement durable" ou "l'éducation à l'environnement pour un développement durable" en adoptant le sigle EEDD.

Pour le Réseau Ecole et Nature, la notion de développement durable vient renforcer l'évolution de l'éducation à l'environnement vers une orientation autant sociale qu'environnementale. En France, la circulaire du 8 juillet 2004 remplace celle de 1977 et pose les bases de la généralisation, notamment en milieu scolaire, de l'éducation à l'environnement pour un développement durable, intégrant les facteurs sociaux, économiques et culturels au sein des problématiques environnementales [Site web Education Nationale].

Mais si le sigle EEDD semble largement adopté, il ne fait pas pour autant consensus. En effet, un certain nombre d'animateurs et d'éducateurs, (notamment les pionniers de l'éducation à l'environnement) ou encore de chercheurs, perçoit dans ce glissement de vocabulaire une instrumentalisation de l'éducation à l'environnement au service du développement durable, "*vecteur d'un utilitarisme et d'une pédagogie de réflexe*" [N. Leblanc, Revue Territoires, 2006].

Pour Lucie Sauvé, professeure à l'université du Québec à Montréal (UQAM), l'EE telle qu'elle est désormais présentée dans les grands textes institutionnels et les débats politiques ne semble plus avoir de sens qu'à travers cette finalité à atteindre le développement durable [L. Sauvé, *Aménagement et Nature*, 1997]. Les textes officiels français reflètent cette tendance en parlant aujourd'hui de plus en plus d'"éducation au développement durable (EDD)"

Pour Marie Jacqué, maître de conférences en sociologie à l'université d'Aix-Marseille, c'est le principe même de l'EEDD telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, au nom du développement durable, qui est critiquable. L'EEDD vise à créer des éco-citoyens formés à gérer l'environnement plus qu'à le préserver, à mobiliser des pratiques réparatrices du lien social et du lien à l'environnement. Ces pratiques compensatoires participent à conforter les modes de consommation et ne permettent pas une remise en cause du mode de développement dominant [M. Jacqué, 2003]

5. À la croisée des chemins, comment se fait l'EEDD aujourd'hui ?

Les acteurs de l'éducation à l'environnement se sont heurtés très vite à différents problèmes tels que le manque de reconnaissance de ce domaine, le manque d'organisations professionnelles qui permettent l'action collective, la mutualisation et l'échange de pratiques, ou encore l'absence de formations spécialisées et d'outils pédagogiques adaptés [Réseau Ecole et Nature, *Paysage des réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement*, 2012]. C'est pour palier à ces obstacles que l'EEDD a commencé à fonctionner en réseau. Le terme de « réseau » est très mobilisé dans le domaine de l'EEDD et le mot est parfois utilisé pour désigner des réalités différentes.

Ainsi, avant d'approfondir un peu plus ces différents réseaux en Languedoc-Roussillon, il est apparu intéressant de creuser la notion de réseau : qu'est-ce qu'un réseau ?

Le philosophe Pierre Musso, enseignant-chercheur à l'Université de Rennes 2 et à Télécom ParisTech et ayant écrit le livre "Critique des réseaux" en 2003, revient sur l'histoire du mot en indiquant que le réseau désignait jusqu'à la fin du XVIIIème siècle un filet, un entrelacement de fils, "une mise en relation de chemins et de nœuds". Il y a une idée d'interconnexion, avec une ambivalence fonctionnelle : le réseau permet de contrôler tout en laissant circuler. [P. Musso, *Les Nouveaux Chemins de la Connaissance*, France Culture, 2013].

Le mot réseau tient déjà dans son histoire une idée de mise en relation entre objets.

Au sein du GRAINE LR, le mot réseau est utilisé en permanence dans les discussions quotidiennes et informelles. Désignant parfois un ensemble d'acteurs, parfois une structure associative particulière, le mot ne revêt pas la même signification suivant le contexte. Le GRAINE lui-même est qualifié de « réseau ». Lorsque ce terme désigne un groupe d'acteurs, sa définition circulant à GRAINE peut être résumée par un regroupement d'acteurs organisé et coordonné par une structure (appelée "tête de réseau") et dont les membres sont identifiés et visibles. D'après cette définition, il n'y aurait donc pas de « réseau d'acteurs » sans organisation et coordination.

Est-ce une définition universelle du réseau ? La définition communément admise ?

Nous pouvons nous pencher sur ce qu'en dit la sociologie afin d'enrichir cette vision. La notion de "réseau social" a été utilisée pour la première fois par l'anthropologue John A. Barnes en 1954 (P. Mercklé, *Sociologie des réseaux sociaux*, 2004). Cette notion s'est depuis bien répandue et connaît actuellement un grand succès dans son utilisation la plus moderne : les réseaux sociaux sur internet.

Pierre Mercklé définit un réseau social comme "*un ensemble d'unités sociales et des relations que ces unités sociales entretiennent entre elles, directement, ou indirectement à travers des chaînes de longueurs variables*" [P. Mercklé, *Sociologie des réseaux sociaux*, 2004, p4]. Ces unités sociales peuvent être des individus comme des structures informelles ou formelles (des associations par exemple).

Les sociologues admettent en général que les opinions, les comportements et les relations des individus sont liés aux structures sociales dans lesquelles ils s'insèrent, même si celles-ci ne peuvent expliquer entièrement les choix opérés par les individus. *Un réseau d'acteurs est une structure sociale*. La contrainte structurale est formelle, mais non absolue (Degenne et Forsé, *Les réseaux sociaux*, 2004). Degenne et Forsé parlent de "déterminisme faible", en opposition à un "déterminisme fort" qui supposerait que l'individu n'agit qu'en fonction des normes du groupe dans lequel il est et qu'il aurait intériorisées par le phénomène de socialisation (ibid.). La structure sociale peut elle aussi être modifiée par les relations qui se nouent en son sein. Degenne et Forsé expliquent que "*Cette dernière [la structure sociale] est donc aussi l'effet émergent des interactions*" (Degenne et Forsé, 2004, p 11).

L'idée est donc que l'étude des relations que les individus entretiennent les uns avec les autres permet de mieux saisir la nature des réseaux et les comportements des individus. La relation entre deux acteurs affecte les autres relations du réseau. (Mercklé, 2004, p9).

L'étude de ces relations est l'objet de la sociologie des réseaux. A travers diverses méthodes et outils regroupés sous le nom d'analyse structurale, elle essaie de déterminer les caractéristiques des

réseaux par une approche quantitative. Bien que l'état de construction du réseau dans notre projet puisse sembler a priori incompatible avec une approche quantitative, une caractéristique est tout de même apparue intéressante pour notre étude : la densité. La densité est définie comme le rapport entre le nombre de liens entre acteurs existants, et le nombre maximum de liens entre acteurs qu'il pourrait y avoir dans ce réseau. La densité est ainsi comprise entre 0 et 1. Plus le nombre est proche de 1 et plus le réseau est dense et donc les acteurs entretiennent de nombreuses relations entre eux. Si la densité est de 1, on dit que le graphe est "complet" ou qu'il s'agit d'une "clique" (Mercklé, 2004, p 28). Si la densité est de 0, alors les acteurs n'entretiennent pas de relations entre eux et sont isolés les uns des autres (dans ce cas là, nous ne pouvons pas vraiment parler de réseau).

Dès lors, un réseau peut exister du moment que des acteurs ayant un point commun sont présents, même si très peu de liens sont entretenus (densité très faible).

Dans cette étude, nous souhaitons étudier également l'état actuel, le degré de mise en réseau des acteurs en LR. Ainsi, la notion de densité paraissait utilisable. Mais nous avons conscience qu'il serait très délicat de la déterminer du fait de l'état d'émergence du réseau. Nous espérons cependant pouvoir obtenir une idée approximative de l'état actuel des liens entretenus et voir si un « réseau » au sens de la sociologie existe déjà.

Nous pouvons voir que GRAINE ne mobilise pas la même définition que celle ressortant de la sociologie des réseaux. Garder à l'esprit cette double définition pourra permettre de prendre du recul quand au vocabulaire utilisé et aux objectifs attribués au réseau dans ce projet. C'est donc avec ce nouvel éclairage que nous pouvons mieux appréhender les réseaux territoriaux et thématiques du domaine de l'EEDD.

Revenons donc à la pratique de l'EEDD. Des réseaux territoriaux ont donc été créés pour palier aux obstacles cités plus haut. Les réseaux territoriaux peuvent être définis comme des groupes d'acteurs liés au domaine de l'EEDD rassemblés sur la base de l'appartenance à un territoire géographique. Cette structuration sera peut-être amenée à être modifiée lors du regroupement de la région LR avec la région Midi-Pyrénées dans le cadre de la réforme des régions.

Ces réseaux territoriaux ont permis aux acteurs d'échanger au sein de structures identifiables, d'apprendre les uns des autres par l'échange d'expérience et d'améliorer leur visibilité. A l'échelle nationale, c'est le Réseau Ecole et Nature qui a été actif dès 1983 sans existence formelle, puis dès 1990 de manière formelle avec un statut d'association officiellement déposé. A l'échelle régionale ce sont les Groupes Régionaux d'Initiation et d'Animation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE) qui ont vu le jour (bien que certains réseaux régionaux aient fait le choix d'adopter un autre nom, comme le REEB en Bretagne par exemple). Le GRAINE Languedoc-Roussillon, basé à Montpellier, est ainsi un des premiers à apparaître en 1991. Il existe également des réseaux territoriaux à l'échelle départementale.

Ainsi, en France, on compte aujourd'hui 27 réseaux territoriaux (régionaux ou départementaux) actifs qui mettent en lien des acteurs variés tels que des associations, des établissements publics, des éducateurs, des enseignants, des collectivités, des entreprises, des individuels... L'EEDD reste tout de même portée majoritairement par le domaine associatif.

Bien que le Réseau Ecole et Nature soit le réseau à l'échelle nationale, les GRAINE les réseaux à l'échelle régionale, et qu'il existe aussi quelques réseaux départementaux, ce gradient d'échelle n'implique pas pour autant de relation hiérarchique. Un fonctionnement horizontal et participatif est

privilegié. Toutes ces associations sont indépendantes, même si elles travaillent ensemble. Ainsi, tout acteur peut participer aux projets et instances décisionnelles de chaque niveau. En interne, ce fonctionnement se traduit en général par l'organisation en groupes de travail, comités de pilotage, comités techniques... composés des membres du réseau. [Réseau Ecole et Nature, *Paysage des réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement*, 2012]

Si le fonctionnement en réseau est largement répandu dans le domaine de l'EEDD, tous ses acteurs ne font cependant pas partie d'un réseau territorial.

6. Quelle place alors pour l'acteur au sein de ces réseaux ?

Etre membre d'un réseau n'est pas être acteur d'un réseau. On appartient au réseau en tant qu'acteur tant qu'on y est actif, qu'on est motivé et impliqué personnellement, même sans être forcément adhérent à la structure officielle qui porte le réseau [Réseau Ecole et Nature, *Fonctionner en réseau*, 2002, p19].

Au sein d'un réseau territorial, les adhérents en lien avec les animateurs du réseau, peuvent proposer de créer un dispositif de réseau. Il s'agit d'actions collectives menées par les membres du réseau. Par exemple, ils peuvent proposer de monter un groupe thématique, groupe de réflexion sur une thématique spécifique et dont les participants sont les membres ou les partenaires du réseau. Les groupes thématiques vont de pair avec les réseaux thématiques, qui *“ouvrent des espaces de mutualisation aux acteurs de terrain, leur permettant d'échanger sur leurs pratiques pédagogiques et de se co-former. Ces dynamiques dotées de moyens d'échanges spécifiques (listes de diffusion, sites Internet) prennent principalement corps sous forme de journées d'échanges”* [Site web du GRAINE LR].

Le groupe thématique peut donner naissance ou non à un dispositif pédagogique. Les dispositifs pédagogiques *“sont des actions éducatives de nature collective ou campagnes de sensibilisation, portées et coordonnées par les réseaux, dont l'action pédagogique est réalisée par les adhérents”* [Ibid.].

Mais un groupe thématique peut décider de porter des actions d'EEDD sans les formaliser au sein d'un dispositif pédagogique. De même, un dispositif pédagogique peut exister sans groupe thématique.

7. Faire de l'EEDD sur le thème de l'eau

L'EEDD traite de toutes les thématiques liées à l'environnement. Et en Languedoc-Roussillon, l'un des enjeux majeurs est l'eau. L'éducation à l'environnement sur le thème de l'eau est couramment abrégée en « éducation à l'eau ». Le GRAINE LR ne porte pas de définition précise de l'éducation à l'eau et il nous faudra la déterminer a posteriori.

II. L'eau, un enjeu majeur en Languedoc-Roussillon

1. Pourquoi travailler sur le thème de l'eau?

L'eau est partout, elle est nécessaire à toutes les formes de vie comme à notre vie de tous les jours. Elle est le support d'une grande diversité d'usages et donc de conflits, elle est présente dans

des milieux variés et peut présenter un risque très élevé. Ainsi de nombreuses problématiques lui sont liées telles que sa quantité, son accès, sa qualité, son gaspillage, sa gouvernance et sa maîtrise...

2. Les enjeux liés à l'eau en Languedoc-Roussillon

Le climat à dominante méditerranéenne est caractérisé par une alternance de sécheresses et de forts épisodes pluvieux (épisodes cévenols et phénomènes apparentés) qui entraîne de fortes variations de débit des cours d'eau avec notamment des étiages très marqués en été. La région connaît fréquemment des inondations dévastatrices en début d'automne, comme par exemple celle de novembre 1999 dans l'Aude ayant fait 30 morts, ou plus récemment celles de 2011 et 2012 dans l'Hérault. La combinaison de ce climat particulier et d'une géologie à substrat karstique fait que l'eau est inégalement répartie dans le temps et dans l'espace [Site web de la DREAL LR, 2014].

Malgré cette disponibilité de l'eau très variable, les prélèvements sont forts. Les trois usages majoritaires de l'eau en LR sont l'irrigation (notamment pour la viticulture), l'eau potable et les loisirs (sports d'eau, piscines, ...). Il y a de nettes différences dans la répartition des prélèvements (voir fig. ci contre). Cette hétérogénéité s'explique par le fait que le volume d'eau prélevé est fonction de l'attractivité résidentielle et touristique et de l'importance des surfaces irriguées. Les surfaces irriguées en Lozère occupent une très faible part et le dynamisme démographique y est plus faible. [Site web de la DREAL LR, 2014].

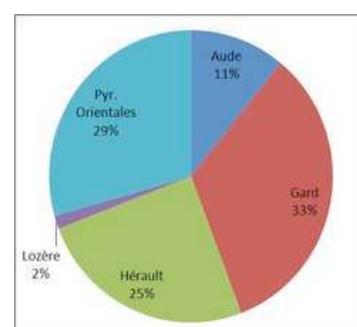


Figure 1 : Répartition des prélèvements d'eau par départements pour l'eau potable et l'irrigation en 2010

Le Languedoc-Roussillon est une région où l'eau n'est pas seulement un problème, ou un danger. Elle est aussi l'un de ses plus beaux atouts. Le Languedoc-Roussillon compte 230 km de littoral, une grande variété de paysages liés à l'eau et une richesse biologique exceptionnelle.

L'agence de l'Eau RMC dans son Xème programme "Sauvons l'eau" ainsi que la DREAL dans son Profil Environnemental Régional du Languedoc-Roussillon mettent en avant 3 enjeux principaux liés à l'eau aujourd'hui dans la région : la gestion quantitative de l'eau, la qualité de l'eau et la lutte contre les pollutions, ainsi que la lutte contre les dégradations des milieux aquatiques. Ces enjeux se retrouvent aujourd'hui dans les textes définissant les orientations et priorités pour la gestion de l'eau en Languedoc-Roussillon.

3. Les outils de planification et de gestion de l'eau

Normalement mises en œuvre par les administrations publiques, les politiques publiques sont des outils incontournables du domaine de l'eau. De plus en plus d'acteurs comme les associations s'impliquent progressivement dans leur définition et leur application.

J.C. Thoening définit le concept de politique publique comme "les interactions d'une autorité investie de la puissance publique et de la légitimité gouvernementale sur un domaine spécifique de la société ou du territoire". E. Page (2006) donne 4 éléments constitutifs d'une politique publique : «Une politique publique est la combinaison de quatre éléments : 1) des principes – une

représentation générale sur la manière de gérer les affaires publiques ; 2) des objectifs – des priorités spécifiques définies par rapport à un enjeu particulier ; 3) des mesures concrètes – des décisions, des instruments et 4) des actions pratiques, des comportements des fonctionnaires chargés de mettre en œuvre les mesures prises » [dans Lascoumes et Le Galès, Sociologie de l'action publique, 2012].

En France métropolitaine, le territoire est divisé en six grands bassins hydrographiques. Le Languedoc-Roussillon est majoritairement sur le bassin Rhône Méditerranée et Corse (RMC) (80% de la surface régionale, en orange sur la carte ci contre) mais deux autres bassins hydrographiques sont aussi représentés : les bassins Adour Garonne (en vert sur la carte) et Loire-Bretagne (en violet sur la carte), présent principalement en Lozère. Etant à cheval sur 3 bassins hydrographiques, le département de la Lozère constitue en ce sens un cas unique en France.

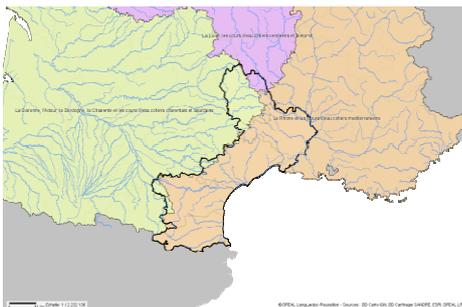


Figure 2 : Carte des 3 grands bassins hydrographiques en L.R.

A chaque bassin hydrographique correspond un établissement public autonome, appelée Agence de l'eau. L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (RMC) couvre ainsi les départements de l'Hérault, du Gard, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales et une petite partie de la Lozère, dont la majorité du territoire est couvert par l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Sur chaque grand bassin hydrographique un Comité de Bassin est formé. Il élabore un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE), qui définit les grandes orientations de la gestion de l'eau sur le territoire.

Ensuite, à l'échelle d'un bassin versant, les Commissions Locales de l'Eau élaborent un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE). Le bassin versant est une surface élémentaire sur laquelle toute l'eau des précipitations qui tombe sort par un seul exutoire (ou s'évapore). Il est souvent délimité par deux lignes de crête.

Enfin, à une échelle qui peut être encore plus locale et qui correspond à une masse d'eau cohérente (nappe, bassin versant, étang...) un accord technique et financier appelé contrat de milieu peut être signé entre les différents partenaires : préfet de département, Agence de l'Eau et collectivités territoriales.

Ainsi, l'eau est un élément incontournable du Languedoc-Roussillon. Elle est facteur d'une attractivité touristique dont les retombées économiques sont importantes, mais aussi support d'une richesse biologique à préserver. Rare et abondante à la fois, calme et capricieuse, elle est liée à de nombreux risques. Son utilisation n'échappe pas aux conflits d'usage et sa gestion est un point clef des politiques territoriales.

L'EEDD est un domaine qui s'est saisi de la thématique de l'eau. Cette volonté de créer un réseau régional sur l'éducation à l'eau intervient dans un contexte particulier, inhérent au fonctionnement même des réseaux territoriaux d'EEDD mais également des sollicitations précédentes des acteurs sur la thématique.

III. Contexte spécifique du projet : acteurs, initiatives et contraintes

1. Le GRAINE Languedoc-Roussillon

Le GRAINE LR, apparu officiellement sous le statut d'association de loi 1901 en 1991 et basé à Montpellier, est donc le réseau régional d'EEDD. Il comprend actuellement 6 salariés (1 directeur, 1 coordinatrice, 1 documentaliste et 3 animateurs de réseau). Les animateurs de réseau coordonnent chacun 1 réseau thématique régional (Agenda 21, Mer et Littoral, Santé-Environnement). Le GRAINE LR possède les agréments « Jeunesse et Education populaire » et « Protection de l'Environnement ».

La région Languedoc-Roussillon est la seule en France à posséder un réseau départemental d'EEDD dans chacun de ses départements : ainsi il existe le Réel 48 en Lozère, la MNE-RENE 30 dans le Gard, COOPERE 34 dans l'Hérault, Gée Aude dans l'Aude et la TRAM'66 dans les Pyrénées-Orientales.

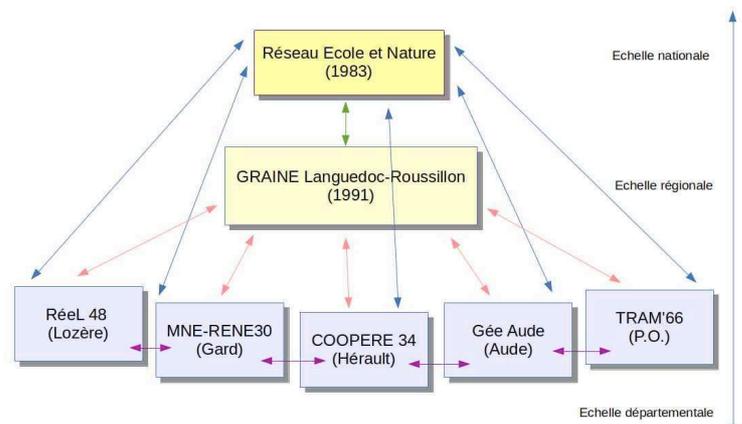


Figure 3 : Fonctionnement horizontal des réseaux territoriaux d'EEDD en L.R.

Ces 5 réseaux départementaux, associés au réseau régional, travaillent ensemble (voir fig ci-dessus) et rassemblent 436 adhérents, majoritairement des associations.

2. Un fonctionnement en réseau

Le GRAINE LR possède tout d'abord un fonctionnement associatif, avec un Conseil d'Administration constitué d'adhérents. Ensuite, comme les autres réseaux territoriaux d'EEDD, il fonctionne en réseau. Ainsi, tous les adhérents sont traités sur une base horizontale, et la co-construction des projets est privilégiée. Chacun doit pouvoir retirer un bénéfice personnel de cette relation de réseau à double sens.

C'est ancré dans ce fonctionnement là que la création du nouveau réseau régional thématique sur l'éducation à l'eau se veut. La réalisation préalable de l'état des lieux doit permettre d'inclure les acteurs dès le début de la dynamique. Cette volonté du GRAINE apporte un certain nombre de contraintes à la mise en œuvre de cet état des lieux et induit une exigence forte sur la définition de la méthodologie à suivre.

L'implication des acteurs dans la démarche faisait écho aux concepts de concertation et de dialogue territorial. Nous avons en effet mis en place des étapes lors de ce projet qui renvoient à la mise en place d'un processus de dialogue territorial, qui mobilise notamment le principe de concertation.

Le concept de dialogue territorial combine les notions de concertation et de médiation sur le thème de la gestion de l'environnement et du territoire. Le dialogue territorial permet par exemple la mise en place d'un processus de participation des acteurs. L'expression a été créée par Philippe Barret, agronome et médiateur au sein de l'association GEYSER. [Site web association GEYSER]

Les étapes du dialogue territorial qui nous intéressent particulièrement dans notre projet sont les étapes préalables à la définition de la méthodologie à suivre pour répondre à notre question de travail, qui se fera ensuite en concertation.

Philippe Barret, dans son livre *Guide pratique du dialogue territorial*, indique qu'il est crucial de bien préparer le dialogue, avant de se lancer dans la conduite d'un diagnostic ou d'un état des lieux. Pour cela, il faut s'assurer premièrement que tous les participants sont prêts à s'engager dans le dialogue et à s'investir dans la démarche. Ensuite, les animateurs ont besoin d'établir un rapide diagnostic initial pour saisir l'essentiel de la situation qui amène à vouloir ce dialogue et notamment pré-identifier les acteurs concernés. Puis il est nécessaire, si possible dès le début, de créer une instance de dialogue pouvant être temporaire ou permanente, et qui réunira selon une fréquence déterminée les acteurs. Cette instance de dialogue peut prendre plusieurs formes et appellations. Il est incontournable de définir les règles du dialogue et de prêter une attention particulière aux acteurs présents : il faut permettre à tous ceux souhaitant s'engager dans le dialogue de pouvoir le faire (au moins par le biais de représentants) et s'assurer de la représentation et de la légitimité des acteurs. Enfin, il est nécessaire de choisir le mode de réalisation de l'état des lieux. Trois cas existent. Dans le premier cas, l'état des lieux est réalisé par les initiateurs du processus puis soumis aux autres acteurs. Dans le second cas, les acteurs de l'instance de dialogue participent à la définition de son cahier des charges mais pas à sa réalisation. Dans le dernier cas, l'état des lieux est entièrement ou partiellement réalisé au sein de l'instance de dialogue. [P. Barret, *Guide pratique du dialogue territorial*, 2003]

Ensuite, une fois l'instance de dialogue créée et les modalités ci-dessus respectées, la définition d'objectifs communs et de méthodes à suivre pour réaliser l'état des lieux mobilise le concept de concertation.

Jean-Eudes Beuret, enseignant chercheur à Agrocampus Ouest Rennes, définit dans son livre intitulé "La conduite de la concertation pour la gestion de l'environnement et le partage des ressources" (2006) la concertation ainsi : "*La concertation se base sur un dialogue horizontal entre les participants, dont l'objectif est la construction collective de visions, d'objectifs, de projets communs, en vue d'agir ou de décider ensemble. Il n'y a pas obligatoirement de partage du pouvoir de décision entre les participants et la décision n'est pas l'objectif premier de la concertation, dont l'intérêt réside avant tout dans le fait de construire des objets communs*" [J.E. Beuret, *La conduite de la concertation*, 2006, p 71].

Pour visualiser les étapes de la concertation, le processus de concertation peut être schématisé comme un arbre. A la base du processus, il se trouve une graine. La graine est l'évènement qui a fait émerger l'objet de concertation. Dans le cadre de notre projet, la graine est double : il s'agit du constat du manque de visibilité des projets d'éducation à l'eau malgré un foisonnement d'initiatives, et le ressenti d'une volonté d'interconnaissance et d'échanges entre acteurs. Les racines de l'arbre sont ensuite les différentes catégories d'acteurs qui vont constituer le réseau de participants à la concertation. Plus elles seront nombreuses et plus l'arbre sera stable. Le tronc est le premier réseau d'acteurs rassemblés pour participer à la concertation. Il permet à la dynamique d'échanges de réellement s'engager, et semble plus efficace lorsque les premiers participants et les premiers objets de discussion ne sont pas susceptibles de conduire à une rupture. Ce tronc est consolidé par un apprentissage commun des participants qui apprennent à se connaître et à faire ressortir leurs

objectifs communs de façon à aller dans le même sens. Puis viennent les branches de l'arbre, qui correspondent à l'élargissement du réseau initial de participants à la concertation et de sujets abordés. Enfin, les fruits apparaissent et matérialisent les résultats concrets de la concertation [J.E. Beuret, *La conduite de la concertation*, 2006, p 96-104].

Ce processus séquentiel de concertation a été mobilisé pour définir la méthodologie présentée dans le chapitre suivant.

Ces concepts ont été mobilisés pour favoriser une implication efficace des acteurs dans la démarche.

3. Territoires et initiatives locales

L'échelon régional doit automatiquement prendre en compte les diversités et spécificités des territoires départementaux.

Dans quatre des départements, le réseau départemental d'EEDD présent porte déjà un dispositif de réseau lié à l'eau (voir tableau ci-dessous). Ces initiatives départementales sont en premier lieu une richesse et une expérience sur laquelle s'appuyer, mais apporte également une contrainte. En effet, le futur réseau régional se doit de venir en complémentarité de ces dispositifs de réseau, éviter la redondance autant dans les sujets traités que dans la sollicitation des acteurs.

Département	Nom du réseau EEDD départemental	Nom du dispositif de réseau lié à l'eau coordonné et animé	Nature du dispositif de réseau
Lozère	RéeL 48	<i>Fête de l'eau</i>	Dispositif pédagogique
Gard	MNE-RENE 30	Eau Climat Risques Majeurs	Groupe thématique
		<i>Gard à l'eau ! et Eau Climat</i>	Dispositifs pédagogiques
Hérault	COOPERE 34	- <i>Eau d'Ici et d'Ailleurs</i>	Groupe thématique
Pyrénées-Orientales	TRAM'66	Eau	Groupe thématique

Tableau 1: Groupes thématiques et dispositifs pédagogiques sur le thème de l'eau coordonnés par les réseaux départementaux d'EEDD en L.R.

La multiplicité des structures identifiées "EEDD" en L.R. peut également induire de la confusion notamment auprès des gestionnaires de l'eau et financeurs peu habitués des réseaux d'EEDD. Par exemple à Montpellier, en plus du GRAINE LR, se situent également le siège du Réseau Ecole et Nature, réseau national d'EEDD et de COOPERE 34, réseau départemental d'EEDD. Ainsi clarifier les différentes échelles d'action est alors nécessaire pour expliquer l'utilité et la complémentarité des initiatives.

La volonté de GRAINE de créer un réseau régional thématique sur l'eau intervient après des actions de réseau qui ont pointé la nécessité d'échanger entre acteurs sur cette thématique. Mais il faut tenir compte des initiatives précédentes, afin d'éviter de solliciter les acteurs du réseau qui peuvent estimer qu'on leur en demande trop sans avoir suffisamment de bénéfices en retour. Concernant les actions précédentes sur le thème de l'eau en Languedoc-Roussillon, nous pouvons notamment relever quatre principales initiatives qui ont sollicité les acteurs de la région et qui ont déjà établi des faits en termes de diversité des initiatives sur l'éducation à l'eau et de présence d'une volonté d'interconnaissance et d'échanges entre acteurs sur la région.

En 2012/2013 se sont tenues les Vème Assises Régionales de l'Education à l'Environnement, qui s'inscrivent dans une dynamique nationale. *“Les Assises permettent à l'ensemble des acteurs de s'exprimer sur la question de l'EEDD et de participer à l'élaboration collective d'une politique partagée. Il s'agit de faire un point d'étape et de dégager une vision des enjeux liés au développement de l'EEDD, à chaque échelle de territoire”* [Site web du GRAINE LR]. Elles sont organisées par les réseaux EEDD, mais aussi par certaines collectivités territoriales et l'Etat, signataires de la Convention Cadre Régionale pour l'EEDD en L.R. Les Vème Assises ont eu lieu en 2012/2013. Leur format a été basé sur des journées thématiques en département suivies d'un rassemblement de synthèse régionale. Ces Vème Assises ont mobilisé près de 1000 personnes. Dans le département des Pyrénées-Orientales, il s'agissait des Assises “Eduquer à l'eau”, qui ont réuni 46 participants, issus du milieu associatif mais également de collectivités territoriales et notamment tous les syndicats de bassin du département.

Ces Assises ont fait pressentir un besoin d'interconnaissance des acteurs, mais également un intérêt fort des acteurs pour échanger sur le sujet qui semblait concerner nombre d'entre eux en Languedoc-Roussillon.

De plus, le réseau national Ecole et Nature a également travaillé sur la thématique de la pédagogie à l'eau fin 2012. Leur objectif était de montrer les différentes façons de faire de l'éducation à l'eau en France et dans les pays limitrophes, sur la base de présentations de projets. 22 associations du Languedoc-Roussillon avaient répondu à leur questionnaire en ligne et présenté un de leurs projets. Ce recueil d'expériences a donné lieu à l'écriture collective du livre *Culture Eau : pour des pratiques éducatives diversifiées*.

Un outil national appelé Tableau de Bord est décliné à l'échelle régionale. Il s'agit d'une base de données alimentée par les associations qui y entrent chaque année des données sur leurs activités et projets, leurs ressources et leurs emplois..., etc. Le Tableau de Bord a vocation à être représentatif de l'EEDD en région et se veut un outil de gestion pour les associations. Mais le nombre d'associations le renseignant n'est pas encore assez élevé pour en tirer des conclusions représentatives. La plupart de ces associations prennent le temps de renseigner cet outil parfois contraignant alors qu'elles ne l'utilisent pas pour gérer leurs projets et leur budget, mais plus pour contribuer à la dynamique collective. Ceci implique donc pour elles un temps important consacré au réseau. Par conséquent, 38 associations qui travaillent sur le thème de l'eau et qui renseignent le tableau de bord, communiquent déjà un certain nombre d'information à GRAINE et se sentent déjà particulièrement sollicitées.

Enfin, dans les Pyrénées-Orientales, un diagnostic a été réalisé pendant les mois d'avril et mai 2014 par la TRAM'66 concernant les acteurs de l'éducation à l'eau, notamment auprès des syndicats de bassin versant du département. Le groupe thématique sur l'eau du département travaille actuellement à l'élaboration d'un outil pédagogique qui serait adapté au département. Le GRAINE LR a pu récupérer les informations sur les acteurs interrogés.

Il a été important de tenir compte de ces différentes initiatives dans notre façon d'approcher les acteurs afin notamment d'être en mesure d'explicitier la spécificité de cette démarche d'état des lieux pour que les acteurs ne la trouvent pas redondante. Il a fallu également essayer de valoriser au maximum les différentes données sur les acteurs et leurs projets déjà à disposition à travers les précédentes sollicitations. Enfin, il a été nécessaire de faire apparaître l'utilité de cette démarche et ce que les acteurs pourront en retirer (bénéfice mutuel).

4. Partenariat et financement

Ce projet est financé par l'Agence de l'Eau RMC, la DREAL LR, et la Région LR. Il intervient dans le contexte de la signature d'un premier contrat entre le GRAINE LR et la délégation de Montpellier de l'Agence de l'Eau RMC, avec qui le GRAINE a déjà travaillé à de nombreuses reprises par le passé. L'Agence subventionne une partie de la réalisation de l'état dans le cadre de son Xème programme. Bien que l'Agence de l'Eau RMC et le GRAINE LR soit « partenaires », il est toujours nécessaire de rappeler qu'il s'agit du projet de GRAINE, qui n'est aucunement en position de prestataire, et qui donc reste indépendant dans ses choix. Dans le cadre de ce contrat, il a été convenu qu'un document de synthèse de l'état des lieux régional soit réalisé.

Synthèse

L'EEDD est donc un domaine particulier, en constant mouvement dont le fonctionnement et le vocabulaire mobilisé sont spécifiques. L'eau est un enjeu très fort en L.R., la sensibilisation sur ce thème apparaît essentielle pour compléter et renforcer les politiques de gestion de l'eau et d'aménagement des milieux. Les acteurs de la région sont de plus en plus nombreux à s'en saisir. Cette partie mêlant éléments de contexte et apports de la littérature permet ainsi de saisir un peu mieux ce domaine particulier qu'est l'EEDD, les enjeux liés à l'eau en LR et le contexte local chargé dans lequel arrive cet état des lieux. C'est sur ces bases que la méthodologie à adopter a du être définie.

Chapitre III : Méthodologie adoptée

I. Introduction

La question qui a guidé le travail présenté dans ce mémoire est la suivante : **Comment la réalisation d'un état des lieux des pratiques d'éducation à l'eau en Languedoc-Roussillon favorise-t-elle la construction d'un réseau d'acteurs organisé ?**

Pour mener un état des lieux assez complet et qui nous permette en parallèle d'amorcer une dynamique de mise en réseau des acteurs, nous souhaitons obtenir des informations variées sur les acteurs et les projets, mais également sur les dynamiques à l'œuvre dans ce domaine en Languedoc-Roussillon. Le manque de visibilité sur les acteurs et les projets ainsi que l'état d'émergence de la mise en réseau des acteurs nous ont amenés à privilégier une récolte large de données variées, car nous souhaitons avoir une vue d'ensemble plus qu'un degré de détails trop important sur seulement certains aspects.

Ainsi, en tenant compte du contexte et en s'appuyant sur les éléments tirés de la littérature, trois domaines généraux de résultats ont alors été visés :

- La récolte de données globales et factuelles sur les territoires, les acteurs et les projets
- La récolte d'informations sur le degré d'interconnaissance et d'échanges entre acteurs
- L'implication progressive des acteurs

Nous avons décidé de récolter les informations recherchées via des approches différentes. Pour obtenir des données dans les trois domaines généraux de résultats recherchés, nous avons établi une méthodologie en 5 étapes, chacune servant de support d'informations :

- La formation d'un comité technique et l'implication d'un premier cercle d'acteurs
- Des entretiens avec les animateurs des réseaux départementaux d'EEDD
- Des questionnaires en ligne à destination des acteurs ciblés
- Des entretiens avec quelques acteurs ciblés
- Une journée régionale de rencontre et d'échanges ouverte à tous

II. Etapes méthodologiques détaillées

1. Formation d'un comité technique et implication d'un premier cercle d'acteurs

L'implication d'un premier cercle d'acteurs avait un double objectif : définir en concertation les autres étapes opérationnelles de la méthodologie et impliquer un petit groupe solide d'acteurs. Au regard de la littérature, l'implication des acteurs dès le début de la démarche nous paraissait une étape riche et essentielle pour que les acteurs puissent très tôt s'approprier la dynamique.

Nous souhaitons principalement impliquer des acteurs dans la définition de la méthodologie à suivre pour réaliser l'état des lieux, et également leur donner la possibilité d'être force de proposition sur sa mise en œuvre opérationnelle étape par étape. En revanche, nous ne souhaitons pas les impliquer dans sa réalisation directement. J'ai donc pris en charge la majeure partie de la réalisation de cet état des lieux. C'est pourquoi dans la suite de ce document la distinction entre "je" (stagiaire, réalisation de l'état des lieux) et "nous" (comité technique, définition de la méthode) sera effectuée, comme marqueur de la répartition des rôles, qui est un élément méthodologique important.

Pour cela, il a été décidé de monter un « comité technique ». Pour le constituer, notre choix s'est porté sur la réunion d'un groupe d'acteurs de petite taille, volontaires, déjà investis sur cette thématique et connaissant le fonctionnement de GRAINE, pour éviter comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent les éventuels blocages dès le début de la démarche.

Pour la possibilité aux acteurs de s'impliquer, un appel à participation a été réalisé via une liste de diffusion regroupant tous les adhérents des réseaux territoriaux d'EEDD du LR, c'est à dire environ 436 acteurs. Parmi ces adhérents, on retrouve bien sûr une majorité d'associations, mais aussi quelques partenaires financeurs, collectivités territoriales, enseignants... Le comité technique a ainsi été formé de 12 personnes et a défini en concertation les étapes suivantes présentées ci-dessous.

2. Entretiens avec les animateurs et coordinateurs de réseaux départementaux d'EEDD

Le Languedoc-Roussillon possède, en plus du réseau régional d'EEDD, un réseau départemental dans chacun de ses cinq départements. Les animateurs et coordinateurs de ces réseaux sont des personnes ressources, qui connaissent bien leur département et les acteurs du territoire. Ils sont chargés d'animer le réseau EEDD regroupant différentes structures sur leur département et quatre d'entre eux animent également un ou plusieurs dispositifs de réseau liés à l'eau. De plus, dans une optique de réseau régional, ces structures sont des piliers incontournables, dont le rôle de relai local est indispensable. Au vu du temps réservé à la démarche, le fait de pouvoir s'appuyer sur la connaissance et l'expérience que les animateurs et coordinateurs de réseaux départementaux ont accumulées était un atout précieux.

Ces entretiens avaient pour but d'expliquer la démarche, la volonté de complémentarité avec les dynamiques de réseau départementales et d'obtenir des informations variées afin d'avoir une impression générale de la situation de l'éducation à l'eau dans chaque département et ainsi mieux comprendre les réponses des acteurs, en ayant des éléments de contexte plus locaux.

Sur la base d'entretiens semi-directifs, je me suis donc entretenu avec un animateur ou un coordinateur de réseau dans chaque département ; par téléphone avec la coordinatrice des Pyrénées-Orientales pour des questions de distance, en face à face avec les animateurs ou coordinateurs de l'Hérault (à Montpellier), du Gard (à Alès), de l'Aude (à Carcassonne), et de la Lozère (à Montpellier lors d'un déplacement de l'animateur). J'ai rencontré à chaque fois la personne en charge de la thématique « Eau ». Ces entretiens ont duré de 1h à 2h suivant la disponibilité des acteurs. *Cf Annexe I Guide d'entretien pour les animateurs des réseaux départementaux d'EEDD*

Les informations recueillies ont été analysées de façon qualitative, en mettant l'accent sur les similitudes et les divergences entre les départements à travers des points qui ressortaient majoritairement lors des entretiens.

3. Élaboration et diffusion de questionnaires en ligne à destination des associations EEDD et des syndicats de bassin versant

Il a été décidé dans un souci de faisabilité (en termes de temps et capacité humaine) de prioriser les publics ciblés pour la récolte de données. Ainsi, il a été décidé de se concentrer d'abord sur les associations adhérentes aux réseaux d'EEDD et sur les syndicats de bassins versants de la région. La représentante du conseil d'administration du GRAINE dans le comité technique a rappelé à ce stade que les adhérents des réseaux d'EEDD (et donc principalement les associations d'EEDD) doivent rester en toute circonstance une priorité pour le réseau. Les syndicats de bassin versant sont des acteurs incontournables de la gestion de l'eau. De plus, ces deux types d'acteurs sont facilement identifiables, et travaillent déjà sur l'eau ou l'environnement.

Environ 70 associations d'EEDD travaillant sur la thématique de l'eau ont été pré-identifiées via les données du tableau de bord et de l'annuaire du site internet du GRAINE lors d'un rapide diagnostic initial réalisé en interne afin de préparer le lancement du projet. En ce qui concerne les syndicats de bassin, nous en avons ciblé 29 en L.R., identifiés grâce à nos échanges avec notre interlocutrice à l'Agence de l'Eau RMC. Ces syndicats ont la compétence nécessaire à la mise en place d'action d'information et sensibilisation. Nous trouvons intéressant d'obtenir les réponses de tous les syndicats ayant cette compétence, qu'ils fassent de l'éducation à l'eau ou non, de façon à identifier éventuellement les raisons de l'absence de projet d'éducation à l'eau au sein des structures. Il a été décidé d'inclure les autres acteurs et notamment les collectivités (autres que syndicats de bassin) dans un deuxième temps.

Il a donc été décidé d'approcher ces deux catégories de public dans un premier temps par un questionnaire en ligne spécifique à chaque catégorie et qui abordait des thèmes précis définis comme prioritaires en comité technique, sans être pour autant trop longs, ce qui aurait risqué de démotiver les acteurs. La sélection des sujets abordés a été réalisée en fonction de 3 critères : la volonté d'obtenir ces informations d'un grand nombre d'acteurs, l'adaptabilité de l'information recherchée à cette méthode de récolte de données et enfin le pouvoir discriminant de l'information pour le choix des structures à rencontrer par la suite. Cette étape avait pour objectif d'obtenir des informations générales sur les acteurs et les projets d'éducation à l'eau en Languedoc-Roussillon.

Cf Annexes II et III Questionnaires en ligne à destination des associations et syndicats de bassin

Le questionnaire en ligne a semblé être l'outil le plus adapté à une récolte de données large, relativement facile à mettre en œuvre dans sa forme, et permettant de garder et gérer les réponses directement dans un classeur Excel pour plus de lisibilité. Le questionnaire en ligne est aussi un outil régulièrement mobilisé dans les réseaux d'EEDD, quelle que soit l'échelle d'action. De fait, cette méthode a bénéficié d'une sorte de notoriété supposée qui nous a conduits à la juger comme la plus pertinente. Le questionnaire nous permettait de plus de mobiliser une approche quantitative qui, même si les résultats ne peuvent pas être qualifiés de représentatifs, nous permettait d'obtenir une première idée afin de cibler certains acteurs et d'approfondir certains thèmes plus tard en entretiens qualitatifs.

La diffusion de ces questionnaires s'est faite via la liste de diffusion des adhérents des réseaux en ce qui concerne les associations d'EEDD, et par envoi personnalisé par mail après un appel expliquant la démarche à chaque syndicat identifié. Les acteurs renseignaient ainsi directement en ligne le questionnaire, excepté pour les syndicats de bassin des P.O. qui ont été appelés pour compléter les informations obtenues à travers le diagnostic de la TRAM'66.

Le traitement de ces questionnaires s'est appuyé d'abord sur une base de graphiques et de listes réalisés avec la fonction « résumé des réponses » de Google Document. Chaque information était vérifiée au regard des profils des structures, pour s'assurer que les questions avaient bien été comprises. Puis pour chaque grand item (mode d'action, thématique, public cible... etc), les tendances révélées ont été synthétisées et comparées entre associations et syndicats de bassin versant. Les tendances observées ont soulevé des questions qui ont été exposées tout au long du chapitre suivant.

4. Entretiens approfondis sur un panel restreint

Il a été décidé d'approfondir les données récoltées dans les réponses aux questionnaires en ligne par la conduite d'entretiens semi-directifs courts avec quelques structures. Pour des raisons de temps, les entretiens ont été réalisés par téléphone. Puisque ces entretiens ne concernaient que deux catégories d'acteurs et qu'ils s'appuyaient sur des informations récoltées dans les questionnaires en ligne auxquels tous les acteurs ciblés n'avaient pas répondu, nous avons fait le choix d'un format relativement court, 30 minutes, pour ne pas se disperser et recueillir une masse trop importante d'informations détaillées. Ainsi l'entretien était relativement directif.

L'objectif était d'approfondir les informations récoltées par les questionnaires sur divers points qui nous semblaient judicieux : l'interconnaissance des acteurs, le lien des projets avec les politiques publiques de l'eau, les valeurs attribuées à l'EEDD, les freins au montage des projets d'éducation à l'eau...

Cf Annexe IV Guide d'entretien pour entretiens téléphoniques avec les structures choisies

L'échantillonnage a été réalisé sur la base de critères définis avec les membres du comité technique, et visait principalement à saisir la diversité des contextes. Douze structures ont été interrogées, huit associations et quatre syndicats de façon à refléter la proportion de répondants aux questionnaires en ligne.

Cf Annexe V Critères de sélection des structures pour entretiens téléphoniques

Une grille de lecture reprenant les grands thèmes abordés était remplie au moment-même de l'entretien. La grande majorité des questions était très explicite et précise, donc les réponses ont été relativement faciles à analyser, dans le sens que la réponse donnée était courte et portait une information facile à repérer. Les réponses ont été comparées entre elles. En ce qui concerne les questions moins précises, telles que la vision de l'éducation à l'eau, les réponses ont été synthétisées au vu des principaux éléments qui ressortaient dans les entretiens. Ils ont ensuite été comparés aux résultats obtenus lors de la journée régionale d'échanges (cf ci-dessous) et à la littérature.

5. Organisation d'une journée régionale de rencontre et d'échanges sur l'éducation à l'eau

L'organisation d'une journée régionale de rencontre et d'échanges ouverte à tous les acteurs intéressés par la démarche en juillet avait pour but principal de faire se rencontrer enfin les acteurs et de les faire échanger entre eux sur leurs projets et leur vision de l'éducation à l'eau.

La journée a aussi été l'occasion de leur communiquer les premiers résultats de l'état des lieux pour matérialiser le travail réalisé. Présenter les résultats de l'état des lieux nous permettait également de légitimer en quelque sorte le temps que ces acteurs nous ont accordé en répondant aux questionnaires ou en participant aux entretiens, en fournissant des informations... Cela nous permettait de plus de susciter des réactions, pour connaître le "degré d'accord" des acteurs avec les premières tendances trouvées, ce qui est une étape incontournable pour la suite de la dynamique et l'implication des acteurs. Cette journée régionale d'échanges avait aussi pour but d'alimenter notre état des lieux par des données supplémentaires à recueillir et de donner corps au réseau émergent.

Avec l'aide des membres du comité technique, le déroulé de la journée a été construit de façon à intéresser les acteurs, en proposant des temps d'échanges répondant à des besoins que nous avons identifiés. L'organisation a été également pensée dans une optique de récolte de données supplémentaires, en termes de connaissance des acteurs et des projets, mais aussi en termes de dynamique de mise en réseau.

Cf Annexe VI Programme détaillé de la journée régionale d'échanges

Ainsi, la récolte de données issues de cette journée s'est faite sous deux entrées différentes.

La première, ayant pour but de réunir des informations supplémentaires quant aux acteurs, projets, liens entretenus et besoins..., s'est appuyée sur les compte-rendus et posters réalisés lors des ateliers ainsi que sur les fiches évaluation de la journée distribuées en début de journée.

La deuxième entrée avait plus pour objectif de qualifier la dynamique d'échanges entre les acteurs et a ainsi privilégié les impressions et notes prises sur le vif lors de la journée concernant les dynamiques de groupe. La méthode ici mobilisée a été l'observation semi-participante. L'observation participante est une méthode qualitative de collecte de données où l'observateur partage le travail et les actions du groupe qu'il étudie, en étant généralement à couvert (ne révélant pas son statut d'observateur) pour ne pas biaiser les comportements qu'il observe. Dans l'observation non participante en revanche, l'observateur reste en dehors de l'action. La récolte de l'information se fait habituellement par la prise de notes [Site web Forum Qualitative Social Research]. Ici j'ai été mobilisée tout au long du déroulement de la journée (déplacement du matériel,

accueil, gestion du temps, appui à la présentation des premiers résultats de l'état des lieux...) mais sans participer directement aux activités proposées aux acteurs. Cette place intermédiaire entre participante et organisatrice était légitimée par mon statut identifié de membre de l'équipe organisatrice au GRAINE et me permettait de prendre des notes sans que cela semble déplacé au regard des acteurs. Cela me permettait aussi d'avoir un accès privilégié aux éléments à observer tout en ayant suffisamment de liberté et de recul du fait de ne pas être engagée totalement dans l'action (changement de salle en cours d'ateliers par exemple). Cette méthode nécessitait de définir à l'avance les informations qu'il serait particulièrement judicieux d'observer et de relever pour éviter de se disperser.

Cf Annexe VII Fiche observation participante

L'analyse des notes a été faite au regard des grands types d'informations que l'on souhaitait obtenir. Le regroupement des notes sous de grands items a permis de mettre en avant divers éléments.

Synthèse

La mise en œuvre de cette méthodologie a ainsi permis d'obtenir une quantité importante de données nous permettant de mieux connaître le domaine de l'éducation à l'eau en Languedoc-Roussillon ainsi que d'impliquer les acteurs dans la démarche pour favoriser la mise en réseau. Les résultats sont exposés dans le chapitre suivant.

Chapitre IV : Résultats

La méthodologie suivie a permis d'obtenir différents résultats. Conformément à l'ambition du projet, ces résultats se veulent couvrir de nombreux champs, sans entrer dans un niveau de détails trop poussé qui n'est pas forcément prioritaire à ce stade d'émergence du réseau régional. Par conséquent, nous exposons ici des données qui reflètent des tendances, l'état des lieux réalisé n'étant pas exhaustif. Il sera alimenté par la suite.

Nous avons pu mettre en lumière différents résultats concernant les trois domaines généraux de résultats visés. Tout d'abord, nous exposons les principales données factuelles obtenues concernant les acteurs et les projets. Ensuite, nous verrons également des résultats plus transversaux concernant les dynamiques à l'œuvre : dynamique d'interconnaissance et d'échange et définition de l'éducation à l'eau, et dynamique de mobilisation des acteurs.

I. Appréhender la diversité des territoires, des acteurs et des projets

La thématique de l'éducation à l'eau mobilise de nombreux acteurs aux profils et aux compétences divers. Nous abordons dans cette partie les informations que nous avons pu collecter lors de cet état des lieux qui nous permettent de mieux connaître les spécificités des territoires du Languedoc-Roussillon, les acteurs engagés en éducation à l'eau ainsi que leurs projets.

1. Appréhender quelques spécificités des départements du LR

Les cinq départements du Languedoc-Roussillon sont différents en termes de géographie, d'acteurs, de dynamisme... Les entretiens avec des animateurs ou coordinateurs de réseau de chacun des 5 départements ainsi que les entretiens avec les structures sélectionnées après le questionnaire en ligne nous ont apporté des éléments pour mieux appréhender de manière globale les différences et les similitudes de contexte.

Nous avons présenté en contexte les grands enjeux majoritaires liés à l'eau qui sont mis en avant par la DREAL et l'Agence de l'Eau RMC. Grâce aux entretiens, nous avons pu nous rendre compte que les acteurs des associations et des syndicats de bassin perçoivent globalement les mêmes **enjeux prioritaires liés à l'eau** sur leur département. Ainsi, les quatre enjeux indiqués le plus souvent par les acteurs sont la gestion

quantitative, la lutte contre les pollutions et la lutte contre la dégradation des milieux aquatiques mais aussi la gestion du risque inondation. En revanche, il faut tout de même noter que ces enjeux ne sont pas priorisés de la même manière suivant les départements. Par exemple, en Lozère, c'est la lutte contre la pollution qui est indiquée prioritairement. Dans le Gard, les acteurs parlent surtout du manque d'eau etc...

Cf *Annexe VIII Notes d'entretiens avec les animateurs de réseaux départementaux d'EEDD*

La cohérence entre les trois enjeux majoritaires identifiés par deux des établissements publics les plus impliqués dans la gestion de l'eau (DREAL et Agence de l'Eau) et les enjeux perçus par les

« Un projet d'éducation à l'environnement, suivant le lieu où il arrivera, suivant le contexte local où il souhaite se développer, rencontrera des conditions très différentes. Suivant le jeu des acteurs, le chemin à prendre pourra être différent d'un territoire à l'autre »

Réseau Ecole et Nature

acteurs associatifs de l'éducation à l'environnement ainsi que les syndicats de bassin versant est encourageante pour l'adéquation entre les orientations des grands textes de planification et de gestion de l'eau de la région et la réalité de terrain à laquelle font face les acteurs. Mais les différences de priorisation observées selon les départements sont aussi à prendre en compte pour mieux appréhender le contexte local de chaque projet, mais également pour mettre en évidence que les associations d'EEDD et les syndicats de bassin perçoivent globalement les mêmes enjeux sur leur territoire.

Nous avons pu aussi obtenir des éléments généraux concernant les **jeux d'acteurs politiques** sur les départements. Les jeux d'acteurs peuvent avoir un impact important sur le montage des projets, par exemple via les financements accordés. Il s'agit ici bien entendu d'informations globales, et le but de cette partie n'est pas d'entrer dans les détails des subventions et conventions passées entre collectivités et associations dans chaque département, mais bien d'appréhender l'atmosphère politique générale sur les questions d'EEDD.

Nous avons pu comprendre qu'il y a des différences d'intensité dans le dynamisme politique sur les questions d'EEDD. Par exemple, le CG66 est très dynamique sur les questions d'EEDD et soutient fortement le réseau départemental. Le CG30 est un partenaire historique de la MNE RENE 30 et a accepté depuis 3 ans de passer d'une commande publique à un subventionnement. L'Aude en revanche semble moins dynamique dans ce domaine.

Connaitre les jeux d'acteurs politiques permet de comprendre la réalité de terrain et les blocages ou les facilités que peuvent connaître les acteurs au niveau politique pour monter leurs projets. L'état des lieux ne permettait pas en revanche d'étudier précisément les politiques des départements sur les questions d'EEDD.

De plus, nous avons pu obtenir des informations sur la **représentation et la légitimité des réseaux départementaux d'EEDD** dans les départements. Les réseaux départementaux d'EEDD sont des acteurs incontournables de l'EEDD en LR, présents au comité technique (excepté celui de l'Aude), et qui seront très certainement amenés à être des piliers sur lesquels le réseau à l'échelle régionale s'appuiera. Ainsi, il est apparu important d'avoir quelques informations sur leur légitimité à l'échelle départementale. Comme l'indique P. Barret, la légitimité d'un acteur s'acquiert selon différents critères ; il peut s'agir du nombre d'acteurs représentés, de la réputation, de l'investissement et le travail, voire parfois même de l'antériorité... Ici les cinq réseaux départementaux d'EEDD représentent la majorité des acteurs associatifs du domaine de l'EEDD sur leur département. De plus, l'histoire de leur création vient la plupart du temps d'une volonté des acteurs qui se sont mobilisés pour créer ces réseaux départementaux. Ils indiquent être reconnus comme interlocuteur à l'échelle départementale (du milieu associatif de l'EEDD, mais parfois aussi de l'EEDD en général) par les autorités publiques et la majorité des autres acteurs, même si dans certains départements très territorialisés comme l'Hérault à l'échelle infra-départementale d'autres structures revendiquent parfois ce statut. Enfin, également de par leur travail de terrain, leur connaissance des acteurs de leur département, leur implication dans différents groupes de travail, commissions... les réseaux départementaux montrent qu'ils sont des acteurs incontournables dans les départements et que leur statut de représentants de l'EEDD est légitimé et bien ancré.

La méthodologie mise en œuvre nous a aussi permis de recueillir des éléments sur le **phénomène de professionnalisation des associations d'EEDD** suivant les départements, et nous rendre compte des similitudes mais également des différences qu'il peut y avoir d'un département à

l'autre. On entend ici par professionnalisation une salarisation des bénévoles mais également le « *développement de pratiques de gestion des ressources humaines bénévoles inspirées du monde de l'entreprise* » (source : pro-bonot.fr, le blog du bénévolat et du mécénat).

La professionnalisation des associations est un phénomène global sur l'ensemble du secteur associatif en France qui impacte la réalité des acteurs, leurs besoins, et qui accentue la dualisation du monde associatif, entre les associations « traditionnelles » constituées uniquement de bénévoles et les « associations-entreprises » reposant sur du travail salarié et des pratiques de gestion inspirées du secteur marchand [Mathieu Hély, *Quelle professionnalisation pour le monde associatif ?* La Vie des Idées, 2011].

Nous avons noté que les associations d'EEDD de la région s'appuient en grande majorité sur des salariés, excepté dans l'Aude où les 2/3 des associations sont entièrement bénévoles. Dans les autres départements, il y a très peu d'associations composées uniquement de bénévoles. De plus, un certain nombre d'associations est effectivement en recherche d'outils de gestion interne dans un souci de performance et de résultats. Cette orientation est particulièrement palpable au sein des réseaux départementaux d'EEDD du Gard (MNE RENE 30) et de l'Hérault (COOPERE 34), ainsi qu'au sein du GRAINE. En revanche, dans l'Aude, les associations recherchent plutôt une analyse de pratiques professionnelles, avec un échange d'expérience, de méthodes, des retours sur le métier d'animateur...

La professionnalisation n'implique pas nécessairement une taille importante des associations : dans les P.O. et la Lozère, les structures sont de petite taille et ne comportent ainsi qu'un voire deux salariés. En revanche dans le Gard, et surtout l'Hérault, il y a également de grosses structures telles que les CPIE (5 dans l'Hérault), l'APIEU, ou encore les Ecologistes de l'Euzière.

La professionnalisation du milieu associatif est un contexte à garder à l'esprit qui ne concerne donc pas toutes les associations du Languedoc-Roussillon. La volonté de s'engager ou non sur la voie de la professionnalisation crée des besoins différents chez les associations. Tenir compte de cette donnée doit permettre d'éviter de tenir un discours excluant une partie des acteurs.

Après avoir récolté des données sur les départements, nous exposons dans la partie qui suit des données sur les acteurs et les projets. L'analyse se base sur les informations recueillies dans les questionnaires en ligne ainsi que par le biais des 12 entretiens approfondis, mais également sur les informations issues de la journée régionale et du questionnaire réalisé par la TRAM'66 sur le département des Pyrénées-Orientales. En revanche, les graphiques présentés sont tirés essentiellement des réponses aux questionnaires en ligne et basés sur les réponses de 27 associations et 17 syndicats.

Cf Annexe IX Liste des structures sur lesquelles repose l'analyse

2. Connaître les acteurs de l'éducation à l'eau : quelques caractéristiques

a) Localisation : où travaillent les acteurs qui font de l'éducation à l'eau ?

La répartition suivant les départements est plus équilibrée parmi les syndicats que parmi les associations, mais les tendances observées sont par contre les mêmes. En effet, dans les deux cas nous n'avons pas eu de réponses des acteurs de l'Aude et les départements les plus représentés sont l'Hérault et le Gard. Comme évoqué plus haut, nous n'avons pas assez d'éléments pour pouvoir réellement expliquer ces tendances, mais nous pouvons mettre ça en parallèle avec le nombre d'adhérents des réseaux d'EEDD du LR qui est plus élevé dans l'Hérault (40% des adhérents), puis dans le Gard (21%). L'Aude ne représente que 18% des adhérents, la Lozère 11% et les PO 10%.

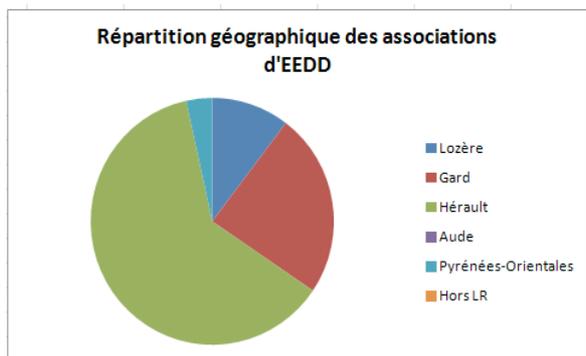


Figure 5 : Répartition des associations ayant répondu au questionnaire en ligne

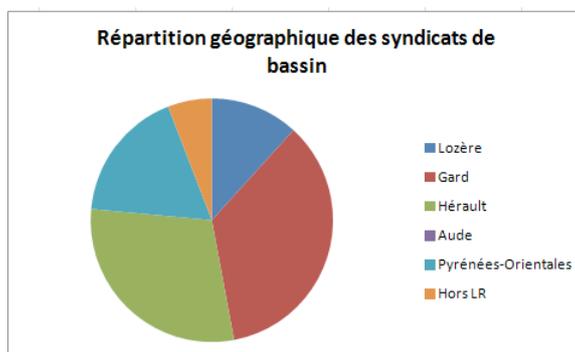


Figure 4 : Répartition des syndicats ayant répondu au questionnaire en ligne

En ce qui concerne les territoires d'interventions, parmi les associations engagées en éducation à l'eau et ayant répondu au questionnaire, les bassins versants les plus représentés sont sans surprise des bassins versants de l'Hérault (Hérault, Lez, Orb, Libron), puis du Gard (Gardon, Vidourle, Cèze). Ceci est à mettre en relation avec la sur-représentativité des associations ayant répondu au questionnaire qui sont localisées dans l'Hérault..

De plus, la grande majorité (81,5%) des associations intervient sur plusieurs bassins versants. Cette multiplicité des bassins versants semble montrer que le bassin versant comme échelle d'action pertinente n'est pas adopté parmi celles travaillant sur l'eau. Il semblerait en effet que la majorité des associations interviennent plutôt à une échelle locale, qui a une cohérence propre mais qui prend peu en compte le découpage par bassin versant. C'est en revanche l'échelle d'action des syndicats de bassin et celle qui est de plus en plus mise en avant par les acteurs de l'eau et les outils de planification dans le domaine de l'eau.

b) Appartenance aux réseaux d'EEDD et à un dispositif de réseau

Les associations ayant répondu au questionnaire en ligne sont toutes adhérentes à un réseau territorial d'EEDD en LR (réseaux départementaux ou régional) car ce sont ces acteurs qui avaient été ciblés. En ce qui concerne les syndicats de bassin versant, parmi ceux qui ont répondu au questionnaire, la grande majorité (15 soit 83,3 %) n'adhère pas à un réseau d'EEDD. Rappelons tout de même que l'on peut être non adhérent mais être quand même actif au sein du réseau.

En ce qui concerne la participation à un dispositif de réseau lié à l'eau, 19 associations sur 27 ayant renseigné le questionnaire en ligne, soit **70,4%** ont indiqué faire partie de l'un des dispositifs pédagogiques ou groupes thématiques sur l'eau coordonnés par les réseaux départementaux d'EEDD. Comme nous le verrons plus bas, il y a eu une différence de réactivité et d'implication entre les associations qui appartiennent à un dispositif de réseau lié à l'eau et celles qui n'y participent pas. Cette réflexion pousse à se demander si la proportion observée de 70% n'est pas biaisée par le fait que les associations n'en faisant pas partie ont peut-être moins renseigné le questionnaire en ligne.

Du côté des syndicats, seulement 2 d'entre eux soit **11%** participent à l'un des dispositifs de réseau liés à l'eau coordonné par un réseau départemental d'EEDD.

Ainsi, pour l'instant ces dispositifs de réseau ont du mal à mobiliser les gestionnaires. C'est un des objectifs du réseau régional sur l'éducation à l'eau.

3. Connaître les projets d'éducation à l'eau : quelques caractéristiques

a) Mode d'action

12 sur 17 syndicats ayant répondu au questionnaire mènent des actions d'EEDD, soit **70,5%** d'entre eux. Il faut noter l'éventualité que les syndicats ne mettant pas en place d'actions d'éducation à l'eau se sentent moins concernés par la démarche et donc pourraient avoir moins pris le temps de le renseigner, ce qui amène à nuancer le taux de 70,5% de syndicats engagés dans des projets sur cette thématique.

Les 5 syndicats qui ne mettent pas en place d'actions d'éducation à l'eau indiquent principalement (à 30%) ne pas le faire par manque de compétences en interne pour mener des projets d'éducation à l'eau. Ce qui est un point important pour notre démarche car cela montre qu'il y a une volonté mais pas les moyens. Or les associations d'EEDD ont les compétences en pédagogie et animations et pourraient intervenir en partenariat avec les syndicats.

En ce qui concerne les structures qui mettent effectivement en place des actions d'éducation à l'eau en L.R., différentes façons de procéder ont été mises en lumière.

Parmi les **associations**, il est difficile d'avoir un chiffrage clair, car les réponses aux questionnaires en ligne sont parfois floues. Nous avons en effet pu remarquer qu'il y avait des confusions. Ainsi, en se basant sur la réponse à la question « *Précisez le mode de réalisation de vos actions d'éducation à l'eau* » mais en tenant compte aussi des projets décrits par la suite ou des contradictions, nous pouvons proposer les chiffres suivants, qui doivent être vus comme le reflet d'une tendance plus que comme des chiffres exacts :

- Associations qui mènent des actions d'éducation à l'eau en réponse à des commandes publiques uniquement : **15%**
- Associations qui mènent des actions d'éducation à l'eau qu'elle a construites dans le cadre d'appel à projet ou de subventions : **48%**
- Associations qui mènent des actions d'éducation à l'eau mêlant les deux modes d'action précédents : **30%**
- Associations qui mènent des actions d'éducation à l'eau bénévolement sans autre mode de financement : **7%**

Nous pouvons relever que le mode d'action majoritaire des associations est l'appel à projet ou la demande de subvention : presque la moitié des associations ne travaille que sur ce mode-là uniquement. Ceci peut s'expliquer par le fait que 3 réseaux départementaux sur 5 se sont clairement positionnés contre la commande publique (notamment sous la forme d'appel d'offre) qui a tendance à mettre en concurrence les associations sur un même territoire. Elles sont en effet que 15% à répondre à des commandes publiques uniquement. Environ un tiers des associations fonctionnent suivant les deux modes d'action.

Au-delà des chiffres, cette question dans le questionnaire en ligne nous a montré qu'il y a des confusions quant au vocabulaire utilisé. Les associations ne semblent pas maîtriser toutes bien ce

vocabulaire et ces notions avec lesquelles les membres du comité technique semblent eux plus familiarisés.

Parmi les 12 **syndicats** qui mettent en place des actions d'éducation à l'eau, nous observons trois modes de fonctionnement :

- **41,5%** d'entre eux mènent leurs actions d'éducation à l'eau en interne, sans faire appel à une structure extérieur.
- **33,5%** d'entre eux font appel à des associations EEDD par le biais de commandes publiques.
- **25%** d'entre eux font appel à des associations EEDD par le biais d'appels à projets ou dans le cadre de subventionnements.

Plus de 40% de ces syndicats fait donc des actions d'éducation à l'eau en interne, ce qui suppose qu'ils ont un minimum de compétences en animation et pédagogie. En entretiens certains syndicats ont indiqué avoir effectivement déjà des compétences en pédagogie et animation.

Pour ceux qui travaillent avec des associations, nous savons, après approfondissements dans les entretiens, que les syndicats font appel en priorité aux associations locales qu'ils connaissent. Ils ne font pas en général la démarche d'aller chercher de l'information sur les autres structures spécialisées en EEDD sur leur territoire ou un peu plus loin qui pourraient répondre au mieux à leurs besoins.

Nous pouvons voir qu'il y a donc un décalage entre les modes d'action des syndicats qui utilisent moins l'appel à projet ou le subventionnement et les associations qui majoritairement travaillent sur ce mode. La journée régionale d'échanges ainsi que les entretiens téléphoniques nous ont aussi montré que les syndicats ne maîtrisent pas tous l'appel à projet, et certains d'entre eux ont exprimé le souhait d'obtenir de l'information sur la mise en place de ce mode de partenariat.

b) Thématiques, formats et publics abordés dans les projets d'éducation à l'eau

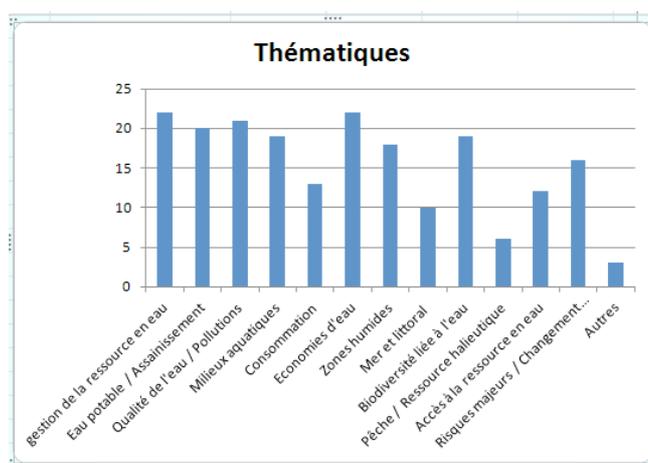


Figure 7 : Thématiques abordées par les associations ayant répondu au questionnaire en ligne

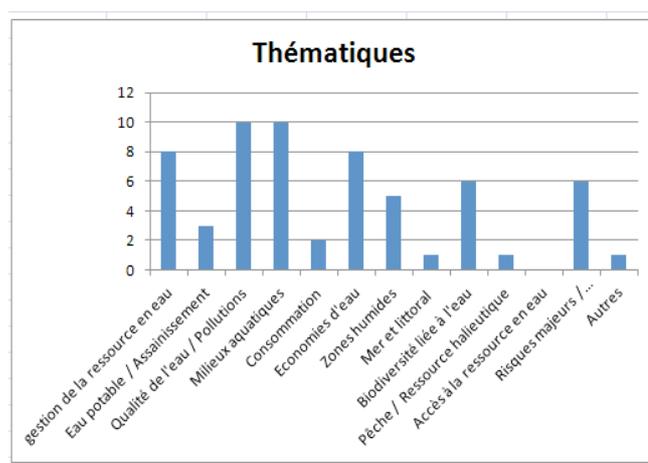


Figure 6 : Thématiques abordées par les syndicats ayant répondu au questionnaire en ligne

Tous les acteurs ayant renseigné le questionnaire et **mettant en place des actions** d'éducation à l'eau traitent de plusieurs thématiques liées à l'eau, sauf l'association ALE dont la thématique largement prioritaire est l'énergie et qui traite seulement des questions d'économies d'eau.

Nous pouvons remarquer que 3 thématiques figurent parmi les plus abordées autant chez les associations que chez les syndicats : la gestion de la ressource en eau, les économies d'eau, la qualité de l'eau et pollutions. Ces thématiques sont cohérentes avec les enjeux que ces acteurs identifient comme prioritaires, et avec les priorités énoncées par l'Agence de l'Eau RMC. Le risque inondation est aussi bien présent dans les thématiques d'action, bien qu'un nombre moins élevé d'acteurs indique travailler dessus.

Deux thématiques ne sont pas beaucoup traitées autant dans les actions d'éducation à l'eau des associations que dans celles des syndicats : pêche et ressource halieutique, et mer et littoral.

Nous pouvons aussi remarquer que la thématique de la biodiversité liée à l'eau est relativement bien abordée chez les associations et les syndicats. Cette thématique ne figure en revanche pas dans les enjeux prioritaires énoncés par l'Agence de l'Eau RMC.

L'eau potable et l'assainissement ainsi que la consommation sont des thématiques très abordées par les associations alors qu'elles le sont peu chez les syndicats. Il serait intéressant d'approfondir pourquoi le « petit cycle de l'eau » (cycle artificiel, urbain de l'eau) est moins abordé par les gestionnaires.

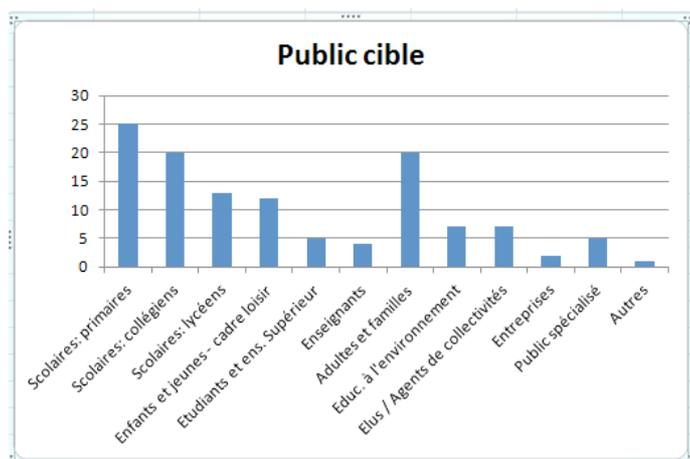


Figure 9 : Types de publics ciblés par les associations ayant répondu au questionnaire en ligne

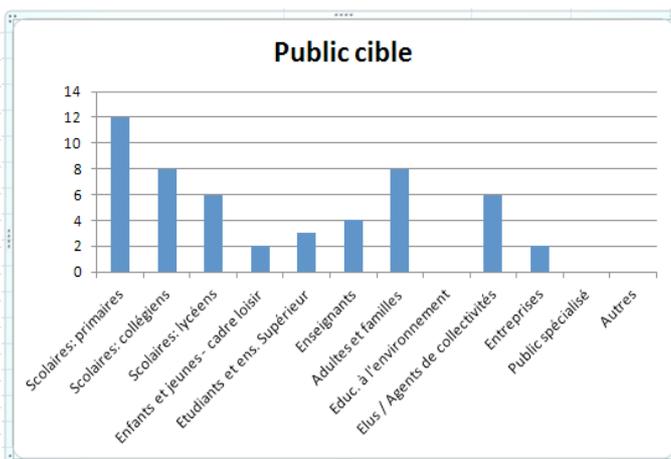


Figure 8 : Types de publics ciblés par les syndicats ayant répondu au questionnaire en ligne

En ce qui concerne les publics ciblés dans les actions d'éducation à l'eau menées par les structures ayant répondu au questionnaire en ligne, les principales tendances sont les mêmes chez les associations d'EEDD et les syndicats de bassin. Les acteurs n'interviennent en général pas qu'auprès d'un public seulement.

Le public « Enfants et jeunes dans le cadre scolaire : primaires » est le plus cité dans les réponses au questionnaire en ligne. Il est en effet mobilisé par 92,6 % des associations et par 100 % des syndicats qui mènent des actions d'éducation à l'eau. Cela peut être mis en perspective avec la volonté de faire adopter des comportements responsables dès l'enfance.

Ensuite les publics « Enfants et jeunes dans le cadre scolaire : collégiens » et « Adultes et familles » sont mobilisés par 74% des associations et 66,6% des syndicats.

En revanche, les publics les moins ciblés par les associations diffèrent légèrement de ceux des syndicats. En effet, chez les associations, les publics qui sont les moins mobilisés sont les entreprises (7,4%) et les enseignants (14,8%). Chez les syndicats en revanche les deux publics qui n'ont jamais été cités dans les réponses au questionnaire sont les éducateurs à l'environnement et le public spécialisé. Les professionnels, que ce soient des élus, des entreprises, des agents communaux, des éducateurs... sont donc moins ciblés, peut-être car il peut être plus délicat ou plus intimidant de sensibiliser des spécialistes.

Les publics ciblés semblent un peu plus diversifiés chez les associations mais cela demanderait à être vérifié car les syndicats de bassin ont peut-être été perturbés par le terme « éducation à l'eau » malgré les explications données dans le questionnaire. En effet, les syndicats utilisent ce terme plutôt pour le public scolaire et réservent le terme « sensibilisation » au public adulte.

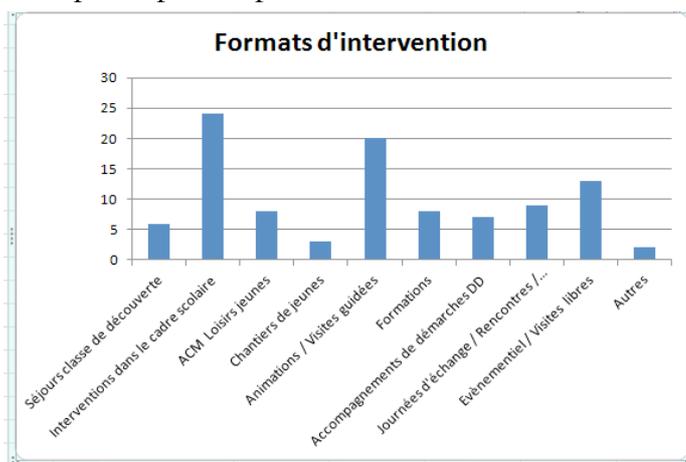


Figure 11 : Types de formats d'intervention mobilisés par les associations ayant répondu au questionnaire en ligne

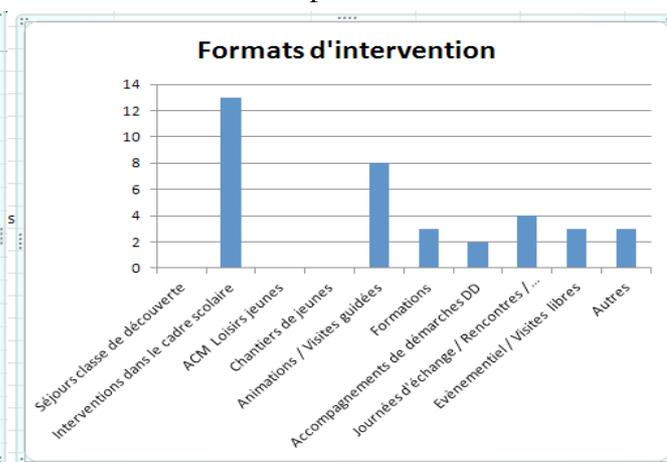


Figure 10 : Types de formats d'intervention mobilisés par les syndicats ayant répondu au questionnaire en ligne

En ce qui concerne maintenant les formats d'intervention, là aussi les nous pouvons relever une certaine similarité entre associations d'EEDD et syndicats de bassin.

En effet, quelque soit le type d'acteurs – associations d'EEDD ou syndicats de bassin – l'intervention dans le cadre scolaire est le format le plus utilisé dans les actions d'éducation à l'eau. Il concerne 89% des associations et 100% des syndicats ayant répondu au questionnaire et menant des actions sur la thématique. C'est donc un format très répandu, qui est directement lié au public majoritaire des actions : les scolaires (voir ci-dessus).

Le deuxième format le plus utilisé parmi les associations comme les syndicats est l'animation et/ou la visite guidée, plus en lien avec le grand public.

Nous pouvons noter que des formats sont nettement moins utilisés par les associations et les syndicats : le chantier de jeunes, le séjour classe de découverte et l'accueil collectif de mineurs loisirs jeunes.

Il faut noter que très peu d'associations n'interviennent qu'avec un seul format d'action : la plupart d'entre elles est amenée à varier les formats suivant les contextes. Nous pouvons également noter qu'il y a une plus grande diversité de formats mobilisés par les associations (ce qui doit être nuancé par le fait que nous avons eu plus de réponses d'associations que de syndicats).

c) Lien entre animation et gestion : ancrage des projets dans les politiques publiques du territoire

Dans les questionnaires en ligne, le lien avec les politiques publiques dans les projets présentés par les associations était quasiment inexistant. En effet, seules deux d'entre elles ont présenté des projets dont la description laissait penser qu'ils étaient montés dans le cadre d'une politique publique liée à l'eau (loi 0 pesticides et contrat de rivière).

Nous nous sommes alors posé la question suivante : les projets d'éducation à l'eau tiennent-ils très peu compte des politiques publiques de l'eau de leur territoire ou ce lien est-il particulièrement mal valorisé et mis en avant ?

Parmi les syndicats de bassin, cette information était délicate à appréhender dans les réponses au questionnaire en ligne, car les syndicats ne présentaient pas de projets.

Lors des entretiens téléphoniques approfondis, nous avons alors cherché à vérifier le lien entre les projets montés et les politiques publiques de l'eau.

Il ressort que les associations ne font que rarement le lien avec les politiques publiques liées à l'eau dans leurs projets. Or ce n'est pas étonnant car d'après les entretiens avec les réseaux départementaux, nous savons que la connaissance des politiques publiques liées à l'eau est très variable d'une association à l'autre, mais que globalement elles ne maîtrisaient pas ce sujet complexe.

Les syndicats n'ancrent pas tous leurs actions d'éducation à l'eau dans les politiques publiques de leur territoire. Mais globalement le lien est plus mis en avant que dans les animations conduites par des associations. Parmi les syndicats qui font intervenir des associations pour réaliser les actions d'éducation à l'eau, 75% d'entre eux ont expliqué avoir clairement des attentes spécifiques quant au fait d'aborder le thème des politiques publiques et notamment le SAGE ou le contrat de rivière constituant le cadre de ces actions. Nous avons ensuite cherché à savoir s'ils étaient satisfaits des animations dispensées par rapport à ce point. La moitié a répondu ne pas être entièrement satisfaits car ils trouvent que le lien n'est pas assez fait, que les animations sont trop génériques et pas assez ancrées dans le territoire et que les outils tels que le SAGE ou le contrat de rivière dans le cadre desquels les animations sont réalisées ne sont pas expliqués.

Aucun syndicat conduisant ses actions d'éducation à l'eau en interne n'a pu être interrogé.

Le lien avec les politiques publiques des territoires est donc globalement peu mis en avant dans les actions d'éducation à l'eau dispensées par les associations. Or c'est une demande importante des syndicats dont il faut tenir compte puisque nous souhaitons qu'ils soient inclus dans une dynamique de co-construction de projets avec les associations.

4. Freins rencontrés et attentes vis-à-vis du futur réseau régional

a) Principaux freins exprimés au montage de projets d'éducation à l'eau

Grâce aux entretiens approfondis mais également en s'appuyant sur les rendus récoltés lors de la journée régionale d'échanges sur l'éducation à l'eau nous avons pu identifier les freins principaux ressentis par les acteurs. Nous avons choisi de les restituer sans distinguer leur provenance (associations, syndicats, entretien ou journée régionale...) car cela nous permet de donner une image plus complète des types de freins qui peuvent être rencontrés lors du montage d'un projet d'éducation à l'eau. De plus, de nombreux freins similaires étaient retrouvés chez les acteurs. Les types de freins sont classés suivant leur récurrence, notamment dans les entretiens.

1. Freins financiers

- Manque de clarté dans les systèmes de financements : difficile de comprendre les modalités de financements
- Lenteur des réponses aux demandes de subventions qui peuvent prendre plusieurs mois et implique un manque de visibilité pour monter les projets
- Manque de cohérence dans les systèmes de financement d'une région à l'autre (notamment Agence de l'Eau RMC et Agence de l'Eau Adour-Garonne)
- Globalement un manque de moyens alloués aux actions d'EEDD en général, qui se répercute sur l'emploi en EEDD au sein des structures, les moyens disponibles pour monter des projets solides, le temps et la disponibilité des animateurs...

2. Manque d'un espace commun à l'échelle régionale pour aller chercher de l'information

- Pas d'espace où trouver l'information sur les acteurs de l'éducation à l'eau, leurs compétences précises et leurs cadres d'action
- Pas d'espace pour pouvoir trouver facilement des retours d'expérience sur des actions menées sur des thématiques spécifiques ou à destination de publics spécifiques, sur des méthodologies mises en place avec succès sur le thème de l'eau
- Pas d'espace pour pouvoir faire circuler de l'information plus facilement sur des thématiques liées à l'éducation à l'eau

3. Jeux d'acteurs

- Pas de réelle politique volontariste sur la question de l'EEDD, inertie politique
- Pas de soutien des politiques lors des votes des budgets => peu de moyens financiers alloués aux projets d'éducation à l'eau
- Hiérarchie et cloisonnement des services au sein des collectivités territoriales => difficile de savoir à qui s'adresser sans faire de faux pas et heurter les susceptibilités
- Cloisonnement des rôles au sein des structures (syndicats et fédérations surtout) qui empêche les animateurs EEDD de se tenir au courant voire de participer à la définition des politiques publiques liées à l'eau

4. Manque d'outils pour évaluer la qualité des animations

- Pas de systèmes harmonisés pour évaluer la qualité des animations dispensées : besoin de définir des critères sur lesquels s'appuyer pour construire des interventions de qualité (qui satisfassent l'objectif des animateurs et les enseignants) et pouvoir séduire les financeurs

5. Lacunes chez les associations animatrices

- Manque de maîtrise des outils de planification et de gestion de l'eau de la part des animateurs issus d'associations : le lien avec les politiques publiques locales n'est pas assez fait dans les interventions (ce qui peut être source de décalage entre les attentes des syndicats et ce qui est fait) et les projets ne sont pas assez ancrés au territoire

6. Organisation scolaire

- Découpage des emplois du temps par matière chez les scolaires non favorable : bloque la démarche de projet et la transversalité liée à l'EEDD
- Baisse de la durée moyenne allouée aux animations en milieu scolaire, qui entraîne des projets moins poussés

7. Représentation du grand public

- Parfois un désintérêt du public pour la thématique car accès facile à l'eau potable pour les pays du nord, perception erronée d'une abondance de la ressource, vision de l'eau comme un bien acquis
- L'eau est parfois vu seulement comme un danger, un risque (inondation, sécheresse, pollution, vecteur de maladie)
- Fatalisme ambiant, pas de pouvoir d'action individuel

Nous percevons qu'il y a des freins sur lesquels le réseau régional pourra jouer directement, mais d'autres sur lesquels il sera plus délicat d'avoir une action concrète et rapide. Pour compléter cette donnée, les attentes vis-à-vis du réseau ont été collectées.

b) Attentes des acteurs vis-à-vis du réseau régional

Identifier les attentes des acteurs est une étape essentielle. Les attentes des acteurs vis-à-vis du réseau régional font échos à leurs besoins qui peuvent être satisfaits par le réseau. La reconnaissance des besoins de l'autre est une étape essentielle pour regarder ensemble dans la même direction et co-construire. (P. Barret). Cela permet également de se rendre compte que les attentes ne sont pas si différentes selon les catégories d'acteurs, et qu'elles peuvent être regroupées en différents points. « *C'est par la mise à jour de besoins communs qu'il sera possible de trouver un accord* » (P. Barret, Guide pratique du dialogue territorial, p42).

Ainsi, grâce aux entretiens approfondis, mais aussi à la journée régionale d'échanges, nous avons pu expliciter les attentes des acteurs vis-à-vis du futur réseau régional d'éducation à l'eau. Elles sont données ci-dessous, classées selon leur récurrence.

1. Avoir des outils simples permettant d'identifier et de connaître mieux les autres acteurs locaux et à l'échelle régionale (acteurs associatifs et gestionnaires) qui travaillent sur l'éducation à l'eau et sur des thématiques particulières ou avec un public spécifique
2. Avoir un moyen simple de communiquer entre acteurs de l'eau, d'échanger de l'information, des retours d'expérience et des méthodes
3. Pouvoir participer à des journées d'échanges pour échanger en face à face sur des sujets particuliers qui représentent un intérêt pour plusieurs acteurs
4. Mettre une grande diversité d'acteurs autour de la table, sans oublier l'éducation nationale
5. Pouvoir participer à des formations :
 - en pédagogie (pour s'adapter au public et maîtriser son vocabulaire) et techniques d'animations (notamment pour les gestionnaires techniciens)
 - sur les modes de contractualisation entre collectivités et associations (notamment pour les collectivités)
 - sur les acteurs de la gestion de l'eau, les politiques publiques liées à l'eau et les enjeux du territoire (pour les associations)
6. Pouvoir mutualiser les outils et régionaliser les résultats sur des thématiques sur lesquelles plusieurs acteurs travaillent, pour avoir des résultats sur des échelles plus grandes et pouvoir les comparer (zéro pesticide, observatoire des espèces...)
7. Réussir à diminuer le décalage entre la réalité de terrain des animateurs et les coordinateurs de réseaux, et notamment faire des réunions (dans le cadre des dispositifs pédagogiques ou groupes thématiques) qui répondent plus aux attentes concrètes des animateurs de terrain
8. S'ouvrir à d'autres régions, pour voir ce qui se passe ailleurs et mieux prendre en compte les territoires interrégionaux

Les besoins sont divers, et constituent des points sur lesquels GRAINE via l'animation du réseau régional d'éducation à l'eau pourra directement agir.

Synthèse

Travailler à l'échelle régionale n'implique pas un lissage des contextes, enjeux, contraintes... mais plutôt de tenir compte des différences, spécificités et similitudes des territoires et des projets pour trouver une cohérence globale en valorisant la diversité. La connaissance acquise, même si elle reste générale, permet de saisir la diversité des acteurs et des projets, mais également du contexte local suivant les départements. Elle permet également de montrer les similitudes dans les projets dont les mêmes caractéristiques se retrouvent souvent, comme les thématiques d'économies d'eau lors d'interventions en milieu scolaire à destination des primaires par exemple.

L'un des buts du réseau est d'inclure divers acteurs qui sont confrontés à différentes réalités ; connaître ces dernières permet de ne pas faire du réseau un espace d'échange restrictif.

II. Très peu d'interconnaissance à l'échelle régionale et pourtant une base commune

1. Très peu d'interconnaissance à l'échelle régionale...

La réalisation de l'état des lieux nous a permis de saisir le degré d'interconnaissance et d'échanges qui existe actuellement.

Dans les questionnaires en ligne, nous avons demandé aux acteurs de citer leurs partenaires techniques et financiers. Nous espérions avoir une vue globale du nombre de partenaires et pouvoir vérifier s'il s'agissait de partenaires locaux ou non. Mais cette question n'a pas été très efficace, car les acteurs ne faisaient pas forcément la différence entre les types de partenaires (techniques ou financiers) et les listes données étaient bien souvent très peu précises (ex : « communes », « écoles », « associations »...).

C'est pourquoi cet aspect a été approfondi lors des entretiens en cherchant systématiquement à connaître les partenaires des acteurs mais également à avoir des informations sur leur degré de connaissance des acteurs locaux (de leur territoire, puis du département) et des acteurs à l'échelle régionale.

A l'échelle régionale, le constat a été plutôt simple à tirer : les acteurs ne connaissent quasiment pas les autres acteurs, à part quelques uns de nom mais dont ils ne connaissent pas réellement les activités. Par conséquent, très peu d'acteurs entretiennent des liens et ont des projets en commun avec d'autres à l'échelle régionale. Seuls quelques uns, principalement impliqués dans les réseaux thématiques régionaux du GRAINE, et notamment le réseau Mer et Littoral en ce qui concerne la thématique de l'eau, indiquent connaître et travailler avec des acteurs issus de toute la région.

A l'échelle départementale et infra-départementale, quasiment tous les acteurs interrogés indiquaient bien connaître les autres acteurs de leur territoire d'implantation et de leur département. Par contre l'interconnaissance est plus élevée au sein des mêmes catégories d'acteurs : les associations connaissent bien les autres associations de leur département, mais moins les syndicats de bassin. De même les syndicats connaissent mieux les autres syndicats que les associations d'EEDD de leur territoire, indiquant n'en connaître qu'une ou deux, et ne sachant pas vraiment quelles compétences elles possèdent.

Pour revenir à des termes empruntés à la sociologie des réseaux, nous pouvons distinguer par principe de cohésion des sous-groupes. Les sous-groupes distingués par cohésion sont des sous-groupes qui entretiennent des liens de façon préférentielle entre eux, c'est-à-dire que la densité du réseau formé par le sous-groupe est supérieure à la densité du réseau global (Degenne et Forsé, 2004, p90, 91). Ici, en ce qui concerne l'éducation à l'eau, nous pouvons clairement distinguer des sous groupes dont les membres entretiennent des liens de façon préférentielle entre eux : ce sont les groupes thématiques ou dispositifs pédagogiques en lien avec l'eau et coordonnés par les réseaux départementaux d'EEDD, ce à quoi nous nous attendions déjà. C'est dans ces sous-groupes que sont également observées les dynamiques de travail en groupe et de co-construction de projets, principalement en lien avec les dispositifs de réseau coordonnés par les réseaux départementaux. En revanche, avec les données récoltées, nous observons qu'il ne semble pas possible de distinguer de tels sous groupes à d'autres échelles (infra-départementale, interdépartementale, régionale...).

Il est intéressant d'identifier les dynamiques de liens dans la région. Nous avons vu qu'en ce qui concerne l'éducation à l'eau, il n'y a pas d'autres dynamiques de travail de groupe que celles à l'échelle départementale coordonnées par quatre des réseaux départementaux d'EEDD. Les réseaux territoriaux sont donc bien des moteurs pour créer ces dynamiques.

En revanche, comme le pressentait GRAINE, à l'échelle régionale, les liens sont effectivement très peu nombreux sur la thématique de l'éducation à l'eau.

Mais les acteurs sont quand même liés entre eux. En effet, nous avons vu qu'en sociologie le réseau est un groupe d'acteurs ayant un point commun et entretenant au moins quelques liens entre eux. Ici les acteurs du L.R. entretiennent quand même quelques liens entre eux et travaillent tous sur la thématique de l'éducation à l'eau. Donc nous pouvons dire qu'un réseau régional (non organisé) des acteurs de l'éducation à l'eau existe déjà même si nous pouvons qualifier la densité de ce réseau de très faible.

Mais au-delà du fait d'être liés par la même thématique de travail, les acteurs semblent partager bien plus : une définition de l'éducation à l'eau qui converge, ce qui facilite certainement dès à présent le rapprochement amorcé des acteurs.

2. ... et pourtant une base commune pour une définition de l'éducation à l'eau en L.R.

Nous avons choisi dès le départ de ce mémoire de ne pas prendre une définition précise de l'éducation à l'eau comme base, mais d'aller chercher sur le terrain ce que font les acteurs dans une démarche analytique.

A travers les 12 entretiens menés et les posters réalisés par les 40 participants lors de l'atelier « World café » sur l'éducation à l'eau lors de la journée régionale d'échanges le 7 juillet, nous avons désormais des éléments pour pouvoir énoncer quelques caractéristiques de l'éducation à l'eau telle qu'elle est pratiquée et souhaitée en Languedoc-Roussillon par les acteurs (associations, syndicats de bassin, aggro, enseignants...). En effet, lors de l'atelier World Café, les participants ont échangé leurs points de vue et ont écrit sur les posters les éléments sur lesquels ils convergeaient au sein des petits groupes formés.

Ainsi, d'après ces acteurs, l'objectif principal de l'éducation à l'eau est que les individus adoptent des comportements responsables qui leur permettront de vivre en harmonie avec les autres et l'environnement et d'en préserver et partager les ressources. Mais cet objectif à terme doit être atteint par la transmission de valeurs telles que la solidarité, le vivre ensemble, le respect, l'ouverture, l'égalité..., et non pas seulement en faisant apprendre les comportements à répéter sous forme d'automatisme. Il s'agit de favoriser le développement personnel de l'individu.

En Languedoc-Roussillon les acteurs reconnaissent toutefois que malgré cette volonté de laisser les individus faire leurs propres choix au regard des valeurs qu'ils développent, le manque de temps alloué aux projets d'EEDD en général pousse parfois les animateurs à être plus concis et à seulement indiquer les gestes à reproduire.

Les comportements responsables exprimés par les acteurs sont la lutte contre le gaspillage de l'eau afin que tout le monde puisse y avoir accès, y compris les générations futures, le partage de la ressource et des biens communs avec moins d'individualisme, mais aussi savoir anticiper l'impact de ses gestes, s'adapter aux changements et notamment au changement climatique.

Pour atteindre cet objectif, les acteurs indiquent qu'il est nécessaire de faire connaître et comprendre l'eau : aborder l'eau dans toutes ses dimensions, la dimension systémique des enjeux globaux et locaux de l'eau, son territoire, sa relation à l'eau... De plus, ils indiquent qu'il est nécessaire de faire prendre conscience aux individus de leur capacité d'action pour réussir à sortir de la passivité et de la fatalité : faire émerger le rapport à l'eau et les possibilités d'agir individuellement et collectivement, valoriser les engagements et initiatives personnels, se responsabiliser en se rendant compte des impacts de nos comportements.

L'éducation à l'eau est à destination de tous. Les acteurs insistent sur le fait qu'à tout moment de la vie on peut être sensibilisé. Les projets d'éducation à l'eau portés par les acteurs montrent que les publics se diversifient, même si le public scolaire reste souvent ciblé comme nous avons pu le percevoir déjà à travers les questionnaires. Les publics cités lors de la journée régionale d'échanges sont : les scolaires, les étudiants et l'enseignement supérieur, les enfants en périscolaire, en centre de loisirs, ou dans le cadre familial, les touristes, les élus et agents communaux, les professionnels (du tourisme, des sports de nature, de l'hôtellerie...), les agriculteurs et les jardiniers, les entreprises, les publics spécialisés (personnes en situation de handicap, en maison de retraite...), les précaires de l'eau qui n'y ont que très peu accès... L'important est de ne pas stigmatiser les usagers et de respecter la vie privée de chacun.

Les approches pédagogiques sont très diversifiées. L'approche scientifique est loin d'être la seule qui soit mobilisée. L'approche ludique est également beaucoup utilisée, pour « apprendre sans s'en rendre compte ». L'approche sensorielle ainsi que l'approche artistique et créative sont également retrouvées dans de nombreux projets d'éducation à l'eau. Les approches historique et géographique sont aussi utilisées.

En ce qui concerne les postures et méthodes adoptées par les animateurs et éducateurs à l'environnement du L.R., nous pouvons noter qu'ils se placent souvent en tant qu'« accompagnateurs ». Ils refusent d'adopter des discours moralisateurs et culpabilisateurs, et veulent éviter tout catastrophisme.

La pédagogie active est privilégiée. Selon Benoît Raucent et Cécile Vander Borght (2006), la pédagogie active a « *pour objectif de rendre l'apprenant acteur de ses apprentissages, afin qu'il construise ses savoirs à travers des situations de recherche* ». Au sein de cette pédagogie active, la pédagogie de projet semble la plus mobilisée. Elle vise à confronter les participants à un sujet particulier qu'ils vont en partie choisir selon leur sensibilité et leur expérience et qu'ils devront problématiser. Ils devront par la suite élaborer des solutions pour résoudre ce problème par le biais d'informations et de connaissances qu'ils devront aller chercher par eux-mêmes (part d'auto formation) et enfin restituer leur démarche et résultats.

Impliquer les acteurs, en les faisant sortir sur le terrain, sentir, toucher, vivre des expériences dans l'environnement est aussi au cœur des projets d'éducation à l'eau. L'information et la communication viennent en complément des actions d'éducation à l'eau.

Divers outils sont utilisés, tels que les maquettes de bassins versants. La mise en situation est aussi très mobilisée à travers des jeux de rôle, du théâtre forum, des ateliers scientifiques... Les livres, les B.D., les images, les photographies (photo-langage) sont aussi utilisés pour intéresser les

enfants comme les adultes. Les mallettes pédagogiques contenant différents outils avec différentes approches telles que « Act'Eau » et « Eau partagée » sont encore très plébiscitées par les acteurs. Enfin, les outils itinérants sont également cités par les acteurs, qui prennent en exemple l'Aucèl, véhicule aménagé par le GRAINE LR et qui offre une fois déplié un espace de 70 m² dédié à la sensibilisation au littoral.

Au regard des catégories d'A.M. Lucas présentées en contexte, nous pouvons voir d'après les éléments de position des acteurs que nous avons énoncés plus haut, que les acteurs de l'éducation à l'eau en Languedoc-Roussillon se retrouvent dans les trois catégories mais la seconde serait la plus représentée. En effet, au vu des objectifs exprimés par les acteurs, la catégorie appelée « Entre éco-gestes imposés et critique sociale » qui est une éducation « pour » l'environnement semble regrouper la majorité des acteurs. Les deux courants de cette catégorie semblent opposer la théorie à la pratique. En effet, le courant de la critique sociale semble refléter ce à quoi aspire une grande partie des acteurs interrogés, alors que le courant des éco-gestes semble matérialiser la réalité de certaines animations lorsque le temps manque. La troisième catégorie, « La priorité donnée à la personne », regroupe aussi quelques acteurs, qui semblent plus rares, et axent prioritairement leurs actions sur le développement des individus, savoir exprimer ses émotions aux autres, s'autoriser à « vivre quelque chose dans la nature »... La première catégorie distinguée par A.M. Lucas intitulée « Quand le savoir domine » et qui s'oriente principalement sur la transmission de connaissances sur l'environnement et son fonctionnement, ne semble pas concerner beaucoup d'acteurs lorsque l'on parle d'objectifs. Mais elle est en revanche très mobilisée transversalement comme moyen dans les autres catégories.

Ce constat semble mettre en évidence l'éloignement progressif de l'animation nature des débuts de l'EE qui s'oriente définitivement vers une démarche de développement durable où la finalité de préservation et de bonne gestion de l'environnement est au cœur des actions.

Synthèse

L'interconnaissance ne dépasse pas l'échelle départementale qui est actuellement l'échelle de travail en groupe privilégiée. A l'échelle régionale la très grande majorité des structures ne se connaissent pas entre elles et ne travaillent pas les unes avec les autres. Pourtant, ces structures sont tout de même liées entre elles par un réseau de densité très faible, qui s'il n'est actuellement pas encore organisé, existe déjà. Bien que peu palpable, le lien les unissant apparaît comme important pour la suite de la dynamique et de la mise en réseau : ces acteurs partagent de nombreux éléments de définition de l'éducation à l'eau.

III. Mobiliser et impliquer les acteurs : un processus long et difficile

Au-delà des données factuelles pour l'état des lieux, nous recherchions également à impliquer et mobiliser les acteurs tout au long de la démarche. La méthodologie suivie pour conduire cet état des lieux nous a aussi permis d'obtenir des résultats dans ce domaine.

1. Travailler en concertation avec un petit cercle d'acteurs

Nous avons tout d'abord impliqué un nombre restreint d'acteurs, au sein d'une instance de dialogue que nous avons créée : le comité technique. L'objectif était de définir la méthodologie à suivre, dans un processus de concertation. La méthodologie présentée au chapitre précédent est donc déjà un résultat de cette implication des acteurs.

En termes de dynamique, seules des associations et un auto-entrepreneur se sont mobilisés. Aucune collectivité ne s'est manifestée. Nous n'avons pas réussi à mobiliser des acteurs de l'Aude pour entrer dans ce comité technique. L'Agence de l'Eau RMC a été sollicitée directement. Nous avons eu plusieurs retours de personnes ne pouvant pas s'impliquer dans le comité technique mais étant très intéressées par la démarche et souhaitant être tenues au courant de l'avancée de la dynamique, ce qui était encourageant. Ainsi le comité technique fut formé de douze personnes, dont cinq acteurs issus de quatre des réseaux départementaux d'EEDD, deux acteurs issus d'associations menant des projets d'éducation à l'eau, un auto-entrepreneur, une chargée de mission de l'Agence de l'Eau RMC et enfin la coordinatrice, une animatrice de réseau et une stagiaire du GRAINE LR. Les « racines de l'arbre » n'ont pas donc été aussi diversifiées que nous l'espérions.

Pour s'accorder et définir ensemble la démarche à suivre dans un processus de concertation, des réunions espacées de manière régulière dans le temps ont été organisées sous différents formats. Ainsi, quatre réunions ont été annoncées et tenues, à des étapes clefs de la démarche. Ces réunions ont à chaque fois réussi à réunir la majorité du comité technique. Les membres du comité technique concentraient des approches et expériences différentes. Nos échanges ont été fructueux. Mais le manque de temps a globalement desservi la dynamique en ne permettant pas à tous les membres du comité technique suffisamment de recul pour assimiler les documents que nous leur envoyions en amont des réunions et pour faire des propositions. Ce qui a limité la richesse potentielle du processus de concertation qui tendait parfois à se rapprocher plus d'un processus de consultation des membres du comité technique.

2. Mobiliser deux sphères d'acteurs : les associations d'EEDD et les syndicats de bassin versant

Après cette première étape dans l'implication des acteurs, nous avons élargi les acteurs ciblés en mobilisant les associations d'EEDD membres des réseaux et les syndicats de bassin versant. Ce deuxième cercle d'acteurs n'a pas été évident à toucher. Cette étape a été très chronophage car nous nous sommes heurtés à une réactivité très variable selon les acteurs, notamment associatifs. Nous avons fixé un délai d'un mois (jusqu'au 30 mai) pour qu'ils remplissent le questionnaire, mais nous avons été obligés de les relancer pendant un mois supplémentaire. J'ai passé beaucoup de temps et d'énergie à appeler chaque syndicat personnellement et à trouver le bon interlocuteur au sein de la structure pour présenter la démarche globale et introduire le questionnaire en ligne. Mais nous pouvons dire que cette méthode est relativement payante ; nous avons eu un taux de réponses au

questionnaire en ligne de **58,6%** (17/29). De plus les syndicats accueillent la démarche très positivement et se déclaraient intéressés pour être tenus au courant de la suite de la dynamique. Certains d'entre eux ont même formulé des remerciements pour les avoir contacté et « mis dans la boucle ».

Les associations, elles, ont été contactées d'abord par mail via la liste de diffusion des adhérents des réseaux territoriaux d'EEDD du LR. Nous avons obtenu 27 réponses, sur environ 70 structures pré-identifiées, ce qui représente un taux de réponse de **38,5%**.

En termes de dynamique, nous pouvons noter qu'il y a tout d'abord eu une première « vague » de réponses au questionnaire, avant la date limite que nous avons fixé au 30 mai. 19 associations ont répondu dans les temps. Nous avons remarqué que presque 90% d'entre elles participent à un dispositif pédagogique ou un groupe thématique en lien avec l'eau. Après plusieurs relances personnalisées par mail voire par téléphone, 8 associations supplémentaires ont répondu dans le mois de juin et première moitié de juillet. Parmi ces 8 associations seulement 2 soit 25% de cette deuxième « vague » ont indiqué participer à un dispositif pédagogique ou un groupe thématique.

On remarque que les associations n'étant pas impliquées dans ces dispositifs n'ont pas fait la démarche de renseigner le questionnaire dans un premier temps, et que ce n'est qu'après des relances personnalisées par mail ou par téléphone au cours des mois de juin et juillet que nous avons obtenu des réponses. Il est bon dans ce cas de se demander pourquoi : peut-être que ces acteurs-là ont moins perçu l'utilité de la démarche, ou manquent de temps de façon générale. Il est donc apparu nécessaire d'insister et de relancer les acteurs, sinon le risque est grand de passer à côté de certains d'entre eux.

3. Permettre à tous de s'impliquer dans la dynamique

Enfin, après cette étape, nous avons voulu ouvrir la démarche à tous les acteurs menant des projets d'éducation à l'eau ou intéressés par le sujet en ciblant particulièrement les collectivités territoriales autres que les syndicats de bassin.

Pour cela, nous avons organisé une journée régionale d'échanges sur l'éducation à l'eau. Elle s'est tenue le 7 juillet 2014 à Montpellier. Les collectivités territoriales ont fait l'objet d'une communication particulière, par mail personnalisé ou par invitation papier, notamment aux conseils généraux. Nous avons ciblé un certain nombre d'entre elles grâce aux contacts fournis par les membres du comité technique et certains participants aux dispositifs de réseau liés à l'eau.

La mobilisation de ces collectivités a été délicate car suite aux relances de l'étape précédente, nous n'avons que peu de temps avant la journée régionale. Ainsi, les mails et courriers sont arrivés tard au sein des structures, ne leur permettant pas toujours de se rendre disponible pour cette journée.

Nous avons contacté 58 personnes issues de 30 collectivités territoriales différentes autres que syndicats de bassin (communes, agglomérations, communautés de communes, communautés d'agglomération, pays, conseils généraux, Région Languedoc-Roussillon, parcs régionaux ou nationaux...). Nous n'avons eu que peu de retours de la part de ces collectivités. Seulement quelques unes d'entre elles (et notamment 4 des 5 Conseil Généraux) nous ont fait part de leur intérêt pour la démarche malgré leur faible participation à la journée régionale. Au final, 12 personnes issues de

collectivités territoriales se sont inscrites à la journée d'échanges et 10 sont effectivement venues, ce qui est relativement peu au regard des objectifs de cette journée.

En ce qui concerne les autres catégories d'acteurs, la diversité des structures visées n'a eu comme limite que nos canaux de diffusion de l'information. Nous avons en effet diffusé l'information relative à cette journée sur les listes de diffusion des adhérents des réseaux départementaux et régional d'EEDD (qui l'ont à leur tour relayé dans leurs réseaux), sur la liste de diffusion du réseau thématique régional Mer et Littoral animée par le GRAINE, sur les cyberlettres mensuelles ou bi-mensuelles des réseaux territoriaux, sur le site internet de GRAINE et par mail ou invitation personnalisés pour les syndicats de bassin versant et les autres collectivités dont nous disposons des contacts. L'éducation nationale, l'enseignement supérieur et le monde de la recherche, les entreprises, les grands groupes... n'ont pas été ciblés personnellement et l'information a surtout circulé au sein de ces milieux via des personnes déjà engagées dans les réseaux d'EEDD.

Cette journée régionale a finalement mobilisé 47 acteurs représentant 34 structures différentes : associations, communautés de communes, agglomérations, individuels, conseils généraux, syndicats de gestion, Agence de l'Eau RMC, Education nationale et enseignement supérieur.

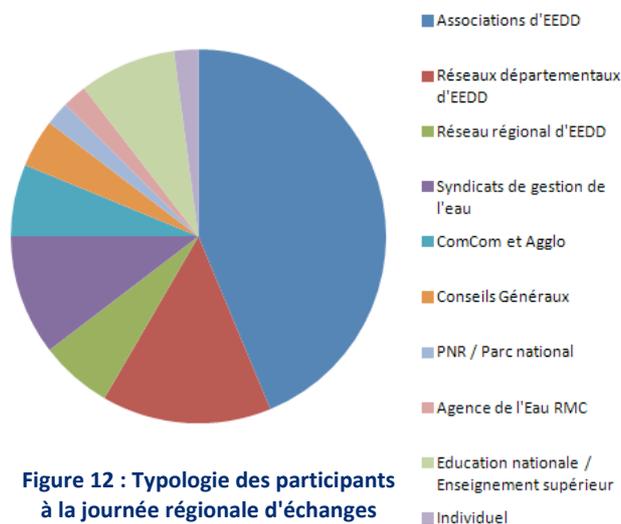


Figure 12 : Typologie des participants à la journée régionale d'échanges

Lors de mes observations j'ai pu noter que les discussions entre acteurs ont été permanentes, et les participants très actifs dans les ateliers (speed-meeting, world café et ateliers thématiques). Globalement la dynamique de groupe a été très bonne, puisque les échanges étaient foisonnants et que les temps de pause ou de discussion pendant le speed-meeting se prolongeaient. Les petits groupes de discussion changeaient régulièrement de composition, et les acteurs issus de pratiques différentes échangeaient relativement bien. Les hiérarchies et les jeux de pouvoir n'ont pas été ressentis. Personne ne monopolisait la parole, tout le monde pouvait s'exprimer librement et les échanges entre les participants ont été fluides. Seules quelques personnes issues principalement de l'éducation nationale ou de collectivités se sont moins mélangées aux autres.

De plus, suite à cette journée d'échanges nous avons décidé de créer une liste de diffusion afin de matérialiser encore plus cette dynamique d'interconnaissance et d'échanges. La liste regroupe à ce jour 110 participants qui ont manifesté leur intérêt à y figurer, ce qui est un nombre important et encourageant étant donné le fait qu'elle vient d'être créée. Elle est composée de personnes issues d'associations, de syndicats, de communautés de communes, de Conseils Généraux, de la Région LR, de parcs, de l'éducation nationale.

L'objectif de rencontre et d'échange a été globalement atteint puisque d'après les fiches évaluations de la journée, les participants ont en moyenne échangé avec 14 personnes et pris 5 contacts. En revanche, en ce qui concerne la mobilisation des collectivités, l'objectif n'a pas été tout à fait rempli puisqu'elles n'étaient que peu nombreuses.

4. Diffuser l'information et toucher un public moins accessible

Enfin, le document de synthèse de l'état des lieux qui sera disponible à l'automne aura pour vocation d'élargir encore plus le cercle d'acteurs ciblés. Il récapitulera la démarche, les tendances mis en lumière en termes d'éducation à l'eau en Languedoc-Roussillon et les orientations stratégiques que le GRAINE LR et ses partenaires souhaitent donner au réseau régional nouvellement créé. Sa diffusion sera la plus large possible en L.R. et hors L.R., pour faire part de la dynamique et de la création du réseau régional thématique sur l'éducation à l'eau à tous les acteurs concernés de près ou de loin. Il sera notamment présenté aux partenaires financiers et techniques, qui pourront le faire circuler dans leurs réseaux.

Synthèse

Au fil des étapes mises en œuvre pour mener à bien l'état des lieux, nous avons ainsi réussi à faire connaître la démarche, impliquer solidement un noyau dur d'acteurs à travers les membres du comité technique (dont une grande partie souhaite désormais s'impliquer dans le prochain organe de pilotage du réseau régional) et mobiliser différentes sphères d'acteurs au-delà du milieu associatif. L'approche des collectivités, et notamment la sollicitation des Conseils Généraux, est une étape à mieux aborder, qui nécessite plus de temps de préparation.

Ceci est un processus long pendant lequel nous nous sommes heurtés à différents obstacles mais qui nous est apparu indispensable pour concrétiser dès le début du projet cette volonté d'échanges que les acteurs manifestaient.

Ainsi, la méthodologie suivie nous a donc permis de saisir une atmosphère globale des départements, faisant partie du contexte local des acteurs. Nous avons pu identifier un nombre importants d'acteurs et recueillir des informations relativement creusées sur deux catégories importantes d'acteurs : les associations d'EEDD et les syndicats de bassin versant. Nous savons désormais quels types de projets sont mis en place en L.R. sur la thématique de l'éducation à l'eau, et nous avons pu identifier les freins que rencontrent les acteurs dans le montage de leurs projets, ainsi que leurs attentes vis-à-vis du réseau régional. Nous avons également pu saisir le degré de mise en relation des acteurs à différentes échelles de territoire et ainsi pu mettre en évidence qu'actuellement il y a très peu d'interconnaissance et d'échanges à l'échelle régionale. De plus nous avons pu aussi récolter quelques éléments de définition de l'éducation à l'eau telle qu'elle est pratiquée en L.R. par les acteurs.

Enfin, la méthodologie nous a permis de récolter ces informations tout en communiquant sur la démarche, et en impliquant les acteurs progressivement, en élargissant le cercle d'acteurs ciblés à chaque étape, et en leur donnant une première occasion de se rencontrer et d'échanger entre eux lors d'une première journée régionale d'échanges. Cette implication des acteurs tout au long de la démarche a été délicate à mettre en place mais les acteurs, bien que relativement difficiles à mobiliser pour les questionnaires ou la journée régionale d'échanges, ont manifesté un intérêt marqué pour la démarche.

Chapitre V : Discussion

I. Réflexion sur la formation et l'intérêt du réseau en EEDD

Nous avons essayé dans ce projet d'impliquer les acteurs dès le début de la démarche afin d'amorcer une mise en réseau progressive pour aboutir à la constitution d'un réseau régional. Or, bien entendu, il est impossible de prétendre avoir créé un réseau si les acteurs ne suivent pas. Il ne s'agit pas d'un réseau technique, comme d'un réseau de voies de chemin de fer, où la construction ne peut être le fait que d'une structure. Il s'agit d'un réseau social, où les différents points, les différents nœuds à mettre en communication sont des acteurs volontaires, qu'il faut réussir à mobiliser.

Coordination

Il y a différentes formes de réseaux. En Languedoc-Roussillon, les « réseaux d'EEDD » (territoriaux, thématiques) ont une caractéristique commune : la coordination.

Cependant, ceci n'implique pas comme nous l'avons vu qu'il n'y ait pas de réseaux plus « informels », non coordonnés, mais ils sont nettement moins. Cela pose la question de la nécessité de cette coordination. D'après les acteurs rencontrés, la coordination est nécessaire du moment que le réseau se fixe des objectifs spécifiques à atteindre. Un réseau coordonné (et donc « organisé ») serait plus efficace, notamment dès qu'il atteint une certaine taille. De quelle taille s'agit-il ?

L'efficacité est-elle forcément le but d'un réseau social ? La spontanéité et l'aspect informel portent en eux quelque chose de précieux aussi. Peut-on cultiver ces aspects tout en entrant dans une logique de performance ?

Processus « aidé »

Ici il était bien question de créer un réseau coordonné, et comme nous avons pu l'expérimenter, il est difficile de créer un réseau social organisé.

Tout d'abord le réseau n'est pas nécessaire car absent. Il faut savoir si sa formation répond réellement à un besoin. Créer un réseau n'est pas simplement identifier des personnes qui ont un point commun et regrouper leurs contacts dans une liste de diffusion. Tout repose sur la volonté des acteurs à s'engager dans cette dynamique.

Il y a différentes formes de réseaux. Certains se sont construits sur la volonté des acteurs qui ont pris en main sa formalisation en réseau « organisé », comme nous avons pu par exemple le voir à travers l'histoire de la création de certains réseaux départementaux d'EEDD du L.R.. D'autres ont été construits par les animateurs et coordinateurs d'une structure unique sur l'hypothèse que cela intéresserait les acteurs et que cela aiderait à l'efficacité collective. C'est le cas de ce projet de réseau thématique régional sur l'éducation à l'eau. Une structure, le GRAINE LR, a pris l'initiative de sa création. Nous qualifierons cette constitution de processus « aidé ».

Nous pouvons supposer que cette configuration a permis de gagner du temps, car l'initiation de la constitution d'un réseau organisé venant d'un effort commun et non pas d'une structure qui prend les rennes, nécessiterait très certainement beaucoup plus de temps, voire ne se ferait peut-être jamais. Le GRAINE LR a donc accéléré le processus, en amorçant la dynamique à travers la conduite d'un état des lieux. L'implication des acteurs à différentes étapes de la démarche était là

pour atténuer ce côté artificiel. Est-ce réussi ? La limite entre processus « aidé » et processus « artificiel » paraît délicate à saisir. La suite de la dynamique nous le dira. Si les acteurs se mobilisent, se déplacent pour les journées d'échanges, participent aux formations, échangent entre eux sur la liste de diffusion, et co-construisent des projets, alors la constitution du réseau aura réussi « à prendre ». Concrètement nous avons rencontré beaucoup d'obstacles dans cette démarche de mise en réseau des acteurs. Pour l'instant ce que nous avons pu observer c'est que les acteurs se sont mobilisés de façon très variable.

Problème de rythme et de synchronisation des volontés ?

La première constatation frappante est en effet le paradoxe entre la volonté bien présente des acteurs de se connaître et d'échanger entre eux et pourtant une certaine inertie et une difficulté à les mobiliser aux différentes étapes de la démarche.

Cette constatation pourrait remettre en doute la fiabilité du constat de départ. Est-ce que le sentiment du GRAINE LR quant à la volonté d'interconnaissance et d'échanges entre acteurs était bien fondé ? Oui, car à travers la conduite de l'état des lieux nous avons eu l'occasion de constater la présence de cette volonté.

Cette inertie rencontrée vient peut-être du fait que nous avons imposé un rythme trop soutenu à la mise en réseau qui s'en est trouvée précipitée. La naissance de ce réseau était-elle prématurée ? La création d'un réseau est très lente, pouvant se faire sur plusieurs années. Ici à l'image d'un(e) enzyme, nous avons voulu catalyser la réaction de création. Nous nous sommes heurtés à une certaine inertie de la part des acteurs qui, s'ils sont motivés par cette démarche, ont renvoyé une impression de décalage de rythme : ils évolueraient dans cette volonté sur un rythme plus lent.

Pourquoi y a-t-il une différence de rythme ? Le réseau organisé, pour se créer rapidement et de manière pérenne nécessite de réussir à avoir au même moment un certain nombre d'acteurs dans une phase de motivation élevée et de prise de décision « vraie ». L'action est engageante. Il faut que les acteurs soient tous au-delà de la simple envie d'échanger, ils doivent avoir assez mûri cette envie pour que cela se transforme en « élan d'action », et que leur adhésion à la démarche de constitution du réseau organisé leur parle à ce moment là. Ils s'y engageront alors car ils y voient un intérêt personnel, ce qui limitera le risque qu'ils se démobilisent très rapidement.

Il faut réussir à susciter cette motivation élevée chez au moins un noyau dur d'acteurs à défaut d'attendre qu'elle se synchronise toute seule entre tous les acteurs.

Sur-sollicitation ?

Peut-être qu'outre un problème de rythme, les acteurs du réseau se sentent trop sollicités de manière générale ? J'ai perçu une impression générale de surmenage. Dans les réseaux d'EEDD circule une exigence croissante, qui découle du contexte poussant les structures à être de plus en plus performantes et réactives à tout moment.

Un temps court disponible pour réaliser l'état des lieux peut amener à trop solliciter les acteurs, surtout si l'on ne connaît pas les sollicitations qu'il y a pu avoir précédemment. Ceci peut créer l'effet inverse à celui recherché et faire sortir les acteurs de la dynamique pour laquelle ils avaient pourtant un intérêt au départ.

Cloisonnement implicite ?

Même si tous les acteurs se sont mobilisés de manière très variable, globalement nous pouvons constater que ce sont quand même les structures hors réseau d'EEDD qui ont été difficiles à toucher, et notamment les gestionnaires. En effet il a été difficile de mobiliser les acteurs n'étant pas du milieu associatif, principalement lors de la journée régionale, mais aussi dès le départ pour la formation du comité technique. Ces acteurs ne se sentent peut-être pas forcément à leur place, ou ne perçoivent pas l'intérêt de la démarche. Les réseaux D'EEDD, bien qu'ils souhaitent élargir les types de structures avec lesquels travailler, restent quand même constitués très majoritairement d'associations. Ceci est en partie dû au positionnement des réseaux départementaux d'EEDD qui souhaitent représenter majoritairement le secteur associatif. La majorité des réseaux départementaux d'EEDD en L.R. est par exemple opposée à l'intégration d'un nombre trop important d'entreprises dans les réseaux. Mais paradoxalement, ils encouragent les associations à se professionnaliser, et à se tourner vers des modes de gestion qui relèvent du monde de l'entreprise...

De plus nous avons vu que les associations ne connaissent pas toutes bien la réalité des autres catégories d'acteurs, ce qui peut également participer à renforcer l'image « d'amateurs restant dans l'entre-soi » que semble véhiculer malgré lui le milieu associatif et renforcer implicitement les cloisonnements. Cette vision du milieu associatif est aussi un frein à la création d'un réseau qui souhaite rassembler différentes catégories d'acteurs et notamment les animateurs avec les gestionnaires. Nous avons relevé que les gestionnaires n'utilisent en effet pas le même vocabulaire, mais n'ont pas non plus le même fonctionnement. Un gestionnaire a exprimé le fait que pour rapprocher les associations des syndicats de bassin, c'est aux associations de faire le premier pas et de s'adapter, pas aux syndicats. Ce qui illustre la difficulté que peuvent avoir les gestionnaires à travailler avec les réseaux associatifs.

Fonctionnement par intuitions

Cette lenteur de création et cette difficulté à mobiliser tous les acteurs impliquent aussi ce que nous avons pu remarquer tout au long de l'état des lieux: il est très difficile d'avoir des données chiffrées représentatives et précises en un court laps de temps.

Mais ce qui est important à noter, c'est que dans la pratique de l'EEDD, lorsque que l'on fonctionne en réseau, c'est généralement le cas. Cela fonctionne plus par intuitions, par ressenti, par les informations recueillies de manière informelles, lors de rencontres, d'échanges de mails, de discussion avec des personnes clefs qui ont du recul... Il est souvent difficile d'avoir la confirmation de l'intuition avant le lancement du projet. La confirmation vient après par l'intérêt et la mobilisation des acteurs, par la naissance d'actions et de projets...

D'où toute l'importance du rôle de l'animateur du réseau, et du contact qu'il peut entretenir avec les adhérents et autres acteurs actifs au sein du réseau. Car de ces contacts et de ces échanges naissent des idées, des projets, des réseaux thématiques. Et en général, on peut observer sur le terrain que les animateurs semblent se tromper rarement même s'ils ne sont pas en mesure de chiffrer leur intuition, et que les acteurs les suivent. Le travail de coordination et d'animation n'est pas souvent reconnu dans les enveloppes de subvention, or c'est un travail considérable, chronophage et très important pour établir les besoins et les envies des acteurs.

Les caractéristiques un peu floues des réseaux, notamment en EEDD où le milieu associatif reste majoritaire, sont aussi ce qui fait leur particularité. Ce sont des réseaux en mouvement perpétuel, des lieux d'échanges où les normes sont questionnées, où l'innovation et l'originalité ont

toute leur place, où l'informel et la « marginalité » ne sont pas exclus des dynamiques. Pour l'instant. Le contexte de professionnalisation des associations et la volonté de travailler de plus en plus avec les gestionnaires et les collectivités territoriales poussent les structures à s'équiper d'outils de gestion et à se formater pour entrer dans les cases proposées/fixées par leurs nouveaux partenaires financeurs.

Cette normalisation est propice à la mobilisation d'approches quantitatives qui étaient auparavant délicates à mettre en place du fait de la difficulté de ces approches à retranscrire les dynamiques d'intuitions et le caractère parfois informel et spontané des réseaux.

Ainsi, ces divers éléments qui ralentissent la formation du réseau en EEDD en rendent laborieuse sa constitution initiale. Beaucoup d'obstacles peuvent se présenter. Se heurter notamment à une inertie de la part des acteurs alors que la volonté d'échanger et de se connaître semble bien là malgré le fait que l'on ne puisse pas toujours la quantifier peut décourager.

Mais même s'il apparaît difficile de créer un réseau en EEDD dans ce contexte, il apporte des avantages non négligeables qui viennent contrebalancer ces obstacles.

Contexte compétitif

Le réseau en EEDD a pour but de mettre tout le monde en interaction, pour échanger, mieux faire circuler l'information... Cette situation peut sembler défavorable, notamment au regard de la théorie formulée par Ronald Burt sur les trous structuraux (1992). La notion de trou structural renvoie à la « *séparation entre deux contacts non redondants* ». C'est l'absence de lien entre deux personnes. Cette théorie indique que plus l'acteur d'un réseau a de trous structuraux autour de lui, c'est-à-dire plus les acteurs avec lesquels il est en lien ne le sont pas entre eux, et plus il a donc accès à des contacts et des informations que les autres n'ont pas, ce qui lui confère un avantage stratégique sur les autres membres du réseau [P. Mercklé, *Sociologie des réseaux sociaux*, 2004].

Le domaine de la protection et de la gestion de l'environnement, qui inclus le domaine de l'EEDD, se retrouve dans un contexte où « *le périmètre d'intervention de l'État social* » se réduit [Mathieu Hély, 2011]. Les structures privées comme les associations sont de plus en plus sollicitées pour mettre en place des actions qui relèvent du service public (protection de l'environnement, du cadre de vie...). De plus, le mode de partenariat mis en place par l'Etat avec les structures privées telles que les associations tend à généraliser la commande publique. Ce contexte implique le passage progressif « *d'une logique de partenariat à une logique de prestation de service, par la mise en œuvre de mise en concurrence* » [FNARS, *Quelle contractualisation entre associations et collectivités publiques ?* 2011]

Dans ce contexte, le domaine de l'EEDD semble donc être lui aussi un environnement compétitif. Les structures des réseaux de l'EEDD auraient donc tout intérêt à cultiver autour d'eux de nombreux trous structuraux de manière à être avantagées et plus compétitives pour répondre efficacement aux appels d'offres, sources de financement importantes.

Micro-environnements non compétitifs

Mais le domaine de l'EEDD porte des valeurs d'horizontalité, de travail commun, de co-construction. Le réseau en EEDD n'est pas seulement perçu comme une « structure pour contrôler en laissant libre », mais aussi comme une façon de penser, une « *organisation ontologique de la société* » [Pierre Musso, 2013].

Les réseaux d'EEDD peuvent permettre de recréer un micro-environnement non compétitif, en y insérant le maximum de « redondance relationnelle », c'est-à-dire de relations directes entre tous

les acteurs les uns avec les autres. Les réseaux d'EEDD ont de plus en plus tendance à se positionner clairement contre la commande publique, en refusant de répondre aux appels d'offre.

Ainsi, au lieu de se plier et de s'adapter à cette logique de concurrence qui se généralise, les réseaux d'EEDD jouent sur deux tableaux : d'un côté ils s'équipent et s'organisent pour être de plus en plus performants de façon à atteindre des objectifs toujours plus ambitieux, et de l'autre ils cherchent à estomper la concurrence en prenant tout le monde en compte, en créant des réseaux où les redondances permettent de mettre tous les acteurs au même niveau, disposant des mêmes informations, des mêmes outils...dans un but de se regrouper pour co-construire.

Il y a donc un intérêt important à créer ces réseaux thématiques d'EEDD, malgré la lenteur du processus et les obstacles rencontrés, et malgré le contexte qui semble privilégier la logique concurrentielle.

II. Recommandations sur la méthode à mettre en œuvre

Au vu des limites rencontrées lors de la réalisation de cet état des lieux et des résultats que nous avons réussi à obtenir nous pouvons essayer de compléter les étapes suivies pour proposer une méthodologie enrichie pour mener un état des lieux qui permette à la fois une récolte large de données globales mais utilisables et une mise en réseau efficace des acteurs.

1. Temps alloué à la démarche

Tout d'abord, il est apparu indispensable de disposer d'un temps plus long pour mener à bien ce type d'état des lieux. La formation d'un réseau est très lente. Etablir un état des lieux de qualité sans se précipiter, basé sur un nombre important de données, nécessite du temps. Les acteurs ne sont pas tous disponibles à la même période de l'année, surtout lorsque l'on souhaite travailler avec des catégories d'acteurs différentes, dont les pratiques entraînent des contraintes de temps différentes. Ils ne sont pas non plus tous au même niveau de motivation et certains vont percevoir l'intérêt de la démarche qu'après plusieurs sollicitations et communications.

Définir la méthodologie et les étapes opérationnelles adaptées au contexte en concertation avec les acteurs nécessite là aussi plus de temps, comme nous le verrons plus bas.

Globalement six mois ne sont donc pas suffisants. Ce qui est encore plus net si on estime qu'il est mieux de faire réaliser cet état des lieux par un salarié ou un bénévole fixe de la structure porteuse du projet et non pas par un stagiaire présent au sein de la structure seulement le temps du projet. En effet, un salarié ou un bénévole aura plus de recul sur ses pratiques et bien souvent plus d'expérience dans le domaine. Il connaîtra mieux les acteurs du territoire, les problématiques qui s'y jouent mais possèdera également la mémoire des actions précédentes, ce qui est important. De plus, des acteurs ont manifesté le souhait d'identifier un interlocuteur unique sur le projet pour pouvoir se référer à lui sans se disperser. Il est alors intéressant que cet interlocuteur soit la même personne qui suive ensuite l'animation du réseau régional. Cela permettrait également de ne pas déconnecter la réalisation de l'état des lieux et la naissance du réseau organisé de son animation, pour montrer aux acteurs la cohérence entre la phase de sollicitations pour la récolte des données qui leur a demandé de consacrer du temps au réseau et la phase d'animation et de proposition d'actions de réseau répondant à leurs besoins.

2. Diagnostic initial

L'une des premières choses que l'on peut noter aussi est l'importance d'un solide diagnostic initial. Il faut notamment identifier les actions précédentes concernant la thématique sur le territoire, et si possible à l'extérieur aussi. Il est important également de solidifier les hypothèses de départ, les faits et les intuitions qui ont amené à lancer le projet. Il faut les expliciter concrètement. Il apparaît aussi nécessaire de passer plus de temps sur la pré-identification des acteurs.

Lorsque le projet se monte en partenariat avec d'autres structures, comme c'était par exemple le cas dans notre état des lieux avec l'Agence de l'Eau qui était représentée au comité technique, il est utile de s'assurer que les informations circulent bien entre les différents partenaires et que les données déjà recensées par les partenaires sont communiquées dès le départ. Pour cela, il faut établir un contact régulier avec les interlocuteurs.

Le diagnostic initial réalisé par les initiateurs du projet doit être une étape à part entière, et qui, s'elle est reste succincte, doit être plus maturée.

3. Définir la méthodologie avec les acteurs

Il est ensuite nécessaire de définir la méthodologie à suivre pour réaliser cet état des lieux. Réaliser cette étape en concertation avec des acteurs est très enrichissant comme nous avons pu le voir, malgré les limites inhérentes au travail en groupe. Mais si cette voie est choisie, il faut faire attention à se donner les moyens d'aller au bout du processus afin de réaliser une véritable concertation. Dans le cas contraire, il s'agirait plus d'une perte de temps sans en récolter les fruits.

Il apparaît utile dès cette étape d'avoir plus de racines à l'arbre, c'est-à-dire de catégories différentes d'acteurs participant à la concertation, de façon à solidifier le processus. En effet, comme nous l'avons relevé dans le chapitre précédent, nous avons formé le comité technique peut-être trop rapidement, sans communication préalable envers les catégories d'acteurs plus difficiles à toucher telles que les collectivités, ce qui nous a amené à avoir un comité technique constitué très majoritairement d'associations. Ceci aurait pu risquer de déstabiliser la suite du processus en accentuant l'image de « monde cloisonné » que peut renvoyer parfois le milieu associatif. Diversifier les catégories d'acteurs ne doit pas si possible se faire au détriment d'un choix d'acteurs peu susceptibles de créer des blocages, de façon à aller plus vite.

Il faut être aussi conscient des limites du groupe de travail ou de l'instance de dialogue, afin de savoir de manière réaliste ce que nous pouvons en attendre. Par exemple, nous avons pu expérimenter le fait qu'il ne faut pas se « reposer » sur les membres du comité technique pour remplacer un bon diagnostic initial, notamment en ce qui concerne les actions précédentes dans les départements sur le thème traité. Malgré leur expérience, les participants ne peuvent pas toujours penser à communiquer les informations nécessaires au moment où l'animateur en a besoin.

Il est important de se projeter dans le futur et de réfléchir dès la première réunion aux modalités de mise en œuvre de toutes les étapes de l'état des lieux pour avoir une ligne directrice. Il faut par contre rester assez souple pour se laisser la possibilité de réorienter l'état des lieux en cours de route si nécessaire.

Enfin, il apparaît très important de fixer très tôt les objectifs généraux et opérationnels du projet afin de savoir où l'on se dirige. Il faut notamment faire attention à ce que les objectifs parlent à tous les adhérents concernés par la thématique. Pour donner un exemple, il est nécessaire de tenir

compte du contexte de professionnalisation des associations qui contribue au creusement du fossé entre les associations traditionnelles bénévoles et les associations-entreprises, formant deux groupes et gommant progressivement les diversités de positions. Le GRAINE LR et les réseaux départementaux d'EEDD suivent cette dynamique de façon marquée (notamment dans le Gard et l'Hérault). Cette dynamique pose la question de la portée des réseaux thématiques. En effet, ce processus de professionnalisation ne concernant pas toutes les associations, les réseaux territoriaux d'EEDD doivent être vigilants à proposer des actions de réseau qui ne s'adressent pas qu'aux associations-entreprises et gestionnaires, laissant de côté une partie des acteurs. Il paraît important de ne pas considérer les associations traditionnelles bénévoles comme « en retard » par rapport aux associations-entreprises. Intégrer même implicitement le processus de professionnalisation comme une norme à suivre par tous risquerait d'accentuer la séparation du milieu associatif en deux groupes jusqu'à une fracture qui nuirait à l'action collective.

4. Niveaux d'implication des acteurs et priorisation des publics cible

Nous avons pu voir qu'il y a quatre niveaux d'implication des acteurs : les acteurs que l'on cible pour participation à la définition de la méthodologie au sein d'une instance de dialogue temporaire, les acteurs sur lesquels on souhaite récolter des données, les acteurs que l'on cible pour participation aux journées d'échanges, et enfin les acteurs que l'on souhaite simplement informer de la démarche.

Il est bon d'être clair le plus tôt possible sur chaque niveau d'implication pour chaque catégorie d'acteurs ciblée, et pouvoir l'expliquer concrètement. Par exemple ici nous avons eu des difficultés à définir une méthode d'approche des collectivités tout au long du projet. Cette incertitude a nuit à leur implication et s'est répercuté sur leur mobilisation à la journée régionale d'échanges.

Certains acteurs ne partagent pas le même vocabulaire ni la même vision des objectifs à atteindre. Les impliquer tôt permet de se mettre d'accord dès le début sur le sens et la portée des termes par exemple. De plus certains acteurs sont plus difficiles à mobiliser, et une communication fluide très tôt dans la démarche est à privilégier. Nous avons vu par exemple que les collectivités sont difficiles à impliquer dans des dynamiques portées par le milieu associatif, notamment pour les journées de rencontre et d'échanges. L'adoption d'une stratégie consistant à les impliquer fortement dès le départ semble être un bon investissement. En effet un certain nombre de ces acteurs ont montré une tendance au cloisonnement entre catégorie d'acteurs et par conséquent ils sont encore plus difficiles à mobiliser une fois que la dynamique est mise en marche par des acteurs issus du milieu associatif.

Il est également nécessaire de prioriser les publics qui semblent les plus judicieux au regard des objectifs de la démarche et à terme du réseau créé. Il ne faut pas se disperser et être réaliste en termes de temps et d'énergie consacrés, surtout si la démarche est effectuée par un membre de la structure initiatrice qui travaille en parallèle sur d'autres projets.

5. Récolte large de données générales ou récolte étroite de données approfondies ?

La récolte large de données sur divers domaines mais pas trop détaillées est apparue relativement efficace dans un premier temps pour « dégrossir » la situation et obtenir une vision globale assez complète dans un contexte d'émergence de réseau. Pour cela, la diversité des approches que nous avons mobilisées a permis d'obtenir des informations sur un grand nombre de structures et leurs projets tout en nous permettant d'avoir des données qualitatives intéressantes pour l'analyse. Il faut par contre faire attention aux redondances au niveau des informations récoltées par les différentes approches.

Pour être plus complet, il nous aurait fallu intégrer peut-être de façon plus marquée les collectivités (autres que syndicats de bassin) dans la récolte des données. Cette phase va d'ailleurs être réalisée dès septembre 2014 par le GRAINE LR, après constitution du réseau, ce qui n'est peut-être pas optimal. Nous n'avions pas le temps de récolter des données auprès des autres collectivités, mais dans une configuration où plus de temps serait alloué à la réalisation de l'état des lieux et à la formation du réseau d'acteurs, il peut être intéressant de les inclure directement parmi les publics cible dans la récolte de données, via un questionnaire en ligne et quelques entretiens.

En revanche, la stratégie de récolte large ne permet pas forcément de répondre à l'attente des acteurs qui suite aux diverses sollicitations souhaitent une restitution de l'état des lieux, et notamment sur des points relativement précis. En effet, nous avons pu nous rendre compte que les acteurs attendaient principalement lors de la journée régionale d'échanges que l'on présente des retours d'expériences, des exemples concrets de projets, etc.

Une façon efficace de combler mais seulement partiellement cette attente est la présentation de témoignages lors de la journée régionale d'échanges. Nous avons organisés deux retours d'expérience et les participants ont appréciés. Mais en ayant plus de temps pour mener à bien l'état des lieux, il est possible lors des entretiens avec les structures par exemple d'approfondir plus les projets qu'elles portent, de manière à répondre à cette demande de précisions des acteurs et pouvoir par exemple établir des exemples de profils.

6. Choisir des méthodes de récolte et des outils adaptés

Nous avons choisi de mobiliser différentes méthodes de récolte de données: des entretiens semi-directifs longs (1h30) à destination d'une seule catégorie d'acteurs, des entretiens semi-directifs courts (30 min) à destination de deux catégories d'acteurs, des questionnaires en ligne, une observation participante courte (1 jour) et des supports écrits divers (posters, fiche d'évaluation...) lors de la journée régionale.

Cette diversité d'outils a permis la récolte de nombreuses données, et même si certaines informations ont été retrouvées dans plusieurs méthodes, la redondance n'est pas forcément une perte de temps. La mobilisation de diverses approches successives, même si chronophage, nous a paru adaptée à l'atteinte notre objectif. Chaque méthode apporte des avantages et a ses propres limites dans ce contexte.

Les **entretiens semi-directifs longs** sont très enrichissants, et paraissent adaptés au début du projet lorsque l'on cherche à « dégrossir » le contexte. Mais ce format nécessite beaucoup de temps. Ainsi, en mener seulement quelques uns auprès de personnes ressource paraît un bon compromis

pour ne pas passer trop de temps avec l'analyse et pour mieux appréhender les contextes locaux. Dans notre cas cette étape aurait pu être complétée pour être plus efficace en menant des entretiens également auprès de gestionnaires et pas seulement auprès des animateurs de réseaux départementaux d'EEDD. Les apports d'entretiens menés auprès de différentes catégories d'acteurs peuvent venir alors en complément de la connaissance apportée par les membres du comité technique, surtout dans le cas où il a été difficile de mobiliser plusieurs catégories d'acteurs lors de sa constitution. Cette étape ainsi enrichie pourrait constituer une véritable pré-enquête avant de lancer les questionnaires.

Il semble en effet préférable de réaliser ces entretiens avant de mettre en place les autres méthodes de récolte. Ici cette étape s'est mise en place en même temps que la diffusion des questionnaires en ligne. Cela n'a pas été trop préjudiciable du fait de l'unique catégorie d'acteurs rencontrée et de l'orientation donnée à l'entretien (connaissance des départements et acteurs associatifs de l'EEDD), mais cela pourrait l'être si les entretiens sont à destination de plusieurs catégories d'acteurs et sont plus orientés sur la compréhension des enjeux liés à ces différentes catégories.

Les **questionnaires en ligne** sont intéressants pour récolter de la donnée brute auprès d'un grand nombre d'acteurs, encore faut-il que cet outil soit approprié par les acteurs et que le nombre de réponses, à défaut d'être tout à fait représentatif, soit au moins suffisant pour une première analyse des tendances. Ici nous avons réussi à avoir 38% de taux de réponse parmi les acteurs associatifs ciblés, et 58% parmi les syndicats, ce qui est correct dans la pratique de l'EEDD. Obtenir ce taux de réponse nécessite par contre du temps et de nombreuses relances auprès des acteurs.

Nous avons réussi à obtenir des informations intéressantes sur les projets notamment et leur façon d'être montés. Les informations récoltées nous ont permis de faire un choix de 12 structures auprès desquelles mener un entretien semi-directif court.

Il est par contre nécessaire de très bien définir les questions et il ne faut pas par conséquent négliger le temps de création de ces questionnaires qui a été ici important. De plus, les discussions au sein du comité technique pour établir les thèmes à aborder dans les questionnaires ont mis en évidence combien il était délicat de mobiliser un vocabulaire simple et précis à la fois, et qui fait écho à la même représentation chez tous les acteurs.

Ainsi, c'est dès cette étape que les informations tirées des entretiens semi-directifs longs auprès de différents types d'acteurs pourraient être réinvesties pour s'assurer que les questions font échos à tous les acteurs ciblés et prennent en compte la diversité des situations pouvant être rencontrées. Techniquement, nous avons pu noter que les acteurs préfèrent qu'on leur propose de cocher une option entre plusieurs plutôt que des questions exigeant une réponse à écrire, car cela impacte le temps nécessaire au remplissage. C'est aussi pourquoi la case "autres" n'est pas très utilisée. Par conséquent il nous faut donc souvent proposer des choix à cocher. Ceci pointe une des limites de cet outil. En effet, la définition de questions pertinentes et parlantes nécessite d'avoir déjà quelques pistes, mais sans trop s'avancer pour ne pas rendre le questionnaire restrictif, car à cette étape il ne faut pas se couper de pistes à explorer.

Le questionnaire est un outil utile pour toucher de nombreux acteurs, mais difficile à traiter en réalité car les réponses des acteurs sont parfois délicates à interpréter, surtout si l'on repère qu'il semble il y avoir des confusions comme ce fut le cas ici.

Les **entretiens semi-directifs** paraissent ainsi incontournables pour expliciter et approfondir les réponses au questionnaire en ligne. Le format court (30 min) nous a permis de ne pas y passer trop de temps et de pouvoir en réaliser douze. Mais ce format implique aussi des questions plus ciblées et donc amenant à des réponses moins riches.

Il serait donc intéressant si du temps est disponible de les réaliser sur un format un peu plus long pour pouvoir s'autoriser les digressions. Ce sont dans les digressions des acteurs que l'on trouve des informations nouvelles et cela permet de sortir des cases que l'on a pu se fixer.

Il serait également intéressant de les mener en face-à-face si les circonstances le permettent, de façon à créer plus de lien avec les acteurs interrogés, et à se déplacer sur leur terrain d'action. De plus, l'entretien en face-à-face permet également d'étudier le langage corporel.

En ce qui concerne l'échantillonnage, il doit répondre aux objectifs fixés. Rechercher la diversité des situations a été intéressant ici pour saisir les différents contextes et vérifier par exemple que les valeurs attribuées à l'éducation à l'eau ou l'absence d'interconnaissance à l'échelle régionale étaient des éléments généralisés.

Organiser une **première rencontre entre les acteurs** nous a paru être très importante. Le format d'une journée de rencontre et d'échanges est adapté à l'échelle régionale, car cela ne fait pas déplacer les acteurs pour seulement une demi-journée, mais cela ne les oblige pas non plus à trouver un logement sur place. Il ne faut pas être trop ambitieux pour une première rencontre. Le but premier doit être de faire se rencontrer les acteurs et de les faire échanger sur le sujet ciblé. Il est important d'avoir des temps d'échanges planifiés, formels comme informels. Les ateliers favorisent la participation des acteurs bien plus que les temps en plénière.

Bien entendu, pouvoir récolter des données à cette occasion est très utile au travail des animateurs, et il faut donc penser dès l'organisation aux formats écrits qui serviront de traces.

L'observation participante est un moyen intéressant de récolter des impressions et des données à chaud sur les dynamiques de groupe. Cela permet par exemple de repérer s'il y a des catégories d'acteurs qui restent entre elles, et qui donc demanderont peut-être plus d'efforts pour la mise en réseau, en étudiant les raisons de cette séparation.

Mettre en place cette observation est possible bien évidemment que si plusieurs personnes sont en charge de l'organisation.

Présenter les résultats de l'état des lieux est une étape importante, et c'est donc mieux si cette rencontre intervient après toutes les autres étapes de récolte de données. Nous avons supposé que les acteurs souhaiteraient qu'on leur présente des résultats rapidement et voir des actions concrètes au bout de quelques mois seulement, mais nous n'avons pas eu de tels retours. Ainsi, il est peut-être préférable d'organiser la journée de rencontre plus tard dans la dynamique. Cela permettrait de mieux l'organiser en donnant la possibilité à tous les organisateurs (ici les membres du comité technique s'étaient également mobilisés) de prendre le temps d'être force de proposition. Cela permettrait aussi de communiquer dessus bien en amont, ce qui favoriserait certainement une plus grande mobilisation des collectivités.

8. Valoriser et communiquer

Il apparaît important de communiquer avec les acteurs dès le début de la démarche mais également à la fin, sur les résultats obtenus. L'état des lieux et la formation du réseau doivent être valorisés et mis en avant, en prêtant une attention particulière aux attentes des acteurs.

Chapitre VI : Conclusion

Ce mémoire intervient suite à un stage de 6 mois au sein du GRAINE LR, réseau régional d'éducation à l'environnement du Languedoc-Roussillon. Suite au constat d'un manque global de visibilité sur les projets d'éducation à l'eau qui foisonnent dans cette région où l'eau est un enjeu majeur et à la volonté ressentie par les animateurs et coordinateurs de réseau de se rencontrer et d'échanges entre acteurs, un état des lieux des pratiques d'éducation à l'eau a été mené. Le but de cet état des lieux, au-delà d'éclaircir l'état actuel de ce domaine en LR, était de poser de solide bases pour lancer un réseau organisé d'acteurs à l'échelle régionale.

La question de travail qui a guidé ce mémoire était la suivante : **Comment la réalisation d'un état des lieux des pratiques d'éducation à l'eau en Languedoc-Roussillon favorise-t-elle la construction d'un réseau d'acteurs organisé ?**

Quatre sous-questions ont émergé et ont servi de fil rouge à ce travail :

- Quels sont les principales caractéristiques des acteurs et des projets d'éducation à l'eau en L.R. ?
- Quel degré de mise en relation existe-t-il entre les acteurs aux différentes échelles du territoire ?
- Comment mobiliser et impliquer les acteurs dans la démarche ?
- Qu'est-ce qu'un « véritable » réseau d'acteurs au regard du contexte de l'EEDD ?

Pour répondre à ces questions, nous avons donc cherché à obtenir des données dans 3 domaines généraux de résultats :

- La récolte de données globales et factuelles sur les territoires, les acteurs et les projets
- La récolte d'informations sur le degré d'interconnaissance et d'échanges entre acteurs
- L'implication progressive des acteurs

Pour obtenir des données dans les trois domaines généraux de résultats recherchés, nous avons établi une méthodologie en 5 étapes :

- La formation d'un comité technique et l'implication d'un premier cercle d'acteurs
- Des entretiens avec les animateurs des réseaux départementaux d'EEDD
- Des questionnaires en ligne à destination des acteurs ciblés
- Des entretiens avec quelques acteurs ciblés
- Une journée régionale de rencontre et d'échanges ouverte à tous

Cet enchaînement d'étapes et la mobilisation de différentes méthodes de récoltes de données ont été judicieuses pour une récolte large de données diverses permettant d'appréhender au mieux l'existant en termes d'éducation à l'eau. Des résultats ont été obtenus dans les trois domaines généraux de résultats visés et nous ont permis de répondre à nos quatre sous-questions.

Quels sont les principales caractéristiques des acteurs et des projets d'éducation à l'eau en L.R. ?

Nous avons réussi à obtenir une impression générale de l'atmosphère des départements grâce principalement aux entretiens semi-directifs longs avec les animateurs des réseaux départementaux d'EEDD. Ceci nous a permis d'identifier des éléments globaux de contexte local, comme le processus de professionnalisation du milieu associatif ou encore les jeux d'acteurs politiques qui diffèrent selon les départements.

Au sein de l'éducation à l'eau, nous avons montré que les thématiques abordées par les associations d'EEDD et les syndicats sont en adéquations avec les enjeux principaux identifiés par la DREAL dans son PER et l'Agence de l'Eau dans son Xème programme, ce qui paraît encourageant quant aux opportunités de financements notamment.

Différents modes d'actions sont mis en œuvre, et nous avons pu mettre en évidence qu'il y a un décalage entre les associations d'EEDD qui travaillent majoritairement sur un mode partenarial lié aux appels à projets ou aux subventions, et les syndicats de bassin versant qui travaillent principalement avec l'appel d'offre. Mais nous avons pu noter que les syndicats ne savent pas nécessairement comment fonctionnent les autres modes d'action.

Le public le plus ciblé est le public scolaire et notamment les primaires, malgré la complexité parfois évoquée inhérente au travail avec l'éducation nationale qui a ses propres codes. Les publics tendent tout de même à se diversifier, dans une volonté marquée de toucher tous les citoyens. Des publics sont quand même moins ciblés pour l'instant, notamment les professionnels, que ce soient des élus, des techniciens ou des entrepreneurs.

Le lien avec les politiques publiques est peu fait dans les actions menées par les animateurs issus du milieu associatif, mais il s'agit d'une demande importante des gestionnaires dont il faut tenir compte. C'est pourquoi il sera intéressant de plus former les associations sur des points techniques concernant les outils de planification et de gestion de l'eau.

Les acteurs rencontrent de nombreux freins au montage de leurs projets d'éducation à l'eau, et notamment un frein financier important avec des démarches de subventions complexes et des retards dans les réponses qui se répercutent sur la qualité des animations. L'absence d'un espace commun pour échanger et se former a aussi été indiqué de nombreuses fois ainsi que le frein politique, qu'il soit du à un manque généralisé de volonté politique ou à un cloisonnement des services.

Ainsi les acteurs attendent du futur réseau des outils pour échanger plus efficacement entre eux, pouvoir trouver et faire circuler de l'information rapidement, mais également d'avoir des opportunités de formation que ce soit en techniques d'animations et pédagogie, sur les politiques publiques territoriales ou sur les modes de partenariat existants. Les acteurs souhaitent que ce réseau rassemble des acteurs issus de pratiques différentes.

Quel degré de mise en relation existe-t-il entre les acteurs aux différentes échelles du territoire ?

Nous avons pu constater que l'échelle départementale est actuellement l'échelle privilégiée pour les dynamiques de co-construction de projets, ce qui est très lié à l'existence dans quatre des cinq départements du LR d'un ou plusieurs dispositifs de réseau sur la thématique de l'eau.

A l'échelle régionale, l'interconnaissance est très limitée, même si quelques structures échangent entre elles et travaillent ensemble quand même. Nous avons explicité le fait que les acteurs sont tout de même déjà liés entre eux par leur travail sur la thématique de l'éducation à

l'eau, et l'existence de quelques liens entretenus à l'échelle régionale nous a permis de conclure en nous appuyant sur la définition d'un réseau en sociologie des réseaux qu'il existe déjà un réseau informel d'acteurs de l'éducation à l'eau en LR même s'il n'est pas organisé, pas visible et que sa densité approche de zéro. En allant plus loin, nous avons montré que les acteurs sont liés entre eux par une base commune : ils partagent de nombreux éléments de définition de l'éducation à l'eau. En effet, les acteurs estiment que l'objectif à terme de l'éducation à l'eau est de faire adopter des comportements responsables aux citoyens. Que l'apport de connaissances sur l'eau ainsi que la prise de conscience personnelle du pouvoir d'action individuel sont des moyens à privilégier. Cet objectif doit être atteint par la transmission de valeurs fortes liées à la solidarité, à l'ouverture, à la tolérance et au respect, non pas en transmettant des automatismes à intégrer.

Ainsi, notre méthodologie nous a permis d'établir une définition de l'éducation à l'eau telle qu'elle est actuellement pratiquée et pensée par les acteurs en LR.

Comment mobiliser et impliquer les acteurs dans la démarche ?

Les différentes étapes mises en place pour impliquer les acteurs dans la démarche ont permis de mobiliser différentes catégories d'acteurs à différents niveaux. La création d'un comité technique a permis d'impliquer solidement un petit groupe d'acteurs qui vont s'engager pour la plupart d'un futur comité de pilotage qui va certainement être créé pour orienter la suite de la dynamique. La concertation menée au sein de comité a permis de définir la méthodologie suivie par la suite.

La priorisation des publics a été judicieuse. Ainsi les deux catégories d'acteurs qui ont été ciblés dans un premier temps pour la récolte de données factuelles ont été les associations d'EEDD travaillant sur l'eau et les syndicats de bassin versant ayant la compétence nécessaire pour mettre en place des actions d'éducation et sensibilisation. Nous avons réussi à mobiliser ces acteurs, mais avec une réactivité très variable selon les structures. Globalement, les taux de réponses aux questionnaires en ligne ont été satisfaisants, mais cela a demandé beaucoup de temps et d'énergie pour mobiliser notamment les associations qui ne participent pas aux dispositifs de réseau liés à l'eau en départements. Les syndicats ne se sont que peu déplacés à la journée régionale d'échanges en revanche contrairement aux associations.

Les collectivités, qui ont été ciblées dans un deuxième temps, ont fait l'objet d'une communication particulière mais trop tardive, ce qui explique sans doute en partie leur faible mobilisation et participation à la journée régionale d'échanges. Cette étape demande donc à être plus travaillée.

Une journée d'échanges a été organisée et ouverte à tous, pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de s'impliquer dans la dynamique à ce moment là. Ce format a semblé particulièrement adapté pour faire se rencontrer les acteurs et matérialiser ce réseau en formation. 47 participants issus de 34 structures différentes étaient présents ce qui est bien pour une première journée. Mais la proportion d'associations était quand même très élevée, notamment par rapport aux collectivités et à l'éducation nationale. Il faudrait faire plus de communication en amont.

Globalement les acteurs ont manifesté leur intérêt pour la démarche, mais se sont mobilisés de façon très variable. Il semblerait que le rythme que nous avons impulsé à la mise en réseau (créer un réseau organisé en quelques mois) a été trop soutenu pour les acteurs qui n'avaient pas tous l'envie ou la possibilité de s'engager fortement dans cette dynamique à ce moment-là.

Il est très important d'avoir des contacts réguliers avec les acteurs, notamment pour leur indiquer l'état d'avancement de la démarche, mais sans trop les solliciter sur des périodes courtes. Il leur faut du temps.

Les listes de diffusion sont très utilisées en EEDD et fonctionnent bien. Nous en avons créé une suite à la journée d'échange. En août 2014 elle regroupe 110 acteurs ce qui est conséquent et donc très encourageant. Cela marque l'intérêt des acteurs et leur volonté de se rassembler autour d'un espace commun d'espace.

Qu'est-ce qu'un « véritable » réseau d'acteurs au regard du contexte de l'EEDD ?

Tout au long des cinq étapes de notre démarche, nous avons pu récolter des informations sur la nature du réseau en EEDD. Comme exposé ci-dessus, les réseaux sont lents à se former. Ici nous avons souhaité catalyser le processus mais l'inertie à laquelle nous nous sommes parfois heurtés nous a montré que si la formation d'un réseau organisé d'acteurs peut être « aidée », l'accélération du processus a une limite. La constitution du réseau organisé est en quelque sorte artificielle au regard du caractère spontané de la formation des réseaux plus informels non organisés et coordonnés.

Les réseaux d'EEDD en LR sont des réseaux organisés et coordonnés par des structures qui sont appelées « têtes de réseaux ». Ils sont principalement constitués d'associations. Le statut associatif de loi 1901 des adhérents est plébiscité au sein de la majorité des réseaux territoriaux de la région. Cette caractéristique peut être ressentie comme paradoxale au vu de la volonté croissante de travailler avec les gestionnaires et les collectivités et de s'impliquer dans les politiques publiques territoriales liées à l'eau. Cela peut également suivant le contexte venir renforcer le cloisonnement implicite du milieu de l'EEDD et avoir un résultat inverse à celui recherché qui vise à intégrer de plus en plus les autres catégories d'acteurs dans les réseaux.

Les réseaux d'EEDD sont mouvants, et les acteurs qui s'y impliquent sont tout à fait libres de s'engager sur certains projets ou de sortir du réseau s'ils le décident. Le fonctionnement de ces réseaux s'appuient autant sur des faits, des chiffres et des outils que sur des intuitions, des rencontres informelles, et des initiatives audacieuses. La diversité des profils d'acteurs et des façons d'agir rend quasiment impossible la catégorisation de ces réseaux.

Mais le contexte qui associe processus de professionnalisation des associations et généralisation de la commande publique pousse les structures à s'outiller pour devenir de plus en plus performante et cadrées, au risque de s'engouffrer dans la dynamique de création d'un environnement compétitif dans le domaine de la protection de l'environnement et du cadre de vie.

Les réseaux d'EEDD cherchent malgré ce contexte à ne pas mettre en concurrence leurs membres au sein des territoires. Ainsi, par la mise en relation des acteurs, la diffusion large des informations, la co-construction de projets et le refus de l'appel d'offre, ces réseaux essaient de recréer des micro-environnements non compétitifs.

Enrichissement de la méthode

Au regard des résultats que nous avons obtenu et des limites rencontrées, nous avons pu proposer une méthodologie se basant sur les étapes suivies mais en les enrichissant pour développer une méthodologie plus cadrée, présentée dans le chapitre précédent.

Limites méthodologiques rencontrées

La méthodologie mise en place a tout de même présenté quelques limites.

La gestion du temps n'a pas été optimale, et certaines étapes ont été précipitées. Globalement, la mise en œuvre d'une telle méthodologie, même si nous avons essayé de la dimensionner, nécessiterait une période plus longue. Six mois ne sont pas suffisants.

La concertation menée pour définir la méthodologie à suivre a été efficace mais aurait pu être plus riche si nous avions eu plus de temps à accorder aux participants pour réfléchir sur les documents.

Nous n'avons pas pris le temps d'établir un solide diagnostic initial et la méthodologie suivie par la suite ne nous a pas donné l'occasion de palier à ce manque de clarté notamment dans les initiatives précédentes menées sur le territoire.

Notre méthodologie ne nous permettait pas non plus de récolter des données très approfondies, et bien que ce fut un choix, cela nous a empêché de répondre à certaines attentes des acteurs lors de la première journée d'échanges qui souhaitaient avoir des retours d'expériences principalement. Cet aspect là sera sûrement approfondi dans la suite du projet en 2015.

Notre démarche n'a pas réussi à mobiliser les acteurs audois en revanche. Le contexte départemental particulier est à prendre en compte.

Nous n'avons pas réussi à satisfaire entièrement la volonté d'impliquer les collectivités. Dès le départ du projet nous n'avons pas réussi à les mobiliser pour constituer le comité technique car nous n'avons que peu communiqué au préalable sur le lancement du projet. Puis le fait de ne pas cibler les collectivités autres que syndicats de bassin pour la récolte des données nous a permis de gagner du temps certes mais a impacté leur mobilisation : elles ne se sont que peu impliquées, peut-être se sentant extérieures à la démarche.

Suite de la démarche, perspectives pour le réseau et recommandations

Même si nous considérons que le réseau régional sur l'éducation à l'eau est lancé, les prochains mois vont être cruciaux pour établir sa pérennité et son orientation. Une instance de dialogue à caractère permanent va être constituée. Il s'agira très certainement d'un comité de pilotage après validation par le conseil d'administration du GRAINE LR en septembre 2014. Ce comité de pilotage aura en charge de décider de l'orientation stratégique donnée au réseau régional, dans une optique d'amélioration de la visibilité du domaine de l'éducation à l'eau et de mise en cohérence des actions éducatives sur la région.

Dans les orientations il sera nécessaire d'être vigilant au cloisonnement du réseau, qu'il soit thématique, géographique ou du aux acteurs impliqués dedans. En effet, l'EEDD reste un domaine très transversal et travailler sur l'éducation à l'eau ne doit pas empêcher de prendre en compte d'autres thématiques liées. Il sera intéressant et enrichissant de communiquer avec les autres régions qui possèdent déjà des réseaux régionaux liés à l'eau (Bretagne, PACA, Rhône-Alpes...). De plus,

travailler sur la région LR doit prendre également en compte les territoires interrégionaux qui ont des contraintes et des enjeux spécifiques.

La récolte des données va se poursuivre auprès des collectivités et les cinq conseils généraux vont être rencontrés. Un document de synthèse et de valorisation de l'état des lieux va être rédigé à l'automne 2014 et aura pour objectif de proposer des orientations stratégiques pour le réseau. Il sera notamment présenté aux partenaires du GRAINE LR.

Le décès fin août de Mr Bourquin, Président de la région Languedoc-Roussillon, risque cependant de ralentir quelques temps à la rentrée de septembre les interactions avec la Région et les Conseils Généraux comme cela a pu être le cas par le passé. Il faudra alors être patient au départ.

Il faudra cette fois-ci prendre le temps de communiquer et d'échanger très régulièrement avec les interlocuteurs identifiés au sein des différentes collectivités. Ces acteurs, plus difficiles à mobiliser et à intégrer dans des dynamiques portées par le milieu associatif, doivent être abordés avec une attention particulière pour éviter leur démobilitation et leur sortie du réseau.

Une phase d'approfondissement des données sur les projets sera peut-être mise en place de façon à rédiger un document qui réponde aux attentes des acteurs de terrain plus tournées vers l'échange de retours d'expérience. Ce document pourra permettre peut-être de toucher les acteurs qui ne se sont pas encore mobilisés par manque d'aspect concret. Ce document sera notamment intéressant pour essayer de mobiliser les acteurs audois.

Bien que le GRAINE LR souhaite se rapprocher des collectivités et s'impliquer de plus en plus dans les politiques publiques du territoire, il sera nécessaire de ne pas s'éloigner des membres des réseaux, qui ne sont pas tous dans la même dynamique. Prendre tout le monde en compte et être des représentants de la diversité restent important pour rester dans une logique de création d'environnements non compétitifs qui favorisent l'horizontalité.

Liste des références bibliographiques

AGENCE DE L'EAU RMC, 2012, « Plan d'action 2013-2018: Les enjeux de l'eau sur le territoire du Languedoc-Roussillon », Adresse :

http://www.eaurmc.fr/fileadmin/actualites/documents/Fiche_regionale_BSNpour_DP-VS.pdf

BARRET Philippe, 2003, *Guide pratique du dialogue territorial. Concertation et médiation pour l'environnement et le développement local*, Fondation de France, Paris, 136 p

BEURET Jean-Eudes, 2006, *La conduite de la concertation pour la gestion de l'environnement et le partage des ressources*, L'Harmattan, Paris, 340 p

DEGENNE Alain et FORSE Michel, 1994, *Les réseaux sociaux. Une approche structurale en sociologie.*, Armand Colin, 263 p

EDUCATION NATIONALE, « Bulletin officiel n°28 du 15 juillet 2004 - MENE0400752C », Adresse : <http://www.education.gouv.fr/bo/2004/28/MENE0400752C.htm>.

LE FLOCH Samuel, 2011, « FNARS - Quelle contractualisation entre les associations et les collectivités publiques ? », Adresse : <http://www.fnars.org/index.php/publications-de-la-fnars/145-publications-de-la-fnars/3493-guide-fnarssig>.

GIRAULT Yves et FORTIN-DEBART Cécile, 2006, « Etat des lieux et des perspectives en matière d'Education Relative à l'Environnement à l'échelle nationale », *USM Muséologie et médiation des Sciences*, p. 38.

GRAINE LR, 2013, « Le Tableau de Bord des associations EEDD en réseau en Languedoc-Roussillon. Point d'étape Janvier 2013 » p. 4

JACQUE Marie, 2003, « La formation de l'écocitoyen », *Communications*, vol. 74, n° 1, p. 103-116.

LASCOUMES Pierre et LE GALES Patrick, 2012, « Sociologie de l'action publique: Domaines et approches - Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès », *books.google.fr*. Adresse : <http://books.google.fr/books?id=-ttn04e-MIsC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>

LEBLANC Nicolas, 2006, « L'Edito "Politiques sensibles" - Territoires: la revue de la démocratie locale », vol. , n° 466.

MERCKLE Pierre, 2004, *Sociologie des réseaux sociaux*, La Découverte, Paris, 125 p

VAN REETH Adèle, 2013, « Les nouveau chemins de la connaissance », *Philosophie du réseau: Du bon usage des réseaux - Entretien avec Pierre Musso*, 50 min

RESEAU ECOLE ET NATURE, 2013, *Culture Eau: pour des pratiques éducatives diversifiées*, Edition du Réseau. Réseau Ecole et Nature, 64 p

RESEAU ECOLE ET NATURE, 2002, *Fonctionner en réseau*, Edition du Réseau. Réseau Ecole et Nature, 98 p

RESEAU ECOLE ET NATURE, 2010, *Guide Pratique de l'Education à l'Environnement : entre humanisme et écologie*, Yves Michel, 259 p

SAUVE LUCIE, 1997, « L'éducation relative à l'environnement et la perspective du développement durable », *Aménagement et Nature*, vol. 127, p. 17–22.

Sitographie

Adéquations, « Définitions : l'éducation à l'environnement et au DD ». Adresse : <http://www.adequations.org/spip.php?article598> [Consulté le : 7 août 2014].

ALDEGUER Julien, « La montée des préoccupations environnementales | Communication & Environnement - Le magazine ». Adresse : <http://www.communication-environnement.fr/la-montee-des-preoccupations-environnementales.html> [Consulté le : 7 août 2014].

Association GEYSER, « Geyser. Dialogue territorial ». Adresse : <http://www.geyser.asso.fr/dialogueterritorial.php> [Consulté le : 7 août 2014].

Association Pro Bonot, « Professionnalisation des associations et des bénévoles : de quoi parle-t-on ? | Le blog du bénévolat et mécénat de compétences | pro-bono.fr ». Adresse : <http://www.pro-bono.fr/2012/04/professionnalisation-des-associations-et-des-benevoles-de-quoi-parle-ton/> [Consulté le : 12 août 2014].

DREAL LR, « Profil Environnement Régional - PER - Site INTERNET de la DREAL Languedoc-Roussillon ». Adresse : <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/profil-environnement-regional-per-r1588.html> [Consulté le : 7 août 2014].

GRAINE LR, « Dispositifs pédagogiques | Réseau Régional d'Education à l'Environnement ». Adresse : <http://grainelr.org/actions-en-reseau/dispositifs-pedagogiques.html> [Consulté le : 7 août 2014a].

GRAINE LR, « Groupes thématiques | Réseau Régional d'Education à l'Environnement ». Adresse : <http://grainelr.org/actions-en-reseau/groupes-thematiques.html> [Consulté le : 7 août 2014b].

Institut d'Eco-Pédagogie, Adresse : <http://www.institut-eco-pedagogie.be/spip/spip.php?article346#definir> [Consulté le : 7 août 2014].

KAWULICH Barbara B., 2005, « Participant Observation as a Data Collection Method ». *Forum Qualitative Social Research*. Adresse : <http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/466/996> [Consulté le : 19 août 2014].

Réseau Ecole et Nature, « Contexte et enjeux | Réseau Ecole et Nature ». Adresse : <http://reseauecoleetnature.org/paysage-de-lee/contexte-et-enjeux.html> [Consulté le : 7 août 2014].

Liste des illustrations

Liste des figures

Figure 1 : Répartition des prélèvements d'eau par départements pour l'eau potable et l'irrigation en 2010	10
Figure 2 : Carte des 3 grands bassins hydrographiques en L.R.	11
Figure 3 : Fonctionnement horizontal des réseaux territoriaux d'EEDD en L.R.	12
Figure 4 : Répartition des syndicats ayant répondu au questionnaire en ligne	26
Figure 5 : Répartition des associations ayant répondu au questionnaire en ligne	26
Figure 7 : Thématiques abordées par les syndicats ayant répondu au questionnaire en ligne	28
Figure 6 : Thématiques abordées par les associations ayant répondu au questionnaire en ligne	28
Figure 9 : Types de publics ciblés par les associations ayant répondu au questionnaire en ligne.....	29
Figure 8 : Types de publics ciblés par les syndicats ayant répondu au questionnaire en ligne	29
Figure 10 : Types de formats d'intervention mobilisés par les syndicats ayant répondu au questionnaire en ligne	30
Figure 11 : Types de formats d'intervention mobilisés par les associations ayant répondu au questionnaire en ligne	30
Figure 12 : Typologie des participants à la journée régionale d'échanges.....	41

Liste des tableaux

Tableau 1: Groupes thématiques et dispositifs pédagogiques sur le thème de l'eau coordonnés par les réseaux départementaux d'EEDD en L.R.	14
--	----

Liste des annexes

ANNEXE I : Guide d'entretien pour entretiens avec les animateurs et coordinateurs des réseaux départementaux d'EEDD en LR

ANNEXES II et III : Questionnaires en ligne pour les associations d'EEDD et les syndicats de bassin versant

ANNEXE IV : Guide d'entretien pour entretiens téléphoniques avec les associations et syndicats sélectionnés

ANNEXE V : Critères de sélection des structures pour entretiens téléphoniques

ANNEXE VI : Programme journée régionale d'échanges sur l'éducation à l'eau

ANNEXE VII : Fiche observation participante

ANNEXE VIII : Fiches des réseaux départementaux d'EEDD en LR suite aux entretiens auprès des animateurs

ANNEXE IX : Liste des structures sur lesquelles repose l'analyse

ANNEXE I : Guide d'entretien avec les animateurs et coordinateurs de réseaux départementaux d'EEDD en Languedoc-Roussillon

Contrat d'entretien

Entre :

Eléonore DURIN – GRAINE Languedoc-Roussillon

Et

Date :

Lieu :

Je m'appelle Eléonore Durin, je suis étudiante en dernière année de cursus ingénieur agronome spécialisée en environnement et développement territorial. Je suis actuellement stagiaire au sein de l'association régionale d'éducation à l'environnement du Languedoc-Roussillon GRAINE LR. Je travaille en appui à Emilie Guillemint, animatrice de réseau, sur la réalisation d'un état des lieux à l'échelle régionale des projets d'éducation à l'environnement sur le thème de l'eau.

Les données recueillies lors de cet état des lieux régional serviront ainsi à avoir une vue d'ensemble sur le Languedoc-Roussillon des structures qui mènent des actions d'éducation à l'eau, ainsi que des différents types de projets et des dynamiques de partenariats identifiées.

Cette étude donnera lieu à la rédaction d'un document de synthèse qui sera rendu public et pourra donc vous être communiqué si vous le souhaitez.

L'entretien durera environ 1h.

Thèmes à aborder

- Historique / création du réseau départemental
- Définition d'un réseau
- Principaux enjeux liés à l'eau sur le département
- Profil global des associations EEDD sur le département (nombre approximatif, professionnalisation, taille, mode d'action...)
- Acteurs incontournables de l'EEDD sur le département (associations, syndicats, collectivités...)
- Jeux d'acteurs et volonté politique, dynamisme global du domaine de l'EEDD sur le département
- Liens entretenus par les acteurs entre eux à l'échelle départementale, notamment liens entre associations et syndicats
- Avis sur le degré d'interconnaissance et de mise en lien des acteurs à l'échelle régionale
- Approfondissement du fonctionnement du dispositif pédagogique ou groupe thématique lié à l'eau coordonné par le réseau départemental si tel est le cas
- Avis sur les principaux besoins des acteurs du département, et idées pour la journée régionale d'échanges prévue en juillet

ANNEXE II : Questionnaire en ligne à destination des associations d'EEDD

Puis en suivant

ANNEXE III : Questionnaire en ligne à destination des syndicats de bassins versant

Associations d'EEDD

Etat des lieux de l'Education à l'eau en Languedoc-Roussillon

L'eau est un enjeu majeur en Languedoc-Roussillon. De plus en plus d'acteurs de notre territoire se saisissent de cette thématique et mettent en place des actions d'éducation à l'eau.

Le GRAINE LR (Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement du Languedoc-Roussillon) souhaite amorcer une dynamique d'échange et de mutualisation concernant la pédagogie à l'eau dans la région.

Pour cela, connaître l'existant est essentiel. Un état des lieux régional est donc lancé pour avoir une vue d'ensemble des pratiques éducatives sur le thème de l'eau en Languedoc-Roussillon. Cela nous permettra par la suite de proposer des actions de réseau adaptées aux besoins des territoires. Nous nous appuyerons sur les premiers résultats de cet état des lieux pour vous proposer également une première journée régionale d'échanges sur l'éducation à l'eau le 7 juillet dans l'Hérault (lieu à préciser).

Nous menons cet état des lieux auprès de différents acteurs (associations, syndicats de gestion de l'eau...). Le présent questionnaire est à destination des associations.

Merci de votre contribution.

Pour toute question vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante: eau@grainelr.org et par téléphone au 04 67 06 77 48

www.grainelr.org

*Obligatoire

Informations générales sur votre structure

1. Quel est le nom de votre structure? *

.....

2. Dans quel département se situe votre structure? *

Une seule réponse possible.

- Lozère
- Gard
- Hérault
- Aude
- Pyrénées-orientales

3. Sur quel(s) bassin(s) versant(s) votre structure intervient-elle? **Plusieurs réponses possibles.*

- Bassin versant du Vidourle
- Bassin versant du Gardon
- Bassin versant de la Cèze
- Bassin versant du Vistre
- Bassin versant du Rhône
- Bassin versant de l'Hérault
- Bassin versant de l'Ardèche
- Bassin versant de l'Aude
- Bassin versant de l'Agout
- Bassin versant de l'Orb/Libron
- Bassin versant du Lez
- Bassin versant de l'Argent Double
- Bassin versant de la Berre/Rieu
- Bassin versant de l'Orbiel/Clamoux/Trapel
- Bassin versant du Fresquel
- Bassin versant de la Jourre/Lirou
- Bassin versant de l'Orbieu
- Bassin versant du Verdoble
- Bassin versant de la Vixiège
- Bassin versant de la Têt
- Bassin versant du Tech
- Bassin versant du Réart
- Bassin versant du Chassezac
- Bassin versant du Lot/Colagne
- Ne sais pas
- Autre :

4. Votre structure participe-t-elle à un des groupes thématiques ou dispositifs pédagogiques animés par un réseau EEDD en Languedoc-Roussillon parmi les suivants? **Plusieurs réponses possibles.*

- Groupe thématique "Eau d'ici et d'ailleurs", coordonné par COOPERE 34 (Hérault)
- Groupe thématique "Eau, Climat, Risques majeurs", coordonné par la MNE-RENE 30 (Gard)
- Groupe thématique "Eau", coordonné par la TRAM 66 (P.O.)
- Dispositif pédagogique "Gard à l'Eau!", coordonné par la MNE-RENE 30 (Gard)
- Dispositif pédagogique "Eau Climat", coordonné par la MNE-RENE 30 (Gard)
- Dispositif pédagogique "Fête de l'Eau", coordonné par le REEL 48 (Lozère)
- Non
- Autre :

5. Sur quelle(s) thématique(s) du domaine de l'eau intervient votre structure? *

Plusieurs réponses possibles.

- Gestion de la ressource en eau
- Eau potable / Assainissement
- Qualité de l'eau / Pollutions
- Milieux aquatiques
- Consommation
- Risques majeurs / Changement climatique
- Economie d'eau
- Zones humides
- Mer et littoral
- Faune aquatique et/ou Flore aquatique / Biodiversité liée à l'eau
- Pêche / Ressource halieutique
- Accès à la ressource en eau
- Autre :

6. Quel(s) type(s) d'intervention(s) sont effectués dans le cadre de vos projets d'éducation à l'eau ? *

Formats des interventions

Plusieurs réponses possibles.

- Séjours classe de découverte
- Interventions dans le cadre scolaire
- Accueil Collectif de Mineurs (ACM) Loisirs jeunes
- Chantiers de jeunes
- Animations / Visites guidées
- Formations
- Accompagnements de démarche de Développement Durable
- Journées d'échange / Rencontres / Co-formations
- Événementiel / Visites libres
- Autre :

7. Quel(s) est/sont le(s) public(s) cible(s) de votre structure? **Plusieurs réponses possibles.*

- Enfants et jeunes dans le cadre scolaire: Primaires
- Enfants et jeunes dans le cadre scolaire: Collégiens
- Enfants et jeunes dans le cadre scolaire: Lycéens
- Enfants et jeunes dans le cadre des loisirs
- Étudiants / Enseignement supérieur
- Enseignants
- Adultes et Familles
- Educateurs à l'environnement
- Autres éducateurs et animateurs
- Elus / Agents de collectivités
- Entreprises
- Public spécialisé
- Autre :

8. Précisez le mode de réalisation de vos actions d'éducation à l'eau : **Une seule réponse possible.*

Ma structure porte et anime des projets d'éducation à l'eau dans le cadre d'appels à projets ou de subventionnements *Après avoir répondu à la dernière question de cette section, passez à la question 11.*

Ma structure réalise des actions d'éducation à l'eau en réponse à des commandes publiques de Conseils Généraux, de syndicats ou d'autres collectivités *Après avoir répondu à la dernière question de cette section, passez à la question 31.*

9. Si votre structure réalise des actions d'éducation à l'eau en réponse à des commandes publiques, précisez de quelle(s) collectivité(s) émane(nt) ces commandes :

.....

.....

.....

.....

.....

10. Quels sont vos partenaires techniques et financiers pour vos actions d'éducation à l'eau ? *

Précisez pour chaque partenaire la nature du partenariat (i.e. technique ou financier)

.....

.....

.....

.....

.....

Votre structure porte et anime des projets d'éducation à l'eau

Pouvez-vous nous décrire un ou deux projets phares (réussis ou non) portés ou ayant été portés au cours des 3 dernières années par votre structure?

Rappel:

On entend par "projet" un ensemble d'activités et actions menées dans le but de répondre à un objectif de la structure (à l'inverse d'une animation unique, à caractère ponctuel).

On entend par "projet porté par votre structure" un projet dont votre structure est à l'origine, dont elle a eu l'initiative (à l'inverse d'une intervention en réponse à un besoin/une commande publique émanant d'un partenaire par exemple).

Si votre structure porte plus de deux projets en éducation à l'eau, merci de prioriser les deux qui vous semblent les plus pertinents dans le cadre de cet état des lieux.

Projet 1 d'éducation à l'eau porté par votre structure

11. Titre du projet *

12. Brève description du projet *

13. Date de début du projet *

Exemple : 15 décembre 2012

14. Date de fin du projet

Si aucune date de fin n'est prévue, merci de ne rien remplir.

Exemple : 15 décembre 2012

15. Sur quel(s) bassin(s) versant(s) menez-vous / avez-vous mené ce projet? *

16. Quel(s) type(s) d'intervention(s) sur l'éducation à l'eau effectuez-vous / avez-vous effectué dans le cadre de ce projet? *

Format de l'intervention

Plusieurs réponses possibles.

- Séjours classe de découverte
- Interventions dans le cadre scolaire
- Accueil Collectif de Mineurs (ACM) Loisirs jeunes
- Chantiers de jeunes
- Animations / Visites guidées
- Formations
- Accompagnements de démarche de Développement Durable
- Journées d'échange / Rencontres / Co-formations
- Événementiel / Visites libres
- Autre :

17. Quel est/était le public cible de ce projet? **Plusieurs réponses possibles.*

- Enfants et jeunes dans le cadre scolaire: Primaires
- Enfants et jeunes dans le cadre scolaire: Collégiens
- Enfants et jeunes dans le cadre scolaire: Lycéens
- Enfants et jeunes dans le cadre des loisirs
- Étudiants / Enseignement supérieur
- Enseignants
- Adultes et Familles
- Educateurs à l'environnement
- Autres éducateurs et animateurs
- Elus / Agents de collectivités
- Entreprises
- Public spécialisé
- Autre :

18. Quels sont / étaient vos partenaires techniques sur ce projet? *

Si aucun partenaire technique sur ce projet, inscrivez "aucun" dans la case

.....

.....

.....

.....

.....

19. Quel est / était l'origine des financements pour ce projet?

Pour chaque origine de financement, précisez si possible le montant

20. Pourquoi avez-vous choisi de porter ce projet? *

Projet 2 d'éducation à l'eau porté par votre structure

Si vous n'avez pas de deuxième projet, cliquez directement sur le bouton "continuer" en bas de page.

21. Titre du projet

22. Brève description du projet

23. Date de début du projet

Exemple : 15 décembre 2012

24. Date de fin du projet

Si aucune date de fin n'est prévue, merci de ne rien remplir

Exemple : 15 décembre 2012

25. Sur quel(s) bassin(s) versant(s) menez-vous / avez-vous mené ce projet?

26. Quel(s) type(s) d'intervention(s) sur l'éducation à l'eau effectuez-vous / avez-vous effectué dans le cadre de ce projet?

Format de l'intervention

Plusieurs réponses possibles.

- Séjours classe de découverte
- Interventions dans le cadre scolaire
- Accueil Collectif de Mineurs (ACM) Loisirs jeunes
- Chantiers de jeunes
- Animations / Visites guidées
- Formations
- Accompagnements de démarche de Développement Durable
- Journées d'échange / Rencontres / Co-formations
- Événementiel / Visites libres
- Autre :

27. Quel est/était le public cible de ce projet?*Plusieurs réponses possibles.*

- Enfants et jeunes dans le cadre scolaire: Primaires
- Enfants et jeunes dans le cadre scolaire: Collégiens
- Enfants et jeunes dans le cadre scolaire: Lycéens
- Enfants et jeunes dans le cadre des loisirs
- Étudiants / Enseignement supérieur
- Enseignants
- Adultes et Familles
- Educateurs à l'environnement
- Autres éducateurs et animateurs
- Elus / Agents de collectivités
- Entreprises
- Public spécialisé
- Autre :

28. Quels sont / étaient vos partenaires techniques sur ce projet?

Si aucun partenaire technique sur ce projet, inscrivez "aucun" dans la case

29. Quel est / était l'origine des financements pour ce projet?

Pour chaque origine de financement, précisez si possible le montant.

30. Pourquoi avez-vous choisi de porter ce projet?

Passez à la question 53.

Votre structure réalise des actions d'éducation à l'eau en réponse à une commande publique

Pouvez-vous nous décrire un ou deux projets (réussis ou non) dont votre structure a été chargée de la mise en œuvre par le biais d'une commande publique ?

Rappel: on entend par "projet" un ensemble d'activités et actions menées dans le but de répondre à un objectif de la structure (à l'inverse d'une animation unique, à caractère ponctuel)

Si votre structure a en charge l'animation de plus de deux projets en éducation à l'eau, merci de prioriser les deux qui vous semblent les plus pertinents dans le cadre de cet état des lieux.

Projet 1 d'éducation à l'eau dont votre structure a en charge la mise en oeuvre

31. Titre du projet d'éducation à l'eau : *

32. Quelle est la structure porteuse de ce projet d'éducation à l'eau dont vous avez en charge la mise en oeuvre ? *

33. Brève description de ce projet : *

34. Date de début du projet *

Exemple : 15 décembre 2012

35. Date de fin du projet

Si aucune date de fin n'est prévue, merci de ne rien remplir

Exemple : 15 décembre 2012

36. Sur quel(s) bassin(s) versant(s) menez-vous / avez-vous mené ce projet? *

37. Quel est/était le public cible de ce projet? *

Plusieurs réponses possibles.

- Enfants et jeunes dans le cadre scolaire: Primaires
- Enfants et jeunes dans le cadre scolaire: Collégiens
- Enfants et jeunes dans le cadre scolaire: Lycéens
- Enfants et jeunes dans le cadre des loisirs
- Étudiants / Enseignement supérieur
- Enseignants
- Adultes et Familles
- Educateurs à l'environnement
- Autres éducateurs et animateurs
- Elus / Agents de collectivités
- Entreprises
- Public spécialisé
- Autre :

38. Quel(s) type(s) d'intervention(s) sur l'éducation à l'eau effectuez-vous / avez-vous effectué dans le cadre de ce projet? *

Format de l'intervention

Plusieurs réponses possibles.

- Séjours classe de découverte
- Interventions dans le cadre scolaire
- Accueil Collectif de Mineurs (ACM) Loisirs jeunes
- Chantiers de jeunes
- Animations / Visites guidées
- Formations
- Accompagnements de démarche de Développement Durable
- Journées d'échange / Rencontres / Co-formations
- Événementiel / Visites libres
- Autre :

39. Quels sont / étaient vos partenaires techniques sur ce projet? *

Si aucun partenaire technique sur ce projet, inscrivez "aucun" dans la case

.....

.....

.....

.....

.....

40. Quel est / était l'origine des financements pour ce projet?

Pour chaque origine de financement, précisez si possible le montant.

41. Pourquoi avez-vous souhaité animer vous charger de l'animation de ce projet ? *

Projet 2 d'éducation à l'eau dont votre structure a en charge la mise en oeuvre

Si vous n'avez pas de deuxième projet, cliquez directement sur "Continuer" en bas de page

42. Titre du projet d'éducation à l'eau :

43. Quelle est la structure porteuse de ce projet d'éducation à l'eau dont vous avez en charge la mise en oeuvre ?

44. Brève description de ce projet :

45. Date de début du projet

.....
Exemple : 15 décembre 2012

46. Date de fin du projet

Si aucune date de fin n'est prévue, merci de ne rien remplir

.....
Exemple : 15 décembre 2012

47. Sur quel(s) bassin(s) versant(s) menez-vous / avez-vous mené ce projet?

.....
.....
.....
.....
.....

48. Quel est/était le public cible de ce projet

Plusieurs réponses possibles.

- Enfants et jeunes dans le cadre scolaire: Primaires
- Enfants et jeunes dans le cadre scolaire: Collégiens
- Enfants et jeunes dans le cadre scolaire: Lycéens
- Enfants et jeunes dans le cadre des loisirs
- Étudiants / Enseignement supérieur
- Enseignants
- Adultes et Familles
- Educateurs à l'environnement
- Autres éducateurs et animateurs
- Elus / Agents de collectivités
- Entreprises
- Public spécialisé
- Autre :

49. Quel(s) type(s) d'intervention(s) sur l'éducation à l'eau effectuez-vous / avez-vous effectué dans le cadre de ce projet?

Format de l'intervention

Plusieurs réponses possibles.

- Séjours classe de découverte
- Interventions dans le cadre scolaire
- Accueil Collectif de Mineurs (ACM) Loisirs jeunes
- Chantiers de jeunes
- Animations / Visites guidées
- Formations
- Accompagnements de démarche de Développement Durable
- Journées d'échange / Rencontres / Co-formations
- Événementiel / Visites libres
- Autre :

50. Quels sont / étaient vos partenaires techniques sur ce projet?

Si aucun partenaire technique sur ce projet, inscrivez "aucun" dans la case

.....

.....

.....

.....

.....

51. Quel est / était l'origine des financements pour ce projet?

Pour chaque origine de financement, précisez si possible le montant.

.....

.....

.....

.....

.....

52. Pourquoi avez-vous souhaité animer vous charger de l'animation de ce projet ?

.....

.....

.....

.....

.....

Informations complémentaires

Suite à cet état des lieux des pratiques éducatives sur le thème de l'eau en Languedoc-Roussillon, un document de synthèse sera rédigé. Une rencontre régionale d'échanges sur ce thème sera également organisée.

53. **Dans le document de synthèse, acceptez-vous que le nom de votre structure soit associé aux projets que vous nous avez décrits dans la page précédente ou préférez-vous que les projets restent anonymes? ***

Une seule réponse possible.

- Oui, j'accepte que le nom de ma structure soit associé aux projets que j'ai décrit
- Non, je ne souhaite pas que le nom de ma structure soit associé aux projets que j'ai décrit

54. **Votre structure serait-elle intéressée pour participer à une rencontre régionale d'échanges sur le thème de l'éducation à l'eau réunissant les acteurs de ce domaine en Languedoc-Roussillon? ***

Une réponse positive n'a en aucun cas valeur d'inscription.

Une seule réponse possible.

- Oui, ma structure est intéressée pour participer à cette rencontre régionale d'échanges
- Non, ma structure n'est pas intéressée pour participer à cette rencontre régionale d'échanges
- Je ne sais pas

55. **Si votre structure est intéressée pour participer à cette rencontre régionale d'échange, quel(s) contenu(s) souhaiteriez-vous aborder?**

Plusieurs réponses possibles.

- Tour d'horizon et diversité des acteurs qui portent des projets d'éducation à l'eau en Languedoc-Roussillon
- Associations d'EEDD et syndicats de bassins versants: quels partenariats pour quels projets?
- Mise en cohérence des actions éducatives sur l'eau au sein d'un réseau régional en Languedoc-Roussillon: enjeux et perspectives d'actions
- Autre :

Contact

Ces données ne seront pas communiquées à un tiers.

56. **Indiquez les nom et prénom de la personne référente ou de la personne à contacter concernant l'éducation à l'eau dans votre structure ***

.....

57. **Indiquez la fonction occupée par cette personne au sein de votre structure ***

.....

58. **Indiquez le numéro de téléphone où nous pourrions éventuellement joindre cette personne ***

.....

59. **Indiquez l'adresse e-mail de cette personne ***

.....

Syndicats de bassin versant

Etat des lieux de l'Education à l'eau en Languedoc-Roussillon

L'eau est un enjeu majeur en Languedoc-Roussillon. De plus en plus d'acteurs de notre territoire, et notamment les syndicats de bassins versant, se saisissent de cette thématique et mettent en place des actions d'éducation et de sensibilisation à l'eau.

Le GRAINE LR (Groupe Régional Animation Initiation Nature Environnement du Languedoc-Roussillon) souhaite amorcer une dynamique d'échanges et de mutualisation concernant la pédagogie à l'eau dans la région.

Pour cela, connaître l'existant est essentiel. Un état des lieux régional est donc lancé pour avoir une vue d'ensemble des pratiques éducatives sur le thème de l'eau en Languedoc-Roussillon: recenser les structures, les différents types de projets, les dynamiques locales. Concrètement, cet état des lieux servira à orienter la dynamique régionale d'échanges au plus près des besoins des acteurs du territoire, et nous nous appuierons également sur les résultats pour proposer une journée régionale de rencontre et d'échange entre tous les acteurs de l'éducation à l'eau en Languedoc-Roussillon le 7 juillet 2014 dans l'Hérault.

Nous menons cet état des lieux auprès de différents acteurs (associations, syndicats de gestion...). Le présent questionnaire est à destination des syndicats de gestion de l'eau.

Merci de votre contribution.

Pour toute question vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante: eau@grainelr.org et par téléphone au 04 67 06 77 48

www.grainelr.org

*Obligatoire

Informations générales sur votre structure

1. Quel est le nom de votre syndicat? *

.....

2. Dans quel département se situe-t-il? *

Une seule réponse possible.

- Lozère
- Gard
- Hérault
- Aude
- Pyrénées-orientales
- Hors Languedoc-Roussillon

3. Votre structure est-elle adhérente à un réseau d'éducation à l'environnement? *

Plusieurs réponses possibles.

- REEL 48 (Lozère)
- MNE-RENE 30 (Gard)
- COOPERE 34 (Hérault)
- GEE AUDE (Aude)
- TRAM 66 (Pyrénées-Orientales)
- GRAINE LR (Languedoc-Roussillon)
- Réseau Ecole et Nature (France)
- Non
- Autre :

4. Votre syndicat participe-t-il à un des groupes thématiques ou dispositifs pédagogiques animés par un réseau d'EEDD en Languedoc-Roussillon parmi les suivants? *

Rappel: EEDD = Education à l'Enviornement vers un Développement Durable

Plusieurs réponses possibles.

- Groupe thématique "Eau d'ici et d'ailleurs", coordonné par COOPERE 34 (Hérault)
- Groupe thématique "Eau, Climat, Risques majeurs", coordonné par la MNE-RENE 30 (Gard)
- Groupe thématique "Eau", coordonné par la TRAM 66 (P.O.)
- Dispositif pédagogique "Gard à l'Eau!", coordonné par la MNE-RENE 30 (Gard)
- Dispositif pédagogique "Eau Climat", coordonné par la MNE-RENE 30 (Gard)
- Dispositif pédagogique "Fête de l'Eau", coordonné par le REEL 48 (Lozère)
- Non

Enjeux et usages de l'eau

5. Quels sont les principaux usages de la ressource en eau sur votre territoire d'action? *

Plusieurs réponses possibles.

- Energie hydro-électrique
- Eau potable
- Agriculture (irrigation...)
- Aquaculture
- Conchyliculture
- Navigation
- Loisirs
- Autre :

6. **Quels sont pour vous aujourd'hui les principaux enjeux de la gestion de l'eau au sein de votre territoire? Quels sont localement les problèmes les plus préoccupants? ***

Plusieurs réponses possibles.

- Qualité de l'eau (pollutions)
- Quantité d'eau
- Morphologie des cours d'eau
- Continuité écologique
- Partage de la ressource
- Risques liés à l'eau (inondations, sécheresses...)
- Autre :

7. **Avez-vous mis en place des actions de sensibilisation ou des programmes pédagogiques en éducation à l'environnement sur le thème de l'eau ? ***

Une seule réponse possible.

- Oui *Passez à la question 8.*
- Non *Passez à la question 16.*

Vous mettez en place des actions d'éducation ou de sensibilisation à l'eau

8. **Sur quelle(s) thématique(s) du domaine de l'eau portent les actions d'éducation ou de sensibilisation à l'eau portées ou soutenues par votre syndicat ? ***

Plusieurs réponses possibles.

- Gestion de la ressource en eau
- Eau potable / Assainissement
- Qualité de l'eau / Pollutions
- Milieux aquatiques
- Consommation
- Economie d'eau
- Zones humides
- Mer et littoral
- Faune aquatique et/ou Flore aquatique / Biodiversité liée à l'eau
- Pêche / Ressource halieutique
- Accès à la ressource en eau
- Risques majeurs / Changement climatique
- Autre :

9. Sous quel(s) format(s) se présentent ces actions d'éducation ou de sensibilisation à l'eau ? **Plusieurs réponses possibles.*

- Séjours classe de découverte
- Interventions dans le cadre scolaire
- Accueil Collectif de Mineurs (ACM) Loisirs jeunes
- Chantiers de jeunes
- Animations / Visites guidées
- Formations
- Accompagnements de démarche de Développement Durable
- Journées d'échange / Rencontres / Co-formations
- Événementiel / Visites libres
- Autre :

10. Quel(s) est/sont le(s) public(s) cible(s) de ces actions d'éducation ou de sensibilisation à l'eau? **Plusieurs réponses possibles.*

- Enfants et jeunes dans le cadre scolaire: Primaires
- Enfants et jeunes dans le cadre scolaire: Collégiens
- Enfants et jeunes dans le cadre scolaire: Lycéens
- Enfants et jeunes dans le cadre des loisirs
- Étudiants / Enseignement supérieur
- Enseignants
- Adultes et Familles
- Educateurs à l'environnement
- Elus / Agents de collectivités
- Entreprises
- Public spécialisé
- Autre :

11. Précisez le mode de réalisation de vos actions d'éducation ou de sensibilisation à l'eau: **Une seule réponse possible.*

- Le syndicat conduit lui-même ses actions d'éducation ou de sensibilisation à l'eau
- Le syndicat travaille en partenariat avec une ou plusieurs associations d'EEDD dans le cadre d'appels à projets ou de subventionnements
- Le syndicat collabore par le biais de commandes publiques avec une ou plusieurs associations d'EEDD pour la réalisation d'animations/projets d'éducation à l'eau

12. **Si votre syndicat travaille en partenariat avec une ou plusieurs associations d'EEDD dans le cadre d'appels à projets ou de subventionnements, précisez avec laquelle/lesquelles :**

13. **Si votre syndicat collabore par le biais de commandes publiques avec des associations d'EEDD pour la réalisation d'animations/projets d'éducation à l'eau, précisez laquelle/lesquelles :**

14. **Identifiez-vous un besoin en formation en éducation à l'environnement au sein de votre syndicat? Si oui, sur quel(s) sujet(s) ? ***

Plusieurs réponses possibles.

- Non
- Oui, nous aurions besoin de formation en techniques d'animation
- Oui, nous aurions besoin de formation en pédagogie (adaptation à son public)
- Oui, nous aurions besoin de formation pour l'utilisation d'outils pédagogiques
- Autre :

15. **Avez-vous identifié des besoins sur votre territoire afin de développer la sensibilisation et l'éducation à l'eau ? Si oui, lesquels? ***

Plusieurs réponses possibles.

- Non
- Oui, il faudrait une meilleure connaissance des associations d'EEDD du territoire
- Oui, il faudrait un accompagnement pour la mise en oeuvre de projets d'éducation à l'eau
- Oui, il faudrait que des formations soient organisées
- Autre :

Passez à la question 22.

Vous ne mettez pas en place d'actions d'éducation ou de sensibilisation à l'eau

16. Pour quelle(s) raison(s) votre syndicat ne met-il pas en place d'actions d'éducation ou de sensibilisation à l'eau ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Axe non prioritaire parmi les actions de la structure
- Pas les compétences en interne
- Manque de temps
- Pas de financements
- Autre :

17. Souhaiteriez-vous en mettre en place dans l'avenir ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Ne sait pas

18. Si oui, dans quel cadre s'inscrivent-elles ?

.....

.....

.....

.....

.....

19. Si non, pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

.....

20. Identifiez-vous un besoin de formation en éducation à l'environnement dans votre syndicat? Si oui, sur quel(s) sujet(s) ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Non
- Oui, en techniques d'animation
- Oui, en pédagogie (adaptation à son public)
- Oui, pour l'utilisation d'outils pédagogiques
- Autre :

21. **Avez-vous identifié des besoins sur votre territoire afin de développer la sensibilisation et l'éducation à l'eau ? Si oui, lesquels? ***

Plusieurs réponses possibles.

- Non
- Oui, il faudrait une meilleure connaissance des associations d'EEDD du territoire
- Oui, il faudrait un accompagnement pour la mise en oeuvre de projets d'éducation à l'eau
- Oui, il faudrait que des formations soient organisées
- Autre :

Informations complémentaires

Suite à cet état des lieux des pratiques éducatives sur le thème de l'eau en Languedoc-Roussillon, un document de synthèse sera rédigé. Une rencontre régionale d'échanges sur ce thème sera ensuite organisée.

22. **Dans le document de synthèse, acceptez-vous que le nom de votre structure soit associé aux informations que vous nous avez communiquées quant à l'éducation à l'eau ? ***

Une seule réponse possible.

- Oui, j'accepte que le nom de ma structure soit associé aux informations sur l'éducation à l'eau que j'ai communiqué
- Non, je ne souhaite pas que le nom de ma structure soit associé aux informations sur l'éducation à l'eau que j'ai communiqué

23. **Votre structure serait-elle intéressée pour participer à une rencontre régionale d'échanges sur le thème de l'éducation et de la sensibilisation à l'eau réunissant les acteurs de ce domaine en Languedoc-Roussillon? ***

Une réponse positive n'a en aucun cas valeur d'inscription.

Une seule réponse possible.

- Oui, ma structure serait intéressée pour participer à cette rencontre régionale d'échange
- Non, ma structure n'est pas intéressée pour participer à cette rencontre régionale d'échange
- Je ne sais pas

24. **Si vous êtes intéressé pour participer à cette rencontre régionale d'échanges, quel(s) contenu(s) souhaiteriez-vous aborder ?**

Plusieurs réponses possibles.

- Tour d'horizon et diversité des acteurs qui portent des projets d'éducation et de sensibilisation à l'eau en Languedoc-Roussillon
- Associations d'EEDD et syndicats de gestion de l'eau: quels partenariats pour quels projets?
- Mise en cohérence des actions éducatives et de sensibilisation sur l'eau au sein d'un réseau régional en Languedoc-Roussillon: enjeux et perspectives d'actions
- Autre :

Contact

Ces données ne seront pas communiquées à un tiers.

25. **Indiquez les nom et prénom de la personne référente ou de la personne à contacter concernant l'éducation et la sensibilisation à l'eau dans votre structure ***

26. **Indiquez la fonction occupée par cette personne au sein de votre structure ***

27. **Indiquez le numéro de téléphone où nous pourrions éventuellement joindre cette personne ***

28. **Indiquez l'adresse e-mail de cette personne ***

Fourni par



ANNEXE IV : Guide d'entretien à destination des structures associatives et gestionnaires sélectionnées – par téléphone

Contrat d'entretien

Entre :

Eléonore DURIN – GRAINE Languedoc-Roussillon

Et

.....

Date :

Lieu :

Je m'appelle Eléonore Durin, je suis étudiante en dernière année de cursus ingénieur agronome spécialisée en environnement et développement territorial. Je suis actuellement stagiaire au sein de l'association régionale d'éducation à l'environnement du Languedoc-Roussillon GRAINE LR. Je travaille en appui à Emilie Guillemint, animatrice de réseau, sur la réalisation d'un état des lieux à l'échelle régionale des projets d'éducation et de sensibilisation à l'environnement sur le thème de l'eau.

Les données recueillies lors de cet état des lieux régional serviront ainsi à avoir une vue d'ensemble sur le Languedoc-Roussillon des structures qui mènent des actions d'éducation à l'eau, ainsi que des différents types de projets et des dynamiques de partenariats identifiées.

Cette étude donnera lieu à la rédaction d'un document de synthèse qui sera rendu public et pourra donc vous être communiqué si vous le souhaitez.

L'entretien durera environ 30 min.

Acceptez-vous d'avoir votre nom assorti de votre fonction dans le document de synthèse de l'état des lieux? OUI / NON

Thèmes à aborder

- Présentation de la structure et des spécificités du territoire
- Montage de projet : qui décide ? Travail à plusieurs ? Quelles étapes ?
- Ressources de la structure en temps et personnel sur les questions d'éducation à l'eau
- Ressources matérielles et financières sur les questions d'éducation à l'eau
- Partenaires et nature des liens entretenus avec eux
- Freins identifiés au montage de projets d'éducation à l'eau
- Leviers identifiés au montage de projets d'éducation à l'eau
- Besoins identifiés et attentes par rapport au futur réseau régional lancé par le GRAINE
- Quel degré d'interconnaissance des acteurs locaux ? A l'échelle départementale ? A l'échelle régionale ? Volonté de travailler ensemble ?
- Objectifs et valeurs liées à l'éducation à l'eau

ANNEXE V : Critères de sélection des structures pour entretiens téléphoniques

Les **critères** suivant ont été retenus à l'issu de la deuxième réunion du comité technique qui s'est tenue le 22 mai 2014 par téléphone:

- **Diversité des territoires d'action** (notamment au niveau des bassins versants d'intervention) et représentativité géographique des 5 départements
- **Diversité des projets menés**, aussi bien en termes de public-cible, de format des interventions, des thématiques abordées.
- **Diversité du degré de participation/d'implication dans des actions de réseaux** telles que les dispositifs pédagogiques, réseaux thématiques et groupes de travail portés par les réseaux départementaux d'EEDD sur le thème de l'eau.
- **Diversité des modes d'action** : en termes d'actions menées en réponse à des commandes publiques émanant d'autres structures telles que les collectivités, ou de montage de projets en interne, subventionnés ou non, et répondant ou non à un appel à projets.
- **Diversité des réponses à la question « Pourquoi avez-vous choisi de mener ce projet ? »** du questionnaire en ligne à destination des associations pour avoir différents arguments mis en avant.
- Lien avec les **enjeux prioritaires pour l'Agence de l'eau** et les **Syndicats de bassin**

ANNEXE VI : Programme détaillé de la journée régionale d'échanges sur l'éducation à l'eau



L'éducation à l'environnement, pour
comprendre le monde, agir et vivre
ensemble

Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et l'Environnement

JOURNÉE REGIONALE DE RENCONTRE ET D'ÉCHANGES SUR L'ÉDUCATION À L'EAU EN LANGUEDOC-ROUSSILLON PROGRAMME DÉTAILLÉ

7 juillet 2014

Université Montpellier II, Hérault

Contact

Eléonore Durin
eau@grainelr.org
04 67 06 77 48

Emilie Guillemot
emilie.guillemot@grainelr.org
04 67 06 01 11



www.grainelr.org

L'eau, un enjeu majeur en Languedoc-Roussillon

L'eau est un élément omniprésent dans notre région : 230km de littoral, de nombreuses zones humides, d'importantes nappes souterraines... Bien commun, l'eau est vitale et utilisée par tous, elle est ainsi confrontée à de nombreuses problématiques : pollutions, ressource en eau, dégradation des milieux, pression démographique et urbaine, mais aussi prévention des risques d'inondation et impacts du changement climatique...

En parallèle d'une bonne gestion, il est nécessaire **d'informer, de sensibiliser et d'éduquer à l'eau** pour préserver ensemble cette ressource. Ainsi, de nombreux acteurs de la région se mobilisent afin de la préserver.



© Millefeuilles

Une journée d'échanges et de rencontre

Fort de ce constat et pour donner suite aux [Vèmes Assises de l'éducation à l'environnement](#) qui ont porté, dans les Pyrénées-Orientales, sur la thématique de l'eau, le GRAINE LR souhaite amorcer une dynamique de rencontre et d'échanges sur le thème de l'éducation à l'eau et organise ainsi une première **journée régionale sur l'éducation à l'eau en Languedoc-Roussillon**.

Objectifs de la journée

- amorcer une dynamique d'échanges et d'interconnaissance entre acteurs de l'EEDD et de la gestion de l'eau (associations, syndicats mixtes, autres collectivités, entreprises,...) pour découvrir la diversité des projets menés en Languedoc-Roussillon,
- réfléchir ensemble à ce que signifie « éducation à l'eau » (sens, objectifs, portée,...) et identifier les moyens appropriés à sa mise en œuvre,
- sur la base des premiers résultats d'un état des lieux régional actuellement en cours, aborder les points clefs (besoins, freins, leviers,...) mis en lumière par celui-ci lors de temps participatifs.

Participants

Cette journée est ouverte à l'ensemble des acteurs intéressés par cette thématique ou mettant en œuvre des actions d'éducation à l'eau dans les territoires.

Programme prévisionnel

9h00 : Accueil café - Bâtiment 20, amphi 20.01

9h30 : Mot d'accueil - *Jean-Patrick Respaut, UM2*

Introduction de la journée - *Emilie Launay, GRAINE LR*

9h45 : **Points clefs sur l'éducation à l'eau** en Languedoc-Roussillon à travers un état des lieux
Emilie Guilleminot, GRAINE LR

→ *objectif* : donner les premières tendances révélées par l'état des lieux régional sur les projets d'éducation à l'eau menés en LR, les problématiques rencontrées et besoins exprimés.

10h00 : **L'éducation à l'eau au sein des politiques publiques** : quels liens et quelle prise en compte de l'EEDD dans la gestion de l'eau ? - *Evelyne Lacombe, Agence de l'eau RMC - Géraldine Vacquier, SYBLE*

→ *objectif* : apporter des informations sur le lien entre gestion de l'eau et éducation à l'eau au sein des territoires et des politiques publiques.

11h15 : **Atelier Speed Meeting** : Temps animé d'interconnaissance des acteurs et projets d'éducation à l'eau

→ *objectif* : permettre aux participants de se rencontrer et de connaître les projets menés sur l'éducation à l'eau en région.

Animation : *Isabelle Chung, COOPERE 34 et Raphaële Meignen, CPIE des Causses Méridionaux*

12H15 : Retour en plénière et organisation de l'après-midi

12h30 : Repas - Auberge espagnole

14h00 : World café **Qu'est-ce qu'Eduquer à l'eau ?** : Temps d'échanges sur différents sujets permettant de définir ce que l'on entend par Eduquer à l'eau

→ *objectif* : partager la vision de chacun, faciliter la compréhension, identifier les besoins prioritaires et poser une base commune pour échanger ensemble sur ce thème.

Animation : *Géraldine Cuilleret, DIFED et Florence Thorez, Rectorat de Montpellier*

15h15 : pause

15h30 : **Ateliers thématiques** : Bâtiment 16, salles 16.01, 16.02, 16.04

- Associations et syndicats de gestion de l'eau : quels partenariats pour quels projets ? *Témoignage de Jean-Alexis Noël, RIVAGE et temps d'échanges - Animation : Stéphanie Guiné, MNE-RENE 30 et Emilie Launay, GRAINE LR*
- Autres collectivités et associations d'EEDD : quels partenariats pour quels projets ? *Témoignage de Martine Blanc, Thau agglo et temps d'échanges - Animation : Sarah Giraud, Tram'66 et Jean Burger, APIEU*
- Comment évaluer les projets d'éducation à l'eau ? Comment améliorer la qualité pédagogique ? *Temps d'échanges et de réflexion - Animation : Jean-Paul Salasse, Les Ecologistes de l'Euzière et Florence Thorez, Rectorat de Montpellier*

→ *objectif* : partager et réfléchir à la façon de monter des projets pédagogiques sur le thème de l'eau.

16h45 : Retour en plénière - Conclusion et perspectives

17h00 : Fin de la journée

INFORMATIONS LOGISTIQUES

 La journée se tiendra le **7 juillet 2014** à l'**Université Montpellier II**

- Accueil et séances en plénière : bâtiment 20, amphi 20.01
- Ateliers : bâtiment 16, salles 16.01, 16.02 et 16.04

 Pour s'y rendre : UM2, Place Eugène Bataillon, Montpellier.

Arrêt Tram *Universités des sciences et lettres*, Ligne 1 - Arrêt *Eugène Bataillon* Bus La Navette.

Pour proposer ou trouver un **co-voiturage**, rdv [ici](#)

 **Repas** : le repas du midi se tiendra sous forme d'auberge espagnole, chacun est invité à ramener un met à partager. Le GRAINE se chargera des boissons.

 Tous les participants sont également invités à amener leurs **outils et documents** d'information concernant leurs projets de sensibilisation à l'eau (*plaquettes, documentation, outils pédagogiques, brochures,...*)

 Les **inscriptions** sont attendues **avant le 1^{er} juillet**, en remplissant le formulaire d'inscription à l'adresse [suivante](#).

Une organisation collective

Au regard de l'émergence de cette dynamique et de la volonté du GRAINE d'impliquer les acteurs de l'eau dans la mise en œuvre du projet, un comité technique a été constitué afin d'organiser cette première phase de rencontre et d'échange. Il est composé de différents membres du GRAINE : associations d'EEDD ou partenaires techniques et financiers.



GEE AUDE 11
MNE-RENE 30
COOPERE 34
REEL 48
La Tram'66



ANNEXE VII : Items observés lors de la journée régionale d'échanges

Répartition des participants dans la salle : par connaissance/ affinité ? Par catégorie d'acteurs ? Des participants isolés ? Au fond/devant ?

Formation de groupes de discussion : dynamique ? Composition/mixité entre catégories d'acteurs? Taille ? Nombre?

Répartition de la prise de parole : qui parle ? (associations, gestionnaires, collectivités territoriales... ?) Quand ? Sur quel ton ?

Nombre et nature des questions posées : demande de précisions ? Remarques ? Apport de compléments à la réflexion ?

Ressenti des hiérarchies et jeux de pouvoir : tensions entre acteurs ? Monopolisation de la parole par un acteur? Différence d'attitude pouvant être imputée au statut de l'acteur ? Attention/Ecoute des acteurs les uns les autres ?

Participation générale des acteurs : dynamisme du public lors des temps en plénière / dynamisme des participants lors des temps en groupe / Les acteurs semblent-ils intéressés par les sujets abordés ?

Remarques positives sur la démarche adressées au GRAINE ou dans les discussions entre acteurs ?

Impression générale

ANNEXE VIII : Fiches des réseaux départementaux d'EEDD en LR suite aux entretiens auprès des animateurs

LOZERE - Réel 48

Entretien avec Olivier Kania du Réel 48 - 30 juin 2014 – Montpellier

Historique du réseau et légitimité :

Le Réel a été créé en 2000 suite à une mobilisation et un regroupement d'acteurs pour la création d'une Charte Environnement portée par le CG48 en 1998/1999. Dans ce groupe a germé l'idée de créer un réseau départemental pour porter de projets à l'échelle départementale.

Le premier salarié est arrivé en 2003 et maintenant il y a 3 salariés, bientôt 4 (2,5 ETP).

Adhérents, vie de réseau et représentation:

Le Réel s'est tout de suite positionné pour dire qu'on avait besoin des professionnels car pas assez de salariés dans les associations EEDD et que le statut associatif peut être contraignant. Donc dans le réseau il y a aussi des entreprises, des auto-entrepreneurs... et pas de volonté de les sortir du réseau. Cette position peut entraîner des risques fiscaux et n'est pas partagée par tous les autres réseaux d'EEDD, donc pour être « politiquement correct », le Réel a décidé que les associations étaient prioritaires sur appel à candidature quand il y avait des projets mais que s'il n'y avait pas assez de monde, les entreprises étaient mobilisées. Il y a actuellement 35 associations et une dizaine d'entreprises dans le réseau (les autres entreprises n'étant pas « adhérentes » mais « membres » pour que cela pose moins de problèmes).

Le Réel est très bien identifié en tant que réseau départemental. A l'échelle du département, il n'y a pas de concurrence, il n'y a que le Réel qui peut de toute façon prétendre à représenter les associations EEDD du département.

Le réseau ne fait pas concurrence aux adhérents, mais parfois si le projet est trop lourd, le Réel le prend en charge et redistribue éventuellement à plusieurs associations.

Le département est petit, donc la concurrence n'est pas vivable, il vaut mieux être complémentaire.

Budget du Réel : 150 000 euros tout compris, dont fond européen FEADER (car zone rurale) porté par un GAL où le Réel est administrateur. Il y a une baisse de subvention de la part du Département mais c'est tout, sur le plan financier ça marche bien, ils sont bien soutenus.

Grands enjeux de l'eau :

Département des sources, en tête de bassins versants. L'eau est un sujet omniprésent en Lozère.

Profil des associations :

Il n'y a pas de grosses structures telles que les CPIE sur la Lozère. Les associations EEDD sont très professionnalisées même s'il s'agit de structures de petite taille (1 animateur). Les structures sont souvent pluriactives, pas spécialisée en EEDD, ce qui est une nécessité pour s'en sortir en Lozère. Mais le Réel souhaite quand même augmenter la formation pédagogique car il y a déjà eu quelques retours négatifs sur la qualité des animations.

Il y a notamment des centres de loisirs qui souvent ont deux animateurs dont 1 qui est spécialisé en EEDD.

Mais globalement le département manque d'animateurs. Parfois il y a besoin de 5/6 animateurs en même temps, et c'est délicat de les réunir.

Jeux d'acteurs :

Le Conseil Général 48 est un interlocuteur privilégié depuis longtemps qui est ancré dans une dynamique de partage, et notamment Christophe Bonnet.

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne est un partenaire efficace.

Projets, groupes thématiques et dispositifs pédagogiques:

Le réseau départemental EEDD de la Lozère a la spécificité d'avoir une dimension économique importante. Leur orientation est de créer du projet, de mettre en place des actions de projets. Il y a donc une douzaine de dispositifs pédagogiques coordonnés par le RéelL. Quasiment tous les groupes de travail aboutissent à un dispositif pédagogique. Il y a beaucoup de co-construction. Le RéelL gère même des fonds européens. Ils sont donc « à fond dans les projets », ce qui parfois les éloigne de la vie associative. Ainsi, à la demande des adhérents, le réseau souhaite dégager du temps pour des actions non rémunératrices mais qui participent à la convivialité du réseau.

Le dispositif pédagogique Fête de l'Eau permet de toucher chaque année toute une génération, puisque touche toutes les classes de 2nd, et tous les 6ièmes (100% des établissements scolaires publics ou privés). Le RéelL propose aux 10 lycées et après c'est au chef de l'établissement d'en informer les profs de SVT.

Quand les projets sont coordonnés par le RéelL, il y a d'abord un temps de mise à niveau entre tous les animateurs.

L'évaluation des projets est très importante car il y a déjà eu des retours négatifs sur la qualité des animations. En ce qui concerne la Fête de l'Eau, l'évaluation se fait via une fiche à remplir.

Participe aussi au programme Vivons la nature près de chez nous, et reçoit pour ça 50 000 euros de l'Europe pour sensibiliser entre autres à la qualité de l'eau.

Partenariat Associations/Syndicats :

Dans le cadre du contrat de rivière Tarn, le syndicat mixte des gorges du Tarn fait appel au RéelL qui lui fait appel à différentes structures pour animer. Mais le temps de coordination effectué par le RéelL n'est pas reconnu financièrement, donc fait le minimum.

Pertinence de l'échelle de bassin versant ?

Pour l'animateur, c'est une échelle cohérente.

GARD – MNE RENE 30

Entretien avec Sophie Drocourt de la MNE RENE 30 - 2 juin 2014 - Alès

Adhérents, vie de réseau, représentation et légitimité :

50 structures adhérentes, principalement des associations (grosse majorité) mais aussi des collectivités territoriales comme le syndicat de la Vallée du Galeizon et le syndicat mixte des gorges du Gardon. Voir doc « Les acteurs du Réseau MNE RENE 30 »

Activités du réseau

Des moments clefs de fédération du réseau comme la rentrée, l'Assemblée générale, la définition du planning des réunions, les journées de rencontre, d'échanges et de co-formation...

Les adhérents au réseau sont les acteurs qui font la démarche d'adhérer, car ils sont en accord avec les principes de la MNE RENE 30.

Depuis 3 ans le réseau s'est positionné clairement contre les appels d'offre et ne répond plus à aucune. Les associations du réseau se sont positionnées contre aussi du coup.

Grands enjeux de l'eau :

Les deux principaux enjeux : l'aspect quantitatif (manque d'eau) et le risque inondation. Mais il y a aussi des problèmes de pollution dus à l'exploitation des mines, où l'arsenic a contaminé l'eau. Mais c'est un sujet très politisé et donc très compliqué à aborder. Donc la MNE RENE 30 prône la neutralité.

Profil des associations :

Les associations sont professionnalisées. Il y a beaucoup d'associations de petite taille mais avec des salariés quand même (1, 2 voire 3 salariés max). Aucune association composée uniquement de bénévoles.

La MNE RENE 30 a peu de visibilité sur la mise en place des projets au sein des associations du réseau, sur leurs partenaires, leur fonctionnement... C'est pourquoi ils viennent de lancer le RENE Trotteur du Gard pour aller rencontrer chaque association du réseau sur son territoire pour avoir une meilleure connaissance des acteurs et de ce qu'ils font. Ceci dans le but de pouvoir les mettre en lien, favoriser la co-construction de projet, l'échange...

Jeux d'acteurs :

Volonté politique de la part du Conseil Général 30 qui a accepté de passer d'une commande publique à une subvention il y a 3 ans.

Groupes thématiques :

Le groupe thématique **Eau Climat Risques Majeurs** a été créé fin 2011.

Après les inondations de 2002 dans le Gard (environ 20 morts), la thématique inondation a été vraiment mise sur le devant de la scène. Il y a pourtant une perte de la mémoire du risque, dans les esprits mais aussi dans les aménagements.

Ainsi, le CG30 a pris l'initiative d'émettre un appel d'offre pour sensibiliser le jeune public. La MNE RENE 30 a répondu et a été sélectionnée.

Il y a une volonté de ce groupe thématique d'étudier les enjeux liés à l'eau sur le département pour coller aux enjeux du territoire, et de choisir le thème du changement climatique comme entrée. Ce thème est difficile car les acteurs ne se sentaient pas compétents. Il y a donc eu des journées d'échanges et de formation (intervention de la DIFED).

Ce groupe thématique a donné naissance à 3 dispo pédagogiques.

Le **dispositif pédagogique Gard à l'eau !** définit des objectifs pédagogiques, et le contenu et la forme des séances sont fixés. En termes d'outils pédagogique, dans le dispositif pédagogique Gard à l'Eau, il y a une mallette + un blog.

Le financeur est le CG30.

Pour le **dispositif pédagogique Eau Climat**, il y a 3 entrées thématiques et les objectifs sont définis. En revanche, le contenu ni la forme n'est fixé. C'est donc très évolutif et adaptable au territoire. 4 demi-journées avec des cycle 3. Par contre il y a une grosse contrainte du à l'Agence de l'Eau qui finance: 50% des classes touchées devaient être sur le bassin versant (BV) des Gardons car c'est un BV prioritaire pour l'Agence. Dans le dispositif pédagogique Eau Climat, il y a une mallette + un carnet de bord qui est envisagé.

Les financeurs sont au nombre de 3 : le CG30, la Région et l'Agence de l'Eau RMC.

La MNE utilise beaucoup Google Drive pour partager des dossiers, des photos, des cartes, des ressources... et ça marche bien.

Récemment la MNE RENE 30 a lancé le **dispositif pédagogique Gard à l'eau à destination du grand public** après avoir répondu à un appel à projet du CG30 qui souhaitaient faire de la sensibilisation à destination du grand public, avec une échelle de travail de bassin versant.

Partenariat Associations/Syndicats:

Les associations EEDD ne travaillent pas avec les syndicats de gestion de l'eau, car les associations ont tendance à suivre le mouvement de la MNE RENE 30, et la MNE ne travaille pas avec les syndicats. De plus, le réseau s'est positionné en refusant les appels d'offre et la grande majorité des syndicats de bassin proposent surtout ce modèle-là de partenariat.

Les associations ne prennent pas l'initiative, n'ont pas toutes les compétences pour remplir les dossiers de subventions, surtout pour les petites structures.

Acteurs incontournables de l'éducation à l'eau :

Des associations spécialisées sur le thème de l'eau : Art pêche (eau, rivière, inondation...), Maison de l'eau (animations de terrain, classes découverte...).

Sinon les associations sont plutôt généralistes, même si elles ont souvent des thématiques de prédilection.

Il y a le syndicat mixte des gorges du Gardon et le syndicat de la vallée du Galeizon qui sont impliqués dans le réseau.

Les collectivités du département :

Partenariat fort et historique avec le Conseil Général 30. Ville d'Alès dynamique sur les questions d'EEDD.

Interconnaissance et liens à l'échelle départementale ?

Au niveau départemental, il y a une bonne interconnaissance, et les liens entre structures sont plus ou moins nombreux. Même au-delà du fonctionnement de la MNE, les structures se

regroupent suivant leur territoire. Il s'agit surtout d'initiatives locales.

Au niveau régional, Sophie pense qu'il n'y a pas de liens et peu d'interconnaissance entre acteurs.

Pertinence de l'échelle de BV :

Pertinent d'après l'animatrice.

HERAULT – COOPERE 34

Entretien avec Isabelle Chung de COOPERE 34 - 22 mai 2014 - Montpellier

Adhérents, représentation et légitimité :

COOPERE 34 ne représente pas toutes les associations EEDD du département, mais une grande majorité. Certaines associations ne veulent pas être dans le réseau, car points de désaccord. Mais tous ceux qui sont membres du réseau sont en accord avec les valeurs EEDD et en accord avec la position de COOPERE 34 en tant que représentant face aux partenaires. COOPERE a environ 60 adhérents, très majoritairement des associations, dont 5 CPIE qui sont des structures importantes.

Le 34 est un département très territorialisé. A l'échelle départementale, la position de représentant de COOPERE 34 est totalement acceptée. En revanche, au niveau local (infra-départemental), il y a quelques désaccords, et les associations se sentent en position d'être un interlocuteur valable et sont donc tout à fait autonomes.

Historique du réseau :

Le réseau existe de manière informelle depuis 2003, il était porté par une association (APIEU puis DIFED). Il est donc né d'une volonté d'associations qui voulaient se grouper et échanger. En 2008, le réseau adopte un statut officiel d'association de loi 1901.

Profil des associations :

Hérault : paysage complexe. La spécificité du département : la plupart des associations sont professionnalisées, même s'il y a quand même de la diversité avec quelques associations bénévoles quand même.

Paysage avec plus de concurrence que le Gard, avec quand même une volonté de positionnement du réseau départemental avec un refus des appels d'offre. Les associations du réseau se sont positionnées contre aussi, pas favorables. Mais dès qu'il y a un projet rémunérateur, même s'il s'agit d'une commande publique, les associations y vont.

Jeux d'acteurs :

COOPERE 34 a un partenariat avec le CG34 fort, avec plusieurs services. Il y a une volonté politique forte, avec notamment un Schéma EEDD pour le département signé entre COOPERE 34 et le CG.

La raison de cette volonté forte est historique : le REN s'est créé et est installé dans le 34, il y a des grosses associations depuis longtemps (CPIE, DIFED, Ecologistes de l'Euzière...).

Groupes thématiques :

Les 2 groupes thématiques (« Tout un plat » et « Eau d'ici et d'ailleurs ») sont nés d'une

volonté des adhérents, qui sont la base du réseau.

Le groupe thématique Eau d'Ici et d'Ailleurs : plein d'actions la première année, tous les publics visés... donc recentrer l'objectif sur l'interconnaissance en premier lieu, pour construire ensuite un projet ensemble. Ils se sont concentrés sur la journée mondiale de l'eau, ont fait des fiches compétences, pour les mettre à disposition et les porter à connaissance des syndicats.

Partenariat Associations/Syndicats :

La moitié des associations du réseau travaille avec le syndicat de gestion de l'eau de leur territoire.

Dans le groupe thématique Eau, quasiment toutes les associations sont en lien avec le syndicat de bassin de leur territoire. Ex : ARE pb avec SMETA.

Isabelle ne sait pas en revanche dans quel sens s'est fait le lien : est-ce l'association qui a sollicité le syndicat ou le contraire ?

Mais en tout cas ces acteurs (association et syndicats) se connaissent entre eux, surtout ceux qui ont des projets reconductibles.

Acteurs incontournables de l'éducation à l'eau :

- Mayane (travaille avec le SYBLE, incontournable au niveau du risque inondation)
- Demain la Terre (avec syndicat Centre Hérault)
- CEBENNA
- Jardin de Tara (compétences fortes sur qualité de l'eau)
- CPIE Bassin de Thau
- SYMBO. Gros syndicat de bassin, 8 associations travaillent sur ce territoire.

Mais globalement, l'animatrice ne peut pas dire quels acteurs consacrent une grosse partie de leurs actions à la thématique de l'éducation à l'eau.

Associations que sur l'eau : Labelbleu, Mayane, Voile de Neptune, Eco-Océan Institut...

Les collectivités du département :

- ComCom Agglo Montpellier, aucun contact avec COOPERE 34 mais travaille quand même avec des associations.
- Béziers : en pause depuis le changement politique
- ComCom Thau Agglo, travaille avec les Ecologistes de l'Euzière et le CPIE Bassin de Thau avec des projets chaque année sur l'eau.

Les grosses structures (CPIE, CEBENNA, Demain la Terre...) sont en lien avec les collectivités du territoire.

Grands enjeux de l'eau :

Les enjeux prioritaires diffèrent selon les acteurs.

Pour les politiques publiques : les enjeux majoritaires sont quantitatif (en amont : de l'eau, mais en aval il y a moins d'eau à cause de la pression urbaine et touristique), qualitatif et de préservation des milieux, notamment des zones humides et des milieux lagunaires et du

littoral (180 km de côte dans le département).

Le risque inondation n'est pas trop fort, à part pour le Lez. Il y a surtout un risque sécheresse important.

Interconnaissance et liens à l'échelle départementale ?

D'après Isabelle, peu de liens à l'échelle régionale, interdépartementale. Mais les structures seront partantes pour monter un projet régional qui permettent d'échanger et de créer des liens (si réseau régional pertinent et fait appel aux compétences spécifiques des associations).

Pertinence de l'échelle de Bassin Versant (BV) :

D'après l'animatrice, pas forcément pertinent, car le contrat de rivière et le contrat de gestion ne sont pas à l'échelle du BV.

AUDE – Gée Aude

Entretien avec Boris Landsberger-Isaac de Gée Aude - 20 mai 2014 - Carcassonne

Historique du réseau et légitimité :

Le réseau a été créé en 2001 à Limoux, où il partageait ses locaux avec la Fédération Aude Claire. Le premier salarié est arrivé en 2003, le deuxième en 2005. Boris est arrivé en 2007. En 2010 le réseau a déménagé à Carcassonne (préfecture) pour essayer de tisser plus de liens avec les collectivités, se faire plus reconnaître et être plus visible, et montrer leur implication dans le département (stratégie payante).

Le réseau est né d'une volonté des animateurs de l'EEDD de se rassembler et de se fédérer. L'EEDD est très hétérogène, et les acteurs avaient besoin de se rassembler car se retrouvent dans l'EEDD.

Adhérents, vie de réseau et représentation:

Le réseau compte 30 associations.

Gée Aude a le statut de réseau, avec un rôle de représentation qui est un peu venu naturellement. Mais les adhérents voient Gée Aude comme un lieu de rencontres, de construction de projets... mais pas forcément comme l'interface, l'interlocuteur face aux collectivités.

Pour Boris, il y a deux écoles : l'école qui pense qu'il n'y a pas besoin de coordination pour être efficace et que tous les membres d'un réseau se gèrent, et l'école qui pense que pour être efficace et atteindre ses objectifs, il faut un minimum de coordination et d'animation via une tête de réseau.

L'enjeu de refuser la commande publique n'est pas d'actualité ici, car c'est la commande publique qui fait vivre ces associations et ça ne représente pas de gros volume de toute façon.

Grands enjeux de l'eau :

Les deux principaux enjeux : l'aspect quantitatif (manque d'eau, avec beaucoup de restrictions l'été) et le risque inondation nettement.

Projet AquaDomitia, qui détournerait un bras du Rhône pour permettre l'irrigation du LR

jusque dans l'Aude et les PO. Mais Rhône pollué... Le CESE a fait un gros travail sur l'eau et a réalisé un rapport sur ce projet AquaDomitia.

Profil des associations :

1/3 des associations ont quelques salariés, sinon les autres sont bénévoles. Parmi les 30 associations du réseau, peu d'entre elles sont spécialisées en EEDD et seulement une quinzaine est très active dans le domaine. Il doit y avoir 10 postes salariés sur l'EEDD dans l'Aude, et bien souvent ils ne sont pas rentables.

Les associations ne sont pas dans une logique de professionnalisation, ne cherchent pas à s'équiper, à s'outiller pour développer une vraie politique d'EEDD dans l'Aude... Les associations sont plus sur de l'analyse de pratiques professionnelles, avoir des retours et des discussions entre eux sur le métier d'animateur (10/15 adhérents intéressés).

Acteurs de l'éducation à l'eau :

La Fédération Aude Claire est un acteur majeur (historiquement + en volume d'animation). Elle a une bonne connaissance des jeux d'acteurs.

Le syndicat SMMAR créé en 1999 suite aux graves inondations qu'a connu le département regroupe tous les autres syndicats de gestion de l'eau du département. Il porte 3 SAGE sur le département. Il travaille avec la Fédération Aude Claire (commande publique) depuis 3 ans pour des projets pédagogiques dans le cadre scolaire. Fédération Aude Claire assez exclusive sur son partenariat avec le SMMAR. Le SMMAR fait aussi des expositions, des affiches...

Les associations Toi du Monde et Etang d'Art interviennent aussi pour le SMMAR. L'Etang d'Art a une approche plutôt artistique.

Le PNR de la Narbonnaise porte un programme intitulé « L'école du parc », qui est construit en partenariat entre le parc et les animateurs. Le parc s'appuie sur son « réseau d'animateurs du parc » (associations et autres statuts). Le parc porte plus un projet d'éducation au territoire, mais l'eau reste un sujet incontournable, et notamment le parc organise les « classes lagune » et des animations dans le cadre des journées mondiales des zones humides JMZH.

Il y a aussi le syndicat Rivage, mais son territoire d'action est plus sur les PO.

Le réseau Captage prioritaire, à l'échelle régionale, mais dans l'Aude deux animateurs de ce réseau étaient venus voir Boris pour savoir s'ils pourraient faire des actions ensemble.

Carcassonne Agglo, qui a un partenariat avec l'Agence de l'Eau.

Le CIAS depuis 3-4 ans propose des classes découvertes environnement dont une classe eau (a répondu au questionnaire en ligne).

Le Pays Corbières-Minervois avait sollicité l'Agence de l'Eau pour un projet sur l'eau.

L'association ADHCO est très impliquée dans le réseau, mais Boris ne sait pas s'ils ont retravaillé sur l'eau depuis 2-3 ans.

Castelnaudary est très impliquée dans l'environnement, notamment pour la réduction des produits phytosanitaires, la semaine du développement durable... sans doute quelque chose en lien avec l'eau.

Le CG11 porte un projet de réduction des phytos sur 11 villes du département.

L'association Jardin de Langel aussi, et Réserve TM 71, qui ont créé des outils pédagogiques sur l'eau souterraine, l'eau de montagne... (font plutôt des interventions ponctuelles).

Jeux d'acteurs :

Il n'y a pas de politique d'EEDD dans l'Aude. Quasiment aucune subvention du CG11 aux associations (c'est pourquoi les commandes publiques sont bien pour les associations dans ce contexte).

Le département est pauvre, il y a beaucoup d'inertie et le CG11 n'est pas volontaire sur les questions d'EEDD. Le département ressemble plus la Lozère et aux PO qu'à l'Hérault ou le Gard.

Projets et dispositifs pédagogiques :

Gée Aude ne coordonne pas de dispositifs pédagogiques spécialement sur l'eau.

Mais il porte le dispositif pédagogique « Découvrons ENS » où le thème de l'eau est abordé. De même, le dispositif pédagogique « Déchets » comportait un module « eau » avant, mais qui a été arrêté, en lien avec le COVALDEM (syndicat de gestion des déchets sur le département).

Le dispositif pédagogique « AG21 » avec les collèges comporte 3 thèmes prioritaires : l'énergie, l'alimentation et l'eau. Le bulletin n°2 des AG21 en collège dans l'Aude porte sur l'eau.

Partenariat Associations/Syndicats:

Principalement Fédération Aude Claire, Toi du Monde, Etang d'Art avec le SMMAR.

Besoins des acteurs de l'éducation à l'eau :

Besoin d'analyse de pratiques professionnelles, avoir des retours et des discussions entre eux sur le métier d'animateur.

P.O. – TRAM'66

Entretien avec Sarah Giraud de la TRAM'66 - 19 juin 2014 –par téléphone

Historique du réseau et légitimité :

Avant le réseau était représenté par l'association EDEN 66. Il était composé d'associations EEDD mais aussi de structures dont le lien avec l'EEDD était lointain. Le réseau n'était pas très actif, il ne faisait que les Journées de l'Environnement une fois par an. Certaines associations ont fait circuler une motion pour créer un autre réseau EEDD : la TRAM'66. La création de la TRAM'66 est donc venue directement des adhérents, elle est donc légitime et est intervenue en juin 2012. Tout de suite après, la TRAM'66 a participé à l'organisation des Assises. EDEN 66 a laissé la fonction de réseau à la TRAM.

La TRAM'66 regroupe maintenant les associations qui étaient à EDEN 66 et d'autres ont adhéré.

Adhérents, vie de réseau et représentation:

La TRAM'66 regroupe principalement des associations. Il ya 25 adhérent au réseau. Certaines associations ne sont pas dans le réseau, et n'ont pas d'intérêt à y être. Les associations qui ne sont pas à la TRAM'66 sont moins visibles. Même Sarah ne les connaît pas bien et ne sait pas exactement combien elles sont.

Définition d'un réseau :

Ce que permet le réseau : créer du lien entre les personnes, les professionnels, co-construire des projets, mutualiser les outils, travailler ensemble... Mais aussi être plus identifiable, plus visible. « On est plus forts à plusieurs ».

Grands enjeux de l'eau :

Les deux principaux enjeux : l'aspect quantitatif (manque d'eau) et le risque inondation.

Mais il y a aussi des problèmes de pollution des nappes, notamment à cause de la viticulture (malgré le fait que les PO soit le 1^{er} département BIO de France avec 12% de SAU), et des dégradations importantes des milieux aquatiques.

Il y a aussi des conflits importants autour du partage de la ressource entre les différents usages (agriculture, loisir...). La gestion des canaux n'est pas évidente, les gens pensent qu'il y a suffisamment d'eau car ils ne voient pas les canaux à sec.

Profil des associations :

Toutes les associations sont professionnalisées sauf Insectes et Nature qui représente 1 ETP mais bénévole. Sinon aucune association n'est composée uniquement de bénévoles.

Certaines associations se regroupent pour répondre à des commandes publiques, parfois des appels à projets. Mais le réseau lui s'est positionné clairement pour refuser de répondre aux appels d'offre, afin de privilégier le partenariat. Mais les associations, individuellement, font ce qu'elles veulent.

L'appel à projet est intéressant même pour les collectivités, car la subvention peut atteindre maximum 80% du montant total, car il y a obligatoirement 20% d'autofinancement de la part de la structure.

Jeux d'acteurs :

Il n'y a pas vraiment de freins avec les collectivités. Belle volonté politique de la part du Conseil Général 66 qui est dynamique sur les questions EEDD, avec un chargé de mission spécialisé EEDD. Mais le lien passe quand même mieux avec les collectivités qui sont à gauche, car le Conseil Général est à gauche et la TRAM'66 est assez identifiée « Conseil Général ».

La fédération de chasse a beaucoup de poids et les chasseurs sont présents dans plusieurs comités de pilotage, notamment sur la gestion de l'étang de Canet où ils font opposition au montage d'un dispositif pédagogique de sensibilisation du public car ne veulent pas travailler à plusieurs, avec la TRAM'66... Ils ne sont pas dans un esprit de co-construction. Mais font des propositions de leur côté et obtiennent (« raflent ») les projets et subventions.

Plusieurs acteurs obtiennent les subventions mais mettent en place des actions de communication qui ne sont pas des vrais projets d'EEDD. L'agglo de Perpignan et le syndicat des nappes du Roussillon ont eux la volonté de monter des vrais projets d'EEDD, mais à part eux il n'y a pas grand monde.

Partenariat Associations/Syndicats :

Le Gor, (Mayane), Labelbleu, les petits débrouillards PO travaillent sur l'eau et sont en lien avec les syndicats de gestion de l'eau. Mais il s'agit principalement de commandes publiques. Les syndicats travaillent et ne connaissent souvent qu'une association locale d'EEDD. Sarah

n'est pas étonnée que les syndicats de bassin souhaitent d'après nos premiers résultats mieux connaître les associations d'EEDD de leur territoire.

Besoins des acteurs de l'éducation à l'eau :

Il faut un outil pédagogique adapté au local. Quelque chose d'interactif, aller visiter sur le terrain, rencontrer un syndicat, pour se rendre compte de la réalité de la gestion.

Il faut aussi intégrer les acteurs de l'eau pour prendre en compte tous les points de vue dès le départ.

Les associations aimeraient mieux connaître les compétences des gestionnaires.

Interconnaissance et liens à l'échelle départementale ?

Dans le cadre du réseau il y a un dispositif pédagogique, des journées d'échanges... donc les associations sont amenées à échanger beaucoup. Hors réseau de la TRAM'66, il y a aussi des associations qui travaillent ensemble, même avec des adhérents du réseau mais certaines travaillent toutes seules.

Il y a aussi des individuels, comme des accompagnateurs en montagne qui sont indépendants mais qui font de l'EEDD.

Les syndicats de bassin n'ont pas souvent l'occasion de travailler ensemble. La journée sur l'eau à Perpignan le 20 mai 2014 était la première fois qu'ils se retrouvaient tous autour de la table.

Interconnaissance et lien à l'échelle régionale ?

Certains acteurs sont déjà en lien à l'échelle régionale via le Dispositif de Sensibilisation du Littoral (DSL, coordonné par le GRAINE LR), qui est un bon moyen de fédérer les acteurs autour d'une thématique à cette échelle de territoire. Mais sinon Sarah ne pense pas qu'il y ait beaucoup de liens entre acteurs. De même pour les réseaux départementaux d'EEDD, ils n'échangent pas beaucoup entre eux.

ANNEXE IX : Liste des structures sur lesquels nous avons pu récolter des données

	Nom de la structure	Catégorie	Département du siège	Moyen de récolte de données utilisé
1	En chemin...	Association	Lozère	Questionnaire en ligne + entretien
2	Fédération de pêche 48	Association	Lozère	Questionnaire en ligne
3	ALEPE	Association	Lozère	Questionnaire en ligne
4	Itinéraire Cèze	Association	Gard	Questionnaire en ligne + entretien
5	Ligue de l'Enseignement du Gard	Association	Gard	Questionnaire en ligne
6	Les Petits Débrouillards	Association	Gard	Questionnaire en ligne
7	GAIA	Association	Gard	Questionnaire en ligne
8	Le Merlet	Association	Gard	Questionnaire en ligne
9	Graine de Jade	Association	Gard	Questionnaire en ligne
10	Eau Vive	Association	Hérault	Questionnaire en ligne + entretien
11	Astragale	Association	Hérault	Questionnaire en ligne
12	Fédération de pêche 34	Association	Hérault	Questionnaire en ligne + entretien
13	Cebenna	Association	Hérault	Questionnaire en ligne
14	CPIE Bassin de Thau	Association	Hérault	Questionnaire en ligne
15	CPIE Haut Languedoc	Association	Hérault	Questionnaire en ligne + entretien
16	DIFED	Association	Hérault	Questionnaire en ligne
17	Mayane	Association	Hérault	Questionnaire en ligne
18	CPIE Causses Méridionaux	Association	Hérault	Questionnaire en ligne
19	Autre regard sur l'environnement pb	Association	Hérault	Questionnaire en ligne
20	Aphyllante	Association	Hérault	Questionnaire en ligne
21	Millefeuilles	Association	Hérault	Questionnaire en ligne

22	Voile de Neptune	Association	Hérault	Questionnaire en ligne
23	Demain la Terre	Association	Hérault	Questionnaire en ligne
24	Agence Locale de l'Énergie Montpellier	Association	Hérault	Questionnaire en ligne
25	Les Ecologistes de l'Euzière	Association	Hérault	Entretien
26	Eau pour la Vie	Association	Hérault	Questionnaire en ligne
27	Fédération Aude Claire	Association	Aude	Entretien
28	LABELBLEU	Association	P.O.	Questionnaire en ligne
29	Ateliers Nature et Ecriture / Ancre mouillée	Association	P.O.	Questionnaire en ligne + entretien
30	Syndicat Mixte des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses	Syndicat de bassin	Lozère	Questionnaire en ligne + entretien
31	Syndicat de Rivière Chassezac	Syndicat de bassin	Lozère	Questionnaire en ligne + entretien
32	Parc national des Cévennes	Syndicat de territoire ?	Lozère	Questionnaire en ligne
33	Syndicat Mixte ABCèze	Syndicat de bassin	Gard	Questionnaire en ligne
34	EPTB Vidourle	Syndicat de bassin	Gard	Questionnaire en ligne
35	Syndicat Mixte des nappes Vistrenque et Costières	Syndicat de bassin	Gard	Questionnaire en ligne
36	Syndicat Mixte d'Aménagement et de Conservation de la Vallée du Galeizon	Syndicat de bassin	Gard	Questionnaire en ligne + entretien
37	Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise	Syndicat de bassin	Gard	Questionnaire en ligne
38	Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gard Rhodanien	Syndicat de bassin	Gard	Questionnaire en ligne
39	EPTB Orb Libron	Syndicat de bassin	Hérault	Questionnaire en ligne
40	Syndicat Mixte d'Etude et de Travaux de l'Astien	Syndicat de bassin	Hérault	Questionnaire en ligne
41	Syndicat Mixte du Bassin de Thau	Syndicat de bassin	Hérault	Questionnaire en ligne + entretien
42	Syndicat de Bassin du Lez	Syndicat de bassin	Hérault	Questionnaire en ligne
43	Syndicat Mixte du Bassin de l'Or	Syndicat de bassin	Hérault	Questionnaire en ligne
44	RIVAGE	Syndicat de bassin	P.O. / Aude	Questionnaire en ligne de la TRAM'66
45	Syndicat des Nappes du Roussillon	Syndicat de bassin	P.O. / Aude	Questionnaire en ligne de la TRAM'66

46	Syndicat Mixte du Bassin Versant du Réart	Syndicat de bassin	P.O.	Questionnaire en ligne (appel)
47	Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Têt	Syndicat de bassin	P.O.	Questionnaire en ligne (appel)
48	SIGA Tech	Syndicat de bassin	P.O.	Questionnaire en ligne (appel)
49	Syndicat Mixte Ardèche Claire	Syndicat de bassin	Hors LR (Ardèche)	Questionnaire en ligne

Résumé



Diplôme : Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences Agronomiques, Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage
Spécialité : Agronomie
Spécialisation / Option : Génie de l'Environnement / ADT
Enseignant référent : Philippe BOUDES

Auteur : Eléonore DURIN	Organisme d'accueil : GRAINE LR
Date de naissance : 14/02/1990	Adresse : Parc Club Millénaire, 1025 rue Henri Becquerel, Bât 31, 34 000 Montpellier
Nb pages : 60 Annexes : 45 p	
Année de soutenance : 2014	Maitre de stage : Emilie GUILLEMINOT
Titre français : Favoriser la constitution d'un réseau organisé d'acteurs à travers la réalisation d'un état des lieux : exemple de l'éducation à l'eau en Languedoc-Roussillon Titre anglais : Encouraging the establishment of a organized network of stakeholders through the implementation of an inventory : the example of water education in Languedoc-Roussillon	
Résumé : L'éducation à l'environnement est un domaine particulier qui s'appuie sur des réseaux d'acteurs véhiculant des valeurs d'action collective et d'horizontalité. L'eau est un enjeu majeur en Languedoc-Roussillon et de nombreux acteurs, associations comme gestionnaires, travaillent sur cette thématique. Ayant constaté une volonté d'échanges entre ces acteurs et un besoin de visibilité sur ce foisonnement d'initiatives, le GRAINE LR a souhaité réaliser un état des lieux permettant à la fois de mieux connaître les pratiques d'éducation à l'eau en Languedoc-Roussillon et d'amorcer une mise en réseau afin de créer un réseau régional. La question qui a guidé l'ensemble de ce travail est la suivante : Comment la réalisation d'un état des lieux des pratiques d'éducation à l'eau en Languedoc-Roussillon favorise-t-elle la construction d'un réseau d'acteurs organisé ? Par le biais de l'implication des acteurs tout au long de la démarche et la mobilisation de différentes méthodes de collectes de données, ce travail fournit des informations sur les projets d'éducation à l'eau de la région, mais également des données concernant les dynamiques de mobilisation des acteurs et d'interconnaissance aux différentes échelles de territoire. Enfin, nous discutons à la fin de l'intérêt des réseaux organisés en EEDD et, revenant sur les limites rencontrées, une méthodologie enrichie est ensuite proposée.	
Abstract : The environmental education is a particular area that relies on networks carrying values of collective action and horizontality. Water is a major issue in Languedoc-Roussillon and stakeholders, both associations and managers, are working on it. GRAINE LR noted a willingness to exchange between these stakeholders and a need for visibility on this proliferation of initiatives. Thus GRAINE wished to implement an inventory to both better know the practices of water education in Languedoc-Roussillon and begin networking to establish a regional network. The question that guided all of this work is: How conducting an inventory of water education practices in LR encourages the establishment of an organized network of stakeholders? Through their involvement throughout the process and the use of different methods of data collection, this study provides information about stakeholders and water education projects in the region, but also provides data on the dynamics of stakeholders' mobilization and acquaintanceship at different territorial levels. Finally, we discuss at the end the interest of organized networks in environmental education and, referring to the limitations encountered, we propose an enriched methodology.	
Mots-clés : éducation à l'environnement, réseau, eau, acteurs, développement local Key words : environmental education, network, water, stakeholders, local development	